

2019

Rapport administratif



Table des matières

1.	PRESENTATION DU CORPS COMMUNAL	3
2.	POPULATION	6
3.	ETAT-CIVIL	9
4.	ELECTIONS	10
5.	PERSONNEL.....	11
6.	PATRIMOINE	18
7.	INFORMATIQUE	19
8.	COMMUNICATION.....	21
9.	AUTORISATIONS MANIFESTATIONS PUBLIQUES.....	23
10.	TAXES ET REDEVANCES	26
11.	PREVOYANCE SOCIALE.....	36
12.	SUBSIDE DE POLICE.....	37
13.	ZONE N.A.G.E.....	37
14.	CULTE	38
15.	LE COMPTE – LE COMPTE DE RESULTATS – LE BILAN.....	39
16.	SYNTHESE ANALYTIQUE	66
17.	ENSEIGNEMENT	68
18.	LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'ASSESSE.....	72
19.	SERVICE TOURISME – CULTURE.....	85
20.	CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES (CCCA)	92
21.	ACCUEIL EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE	96
22.	PCDR – PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL	104
23.	GESTION DE PROJETS	111
24.	SERVICE « CADRE DE VIE » : ENERGIE/LOGEMENT (ECOPASSEUR) – ENVIRONNEMENT/MOBILITE – URBANISME/CCATM.....	113
25.	SERVICES TECHNIQUES.....	128
26.	SERVICE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPP)	140

1. Présentation du corps communal

1. Le Conseil Communal

Suite aux élections communales du 14 octobre 2018, le Conseil communal a été renouvelé en date du 03 décembre 2018 et se compose des membres suivants :

- **Mme Marie BODSON, ACOR+, Conseillère**
Chaussé de Marche, 54 - 5330 ASSESSE
- **Monsieur Gauthier COOPMANS, ACOR+, Conseiller**
Rue Isabelle Brunell, 28 - 5330 SART-BERNARD
- **Madame Maria-Gina CRISTINI, ALN, Conseillère**
Rue de Wavremont, 2A – 5330 ASSESSE
- **M. Julien DELFOSSE, ECOLO, 4^{ème} Echevin**
Rue Sainte-Geneviève, 1^E - 5334 FLOREE
- **Monsieur Roger FRIPPIAT, conseiller indépendant**
Rue de l'Abbaye, 17A – 5336 COURRIERE
- **M. Georges GILKINET, Ecolo, Président du Conseil**
Rue de la Gendarmerie, 16 – 5330 ASSESSE
- **M. Gilles GRAINDORGE, ALN, Conseiller**
Rue pré à l'Aune, 4D – 5330 ASSESSE
- **Monsieur Valéry GREGOIRE, ALN, Conseiller**
Rue des Rouaux, 16A – 5336 COURRIERE
- **M. Sébastien HUMBLET, ALN, Conseiller**
Rue de la Fagne, 11 – 5330 ASSESSE
- **Monsieur Paul-Bernard LESUISSE, ACOR+, Conseiller**
Rue du Hameau, 10 – 5330 ASSESSE
- **M. Benjamin LEYDER, ALN, Conseiller**
Rue du Bouly, 14 – 5333 SORINNE-LA-LONGUE
- **Mme Nadia MARCOLINI, ECOLO, 1^{ère} Echevine**
Rue du Pré à l'Aune, 5 – 5330 ASSESSE
- **Mme Marielle MERCIER, ALN, Conseillère**
Rue Saint Roch, 26 – 5330 ASSESSE
- **M. Jean-Luc MOSSERAY, ACOR+, 2^{ème} Echevin**

Rue du Bois d'Ausse, 27 5330 SART-BERNARD

- **M. Marc PIERSON, ALN, Conseiller**
Rue de Crupet, 1 – 5330 MAILLEN
- **Mme Sylviane QUEVRAIN, ACOR+, 3^{ème} Echevine**
Rue Basse, 39 – 5332 CRUPET
- **Monsieur Vincent WAUTHIER, ACOR+, Président du CPAS, Présent avec voix consultative**
Rue de Crupet, 47 - 5330 MAILLEN
- **M. Dany WEVERBERGH, ACOR+, Bourgmestre**
Rue de Fays, 47/A 5336 COURRIÈRE

2. Le Collège communal

Les membres du Collège chargés de la gestion quotidienne de la Commune se répartissent les attributions suivantes :

- **Dany WEVERBERGH, ACOR, Bourgmestre**
 - Sécurité et Police ;
 - Personnel et Administration,
 - Agriculture ;
 - Population et Etat Civil ;
 - Informatique ;
 - Finances ;
 - Cultes ;
 - Relations publiques.
- **Nadia MARCOLINI, Ecolo, 1^{er} Echevine**
 - Aménagement du territoire ;
 - Urbanisme ;
 - Energie ;
 - Mobilité ;
 - Logement ;
 - Solidarité internationale;
 - Environnement.
- **Jean-Luc MOSSERAY, ACOR, 2^{ème} Echevin**
 - Travaux et Voirie ;
 - Enseignement ;
 - Accueil extrascolaire.
- **Sylviane QUEVRAIN, 3^{ème} Echevine**
 - Bien-être animal ;
 - Civisme ;
 - Sports ;
 - Jeunesse ;
 - Secteur associatif ;
 - Culture et Tourisme.

- **Julien DELFOSSE, 4^{ème} Echevin**
 - Participation ;
 - Ruralité (PCDR)
 - Communication
 - Economie ;
 - Alimentation durable.
- **Vincent WAUTHIER, ACOR, Président du Cpas, présent au Conseil avec voix consultative.**
 - Affaires sociales ;
 - Insertion Socio-professionnelle ;
 - Intégration et Egalité des chances ;
 - Emploi ;
 - Patrimoine ;
 - 3^{ème} Age ;
 - Petite Enfance.

3. Représentations citoyennes

- **Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)**

Depuis le 25 novembre 2013, la commune d'Assesse s'est dotée d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés.
Voir rapport en page 79.
- **La Commission communale d'Accueil (CCA)**

La CCA est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et d'analyse des problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre. Elle se réunit au moins deux fois par an.
Voir rapport en page 83.
- **La Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**

La CLDR représente la population assessoise dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) menée par la Commune avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW).
Voir rapport en page 91.
- **La Commission Logement**

Le Conseil communal, en séance du 02 octobre 2013, a approuvé la mise en place de cette commission au sein de laquelle chaque groupe politique a pu désigner ses représentants.
- **La Commission Consultative Communale d'Aménagement du territoire et de la Mobilité (CCATM)**

La CCATM est chargée de donner au Collège communal un avis non contraignant sur différents dossiers en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de mobilité. La CCATM a été renouvelée en 2013 et est composée de 43 membres (effectifs et suppléants) représentant l'ensemble des villages de l'entité.
Voir rapport en page 105.

2. Population

Agents traitants :

Barbara DEGRAEVE, Anne-Françoise NOTTE, Aurélie ANDRE, Nadine BOTTON.

1. Nombre d'habitants au 31 décembre 2019

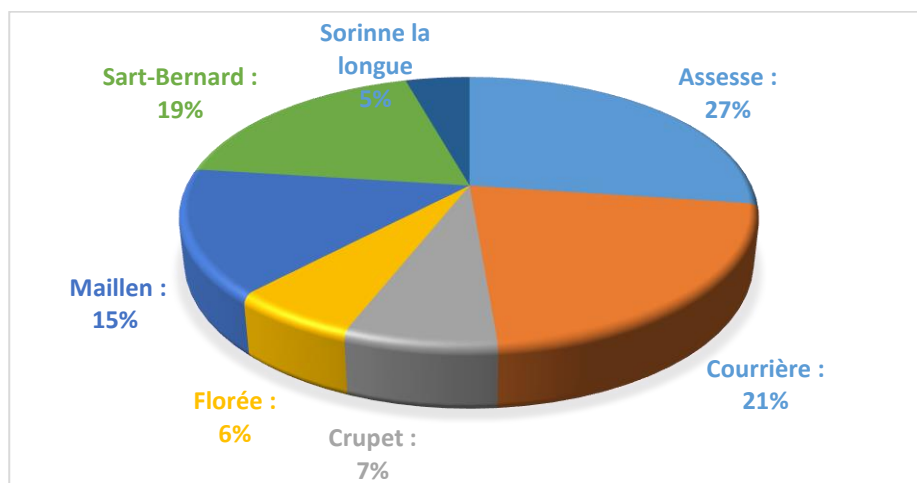
Total : 6975

Répartition par sexe

	<i>Au 31 décembre 2017</i>	<i>Au 31 décembre 2018</i>	Au 31 décembre 2019
Hommes	3452	3538	3494
Femmes	3419	3485	3481
Total	6871	7023	6975

Répartition par village de la Commune

	En 2019
- à Assesse :	1896
- à Courrière :	1455
- à Crupet :	526
- à Florée :	426
- à Maillen :	1041
- à Sart-Bernard :	1311
- à Sorinne-la-Longue :	320



2. Mutations

En 2018

	Hommes	Femmes	Total
Immigration	253	261	514
Emigration	231	224	455
Radiations			
Mutations internes	56	65	121

En 2019

	Hommes	Femmes	Total
Immigration	255	297	552
Emigration	253	270	523
Radiations	10	2	12
Mutations internes	78	76	154

3. Nombre de cartes d'identités délivrées

	En 2017	En 2018	En 2019
Cartes d'identité électroniques	1372	1066	412
Cartes d'identité électroniques pour les moins de 12 ans	292	309	276
Cartes d'identité enfants (carton)	3	13	11
Attestation d'immatriculation non CEE	46	48	54
Total	1713	1436	749

4. Nombre de passeports délivrés

en 2017 : 337

en 2018 : 413

en 2019 : 306

5. Nombre de permis de conduire délivrés

	En 2017		En 2018	En 2019
Permis de conduire	279		288	286
36 mois :	115	} Permis provisoire	74	63
18 mois	5			
modèle 3	10			
Permis de conduire international	32		42	37

6. Nombre de documents délivrés

	En 2017	En 2018	En 2019
Cohabitations légales	49	63	71
Attestations perte et vol CI	97	121	126
Demandes de CI provisoires	0	0	0
Autorisations parentales	316	361	375
déclarations dernières volontés	15	8	17
compositions de ménage	1798	2378	2346
certificat de vie	33	20	31
Bulletins de renseignements	242	Ces données ne sont plus disponibles au niveau communal mais au niveau fédéral.	
Casier	209		
Confidentiel	419		
Extraits de Casier judiciaire	797		

3. Etat-Civil

	2017	2018	2019
Naissances	72	64	69
	dont 35 garçons et 37 filles	dont 37 garçons et 27 filles	31 garçons et 38 filles
Décès	45	46	41
	dont 26 hommes et 19 femmes	dont 20 hommes et 26 femmes	22 garçons et 19 filles
Divorces	35	36	16
Adoptions	0	1	3
Reconnaisances	42	35	46
Mariages	25	35	22
Déclarations de nationalité	2	3	10
Transcription acte de naissance	0	0	2
Transcription acte de mariage	0	1	0

4. Elections

Agent traitant : Thomas LAMBERT

La liste des électeurs se composait :

pour l'année 2006 de 4.654 électeurs (dont 4.627 belges et 27 européens)
pour l'année 2007 de 4.709 électeurs
pour l'année 2008 de 4.660 électeurs
pour l'année 2009 de 4.745 électeurs (dont 4.727 belges et 18 européens)
pour l'année 2010 de 4.818 électeurs
pour l'année 2011 : pas d'élection
pour l'année 2012 de 5023 électeurs (dont 34 Européens et 3 non-Européens),
pour l'année 2013 : pas d'élections
pour l'année 2014 : de 5095 d'électeurs
pour l'année 2015 : 5095 électeurs (élections du 25/05/14).
Pour l'année 2016 : 5095 électeurs
Pour l'année 2017 : 5095 électeurs
Pour l'année 2018 : 5253 électeurs (élections communales du 14/10/2018)

Pour l'année 2019 : 5289 électeurs (élections législatives fédérales du 26 mai)

5. Personnel

Agent traitant : Thomas LAMBERT

1. Données relatives au personnel

Synthèse de la répartition du temps de travail
(Remplacements compris)

	Agents	ETP
Service administratif	29	27,3
Accueil extrascolaire	18	9,25
Office du Tourisme	3	2,25
Bibliothèque	3	3
Entretien	5	2,9
Service Travaux	23	23
Total	81	67,7
dont contractuels	64	50,7
dont statutaires	17	17

A.C. ASSESTE – LISTE DU PERSONNEL PAR SERVICE AU 02/10/19

Service	NOM et prénom	Fonction	Statut/contrat	Grade	Régime	entrée en service
Directeur général	FRANQUINET Jean-Pierre	Directeur général	Statutaire	Légal	100%	1/09/1994
Secrétariat général	PAULUS Malorie	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	9/07/2012
Population – Etat-Civil	ANDRE Aurélie	Employée d'administration	CDI APE	D4	100%	1/09/2008
	BOTTON Nadine	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	3/04/2018
	DEGRAEVE Barbara	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	1/09/2014
	NOTTE Anne-Françoise	Employée d'administration	CDI APE	D3	80%	1/11/1984
Comptabilité – Finances	DAWANT Xavier	Employée d'administration	CDI APE	D4	100%	1/05/2017
	CALANDE Stéphanie	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	2/10/2019
	PESESSE Chantal	Auxiliaire d'administration	CDI APE	E2	80%	14/08/2006
Enseignement – PCDR	GILSON Sylvie	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	7/01/2009
	DE GUSSEM Natacha	Employée d'administration	CDI	D4	50%	1/09/2008
Urbanisme – Environnement	TRIPNAUX Hélène	Attachée spécifique	Statutaire	A2 SP.	100%	1/03/2002

Accueil extrascolaire	DEVAUX Guy-Loup	Employé d'administration	CDI APE	D6	100%	11/06/2018
	JANDRAIN Jean-François	Employé d'administration	Statutaire	D6	100%	1/05/2001
	POLET Frédérique	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	2/09/2010
	CHAMBERLAND Lidwin	Employée d'administration	CDI	D6	75%	6/07/2009
	BILLA Dominique	Animatrice	CDI APE	D4	50%	1/02/2016
	BOUCHAT Chloé	Animatrice	CDI APE	D4	50%	2/09/2019
	DRESSE Amandine	Animatrice	CDI APE	D4	50%	1/09/2008
	FAVEAUX Nathalie	Animatrice	CDI APE	D4	50%	4/06/2018
	FINFE Nathalie	Animatrice	CDI APE	D4	50%	24/08/2010
	GAILLARD Pauline	Animatrice	CDI APE	D4	50%	29/08/2011
	GILSON Paméla	Animatrice	CDI APE	D4	50%	1/09/2008
	LAHAUT Isabelle	Animatrice	CDI APE	D4	50%	2/09/2019
	LALOUX Laurence	Animatrice	CDI APE	D4	50%	29/03/2017
	LISMAN Eloïse	Animatrice	CDI APE	D4	50%	23/10/2017
	LOLY Martine	Animatrice	CDI APE	D4	50%	10/11/2014
Communication – Taxes Personnel – Patrimoine Gestion de projets Tourisme – Culture Bibliothèque	PONCELET Hélène	Animatrice	CDI APE	D4	50%	2/09/2019
	SIMON Nancy	Animatrice	CDI APE	D4	50%	10/11/2014
	ANECA Martine	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	19/06/2014
	LAMBERT Thomas	Employé d'administration	Statutaire	D6	100%	1/12/2005
	POLITI Stéphanie	Employée d'administration	Statutaire	D6	100%	15/02/2007
	BURLET Axelle	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	3/05/2018
	BINAME Domnine	Employée d'administration	Statutaire	D6	100%	15/07/2003
	BOUTSEN Geneviève	Employée d'administration	CDI APE	D6	50%	7/06/2018
	MANTIA Véronique	Employée d'administration	CDI APE	D6	75%	15/11/2010
	BOUCHER Dominique	Bibliothécaire en chef	Statutaire	A1 SP.	100%	1/01/2003
	DUFRANE Marie	Employée de bibliothèque	CDI	D6	100%	1/03/2010
	MOUTON Bernard	Employé de bibliothèque	Statutaire	B2	100%	1/02/2005
	LACROIX Myriam	Chef de service	Statutaire	C4	100%	12/11/1996
	LEFEBVRE Lucie	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	3/12/2018
	XHENEUMONT Guy	Gradué/bachelier spécifique	CDI APE	B1	100%	5/11/2018
Marchés publics/Travaux SIPPT Informatique Travaux	DOSSOGNE Denis	Agent technique	Statutaire	D9	100%	2/04/2018
	ENCKELS Laurent	Agent technique	Statutaire	D7	100%	25/05/2000
	BODART Daniel	Ouvrier qualifié	Statutaire	D4	100%	5/06/1989
	CAPELLE Olivier	Ouvrier qualifié	CDI APE	D4	100%	3/05/2000

**Entretien –
Techniciennes
de surface**

CASSART Jean-Philippe	Ouvrier qualifié	CDI APE	D4	100%	1/06/2002
DEBEHOGNE Arnaud	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	18/10/2011
DEFLOO Mathieu	Ouvrier qualifié	CDI	D2	100%	1/11/2006
DELCOURT Christophe	Ouvrier qualifié	Statutaire	D4	100%	1/08/2002
DESCY Michaël	Ouvrier qualifié	CDI APE	D4	100%	8/01/2018
DOCHAIN Philippe	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	16/08/2010
DOOREMONT Christian	Ouvrier qualifié	Statutaire	D4	100%	1/10/1984
DUPANLOUP Jean-Luc	Ouvrier qualifié	CDI APE	D3	100%	1/06/2009
FADEUR Jacques	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	14/02/2017
GASHY Skender	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	21/09/2009
HOUSIAUX Raymond	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	10/10/2011
LIBOIS Alain	Ouvrier qualifié	Statutaire	D3	100%	3/07/2007
MEYANT Pierre	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	1/06/2010
OTTELET Michaël	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	1/04/2012
PESESSE Didier	Ouvrier qualifié	Statutaire	D4	100%	26/01/1978
PESESSE Dominique	Ouvrier qualifié	Statutaire	D4	100%	1/09/1998
PITON Benjamin	Ouvrier qualifié	CDI APE	D3	100%	16/10/2006
THEATE Dominique	Ouvrier qualifié	CDI APE	D4	100%	1/05/2002
ANDRE Claire	Ouvrière non-qualifiée	CDI APE	E2	63%	1/04/2016
BEAURAING Isabelle	Ouvrière non-qualifiée	CDI APE	E3	50%	22/11/1995
DEKIMPE Jeannine	Ouvrière non-qualifiée	CDI APE	E3	50%	1/12/1989
HENNE Arabella	Ouvrière non-qualifiée	CDI APE	E2	50%	2/09/2019
NGUYEN Phuong	Ouvrière non-qualifiée	remplacement	E2	79%	12/08/2015
SCIUS Isabelle	Ouvrière non-qualifiée	CDI APE	E3	89,50%	2/05/2002

2. Mouvements internes en cours d'année

• Recrutements :

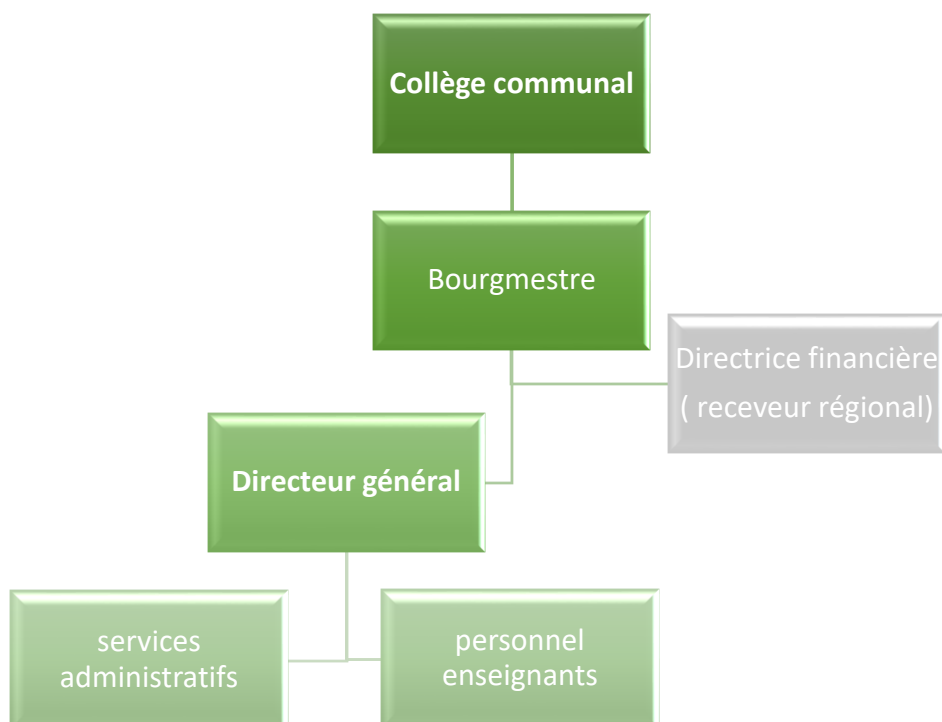
3 Entrées (CDI uniquement) :

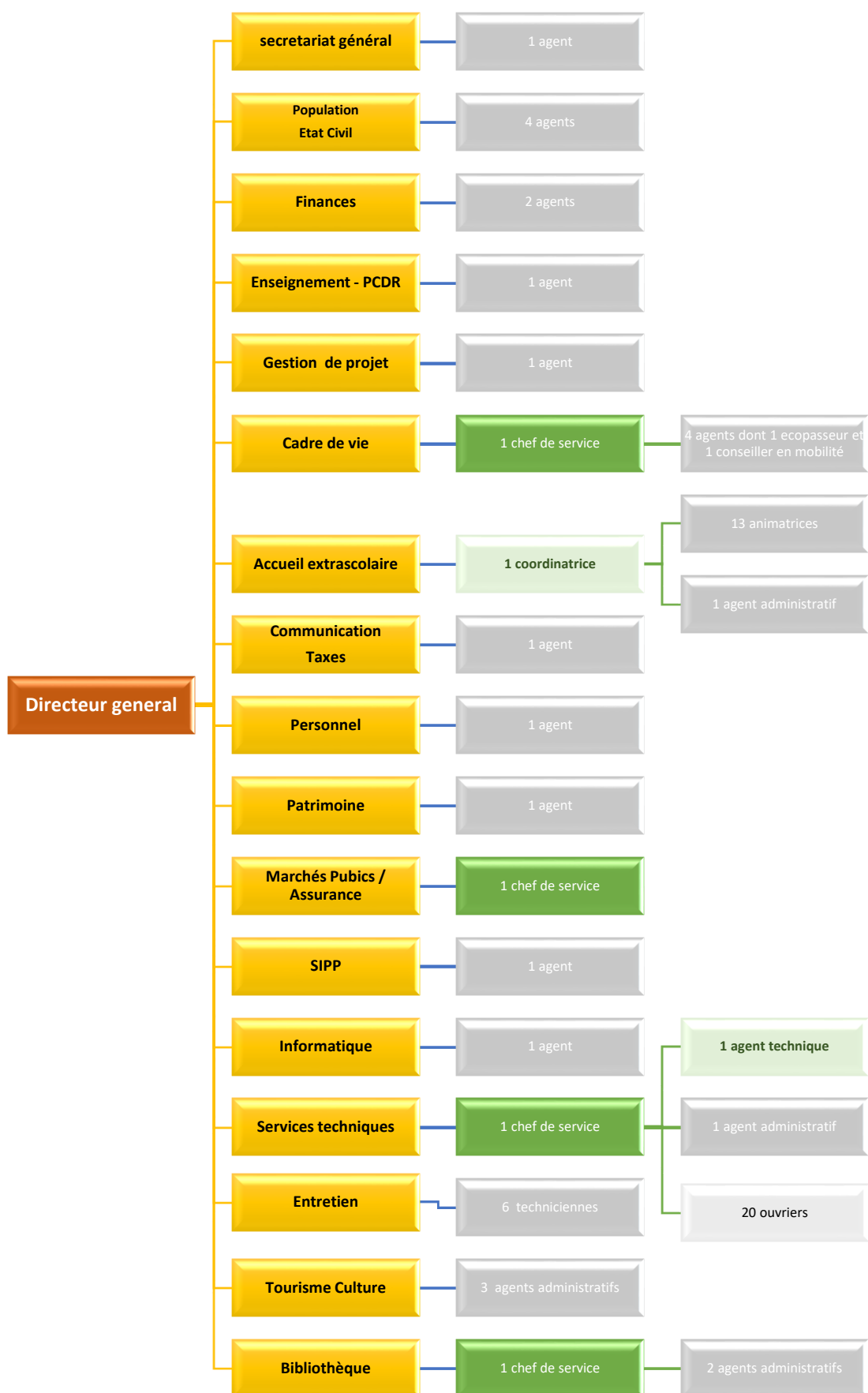
- Stéphanie CALANDE (02/10/19)
- Arabella HENNE (02/09/19)
- Isabelle LAHAUT (04/05/19)

1 Départ (retraites uniquement) :

- Patrick VAN LIEFFERINGE (31/03/19)

3. Organigramme





4. Formations et évolution de carrière

Un agent a poursuivi le cycle en deuxième année de Sciences administratives.
Un nouvel agent a entamé la première année de cette même formation pour l'année académique 2019-2020.

EMPLOYES – FORMATIONS 2019				
Nom	Echelle actuelle	Ancienneté d'échelle	Formation à prévoir	Formations passées
ANECA	D6 au 01/06/14			
BINAME	D6 au 16/07/03			Sciences adm. (cycle complet)
BOTTON	D4 au 01/04/18	4 ans au 01/04/22	Sciences admi.	
BOUCHER	A1 SP. au 01/01/03	16 ans au 01/01/19		
BURLET	D6 au 01/05/18			Sciences adm. en cours (1 ^{er} année)
DAWANT	D4 au 01/04/17	4 ans au 01/04/21	Sciences adm	Sciences adm. en cours (2 ^{ème} année)
DEGRAEVE	D6 au 01/09/14		Sciences adm.	Sciences adm. (cycle complet)
DEVAUX	D6 au 01/07/18			
DUFRANE	D6 au 01/03/10	8 ans au 01/03/18	baccalauréat bibliothécaire	
GILSON	D6 au 01/07/13			Sciences adm. (cycle complet)
JANDRAIN	D6 au 01/05/01			
LACROIX	C4 au 01/11/12			
LAMBERT	D6 au 01/12/05			Sciences adm. (cycle complet)
LEFEBVRE	D6 au 01/12/18			
MANTIA	D6 au 01/11/10			
MOUTON	B2 au 01/01/14	8 ans au 01/01/22		
NOTTE	D3 au 01/05/02	16 ans au 01/05/18	D3/D4 – 300h en Sc. Adm.	Formation non souhaitée
PAULUS	D6 au 01/07/16			Sciences adm. (cycle complet)
PESESSE	E2 au 01/07/14	8 ans au 01/07/22	E2/E3	
POLET	D6 au 01/09/14			Sciences adm. (cycle complet)
POLITI	D6 au 01/03/11			Sciences adm. (cycle complet)
TRIPNAUX	A2 SP. au 01/01/14			A1 SP./A2 SP. – Manag. Com.

XHENEUMONT	B1 au 01/11/18			
-------------------	-------------------	--	--	--

OUVRIERS – FORMATIONS 2019				
Nom	Echelle actuelle	Ancienneté d'échelle	Formation à prévoir	Formations passées
BODART Daniel	D4 au 01/07/09			D3/D4
CAPELLE Olivier	D4 au 01/01/17			D1/D2, D2/D3, D3/D4
CASSART Jean- Philippe	D4 au 01/01/17			D1/D2, D2/D3, D3/D4
DEBEHOGNE Arnaud	D2 au 01/07/14	4 ans au 01/11/18		valorisation du CESS
DELCOURT Christophe	D4 au 01/01/17			D1/D2, D2/D3, D3/D4
DOCHAIN Philippe	D3 au 01/07/18	4 ans au 01/07/22	D3/D4	D2/D3
DOOREMONT Christian	D4 au 01/01/10			D3/D4
DUPANLOUP Jean- Luc	D3 au 01/06/17	4 ans au 01/06/21		
ENCKELS Laurent	D4 au 01/06/12			valorisation du CESS
FADEUR Jacques	D2 au 01/02/17	4 ans au 01/02/21		
GASHI Skender	D3 au 01/07/18	4 ans au 01/07/22	D3/D4	D2/D3
HOUSIAUX Raymond	D3 au 01/07/18	4 ans au 01/07/22	D3/D4	D2/D3
LIBOIS Alain	D3 au 01/09/15	4 ans au 01/09/19		D1/D2 et D2/D3
MEYANT Pierre	D2 au 01/07/14	4 ans au 01/07/18	D2/D3	formation non souhaitée
OTTELET Michaël	D2 au 01/07/14	4 ans au 01/07/18	D2/D3	valorisation du CESS
PESESSE Didier	D4 au 01/07/09			D3/D4
PESESSE Dominique	D4 au 01/01/12			D1/D2 + CESS
PITON Benjamin	D4 au 01/02/19			D1/D2 et D2/D3 D3/D4
SCIUS Isabelle	E3 au 01/06/18			E2/E3
THEATE Dominique	D4 au 01/01/17			D1/D2, D2/D3, D3/D4

6. Patrimoine

Agent traitant : Stéphanie POLITI

1. Les objectifs

Pour la Commune d'Assesse et suivant la déclaration de politique communale, les objectifs du service Patrimoine sont :

- Identifier, protéger et mettre en valeur le petit patrimoine culturel de la commune (dossier en cours via le service de Gestion de Projet, madame Axelle BURLET, en collaboration avec Monsieur Marcel DAUWEN, APEA).
- Valoriser le patrimoine communal.
- Réintégrer dans le patrimoine communal certaines voiries dans les lotissements privés

2. Les aliénations et les acquisitions

- Vente de terrains aux Loges à Crupet (lots 5, 7 et 8)
- Vente d'un terrain communal sis rue de Skeuvre à Florée.

7. Informatique

1. Responsable informatique

Suite à la décision du Conseil du 19 juillet 2018, Monsieur Guy Xheneumont est désigné en tant que responsable informatique. A ce titre, il entre en fonction le 05 novembre 2018 et est chargé des missions et tâches décrites ci-dessous.

2. Mission générale

Le responsable informatique et administrateur réseau gère la structure et la continuité du réseau informatique en développant une vision stratégique de ses interconnexions.

Il contrôle les accès aux informations et applications et analyse les dysfonctionnements relatifs aux systèmes et au réseau.

Il transforme les éléments en les ajustant aux besoins du contexte et en mettant à jour les profils des utilisateurs et moyens de sécurisation du réseau informatique.

Il gère l'ensemble du parc informatique (PC et serveurs virtuels) et assume le rôle de conseiller en sécurité informatique. Il est l'interface de la Commune dans ses rapports avec les prestataires ou fournisseurs liés à son domaine de compétence.

3. Description des tâches

Gestion :

- Assurer la configuration du matériel à intégrer aux réseaux.
- Assurer le rôle de Conseiller Sécurité (BCSS, RN, Siel,...) et de Responsable accès entité (Digiflow, Marchés publics, Sécurité Sociale etc...)
- Assurer le suivi de la maintenance du matériel informatique et des programmes.
- Assurer le suivi de la maintenance du réseau informatique.
- Assurer le suivi des mises à jour des logiciels et applications informatiques.
- Assurer le suivi des sauvegardes des informations traitées par l'organisation.
- Centraliser les besoins de matériel d'équipement pour effectuer des commandes groupées.
- Enregistrer, sauvegarder les données du réseau complet.
- Gérer le parc informatique (PC, serveurs virtuels), le matériel de reprographie.
- Gérer le réseau (active directory, gestion utilisateurs, partage de ressources, sécurité d'accès...) et les services réseau (DHCP, DNS, VPN...).
- Gérer les droits d'accès aux applications informatiques, aux bases de données, aux systèmes et aux informations de l'organisation.
- Gérer les stocks du matériel informatique.
- Inventorier les logiciels de base disponibles et les besoins des usagers du réseau.
- Organiser une veille informatique permanente permettant d'anticiper les évolutions technologiques.
- Traiter les problèmes, le plus souvent à distance, en prenant la main sur l'ordinateur de l'utilisateur.

Contrôle :

- Contrôler le fonctionnement des serveurs et du réseau informatique de l'organisation.
- Contrôler les procédures de sécurité (les droits d'accès, les mots de passe...).
- Contrôler l'utilisation du réseau en autorisant ou limitant les accès à la connexion.
- Détecter les anomalies et les pannes de fonctionnement des systèmes et du réseau.
- Détecter les points critiques du réseau (ouverture d'accès, sécurisation, confidentialité accrue, mot de passe, sauvegarde ...).
- Identifier les besoins de matériel et d'équipement.
- Identifier les risques, les dysfonctionnements, incidents ou non-conformités et instaure des mesures correctives.
- Mettre à jour l'antivirus.
- S'assurer du respect des normes de sécurité relatives aux systèmes et au réseau.
- Sécuriser le réseau (les protections antivirales, pare-feu ...) de l'organisation.
- Surveiller le bon fonctionnement des systèmes et du réseau.
- Tester le fonctionnement du réseau informatique, les équipements informatiques, les nouveaux matériaux,...
- Veiller à l'accessibilité, la fiabilité et la sécurité des informations.

Analyse :

- Analyser la performance du réseau et ses possibilités d'optimisation.
- Analyser les situations problématiques en combinant les différents facteurs.
- Analyser les solutions hardware, de manière à procurer à tous les utilisateurs un poste de travail performant en adéquation avec leur fonction.
- Comparer les offres de service des fournisseurs.
- Diagnostiquer les problématiques relatives aux systèmes et au réseau.
- Recouper les besoins des utilisateurs du réseau avec la vision stratégique de la gestion informatique de l'organisation.

Stratégie :

- Anticiper les problématiques et entreprendre des démarches de façon autonome.
- Budgétiser les coûts des investissements relatifs au réseau informatique.
- Coordonner la planification des interventions sur le réseau.
- Déterminer les moyens informatiques en adéquation avec les besoins.
- Développer une vision générale du réseau et proposer des plans de secours qui garantissent la continuité du fonctionnement.
- Evaluer l'efficacité du réseau informatique auprès des utilisateurs.
- Proposer des moyens d'assurer le bon fonctionnement du réseau (ouverture d'accès, sécurisation, confidentialité accrue, mot de passe, sauvegarde ...).

8. Communication

Agents traitants : Martine ANECA, Malorie PAULUS, Guy XHENEUMONT

1. Le bulletin communal d'information

Suite à la décision prise lors du Conseil communal du 25 février 2014, modifiant le R.O.I du Conseil communal, le bulletin communal paraît 6 fois par an et contient 20 pages par numéro. Chaque année 5 bulletins classiques et 1 hors-série sont édités.

Outre les informations sur les décisions prises par le Conseil communal et les services proposés par l'Administration communale et le CPAS, le bulletin communal contient des articles thématiques, les actualités communales, des renseignements utiles, des informations d'intérêt général, etc. Il donne également la possibilité aux associations de la commune de mettre en avant leurs activités.

En 2019, l'équipe de rédaction se composait des membres suivants :

- M. Julien DELFOSSE, Editeur responsable ;
- Mmes Pascale BRICHARD, Monique DANS, Malorie PAULUS, Véronique MANTIA et Martine ANECA ;
- MM. Gérard TRAUSCH, Frédéric LANDRAIN, Thierry BERNIER, Roger BURLET et Renaud DEHARENG.

La mise en page est réalisée par le service « Communication » et par l'ACSTA (pages de l'Assessible).

L'impression et la distribution du bulletin via BPOST sont prises en charge par la société REGIFO. Chaque édition du bulletin est imprimée en 3.500 exemplaires et est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres d'Assesse.

Particularités pour l'année 2019 :

- Mme Malorie PAULUS a remplacé Mme Martine ANECA durant le deuxième semestre de 2019 ;
- La société REGIFO a réalisé la mise en page des bulletins parus pendant le deuxième semestre de 2019 ;
- Le numéro « hors-série » n'a pas été publié en 2019 ;
- Un nouveau marché public a été lancé pour la réalisation du bulletin communal couvrant la période de 2020 à 2022 inclus.

2. Edition de guides

En 2019, le service « Communication » a réalisé une brochure présentant l'enseignement communal.

Ce guide de 16 pages présente les cinq écoles communales et le service communal de l'accueil extrascolaire et temps libre. Il contient également les modalités d'inscription ainsi que quelques informations pratiques.

L'impression et la distribution de cette brochure sont assurées par la société REGIFO.

3. Le Site Internet Communal

Le site internet www.assesse.be est le site officiel de la commune d'Assesse.

Suite à l'accord de principe, donné par le Collège communal en séance du 13 juillet 2015, quant à la migration vers la nouvelle version "V3" du produit site internet lancé en 2014 par IMIO, un projet d'actualisation du site Internet communal a été initié en 2015.

En 2015 et 2016, le service « Communication » a collaboré avec l'ensemble des services communaux concernés afin de mettre à jour les données présentes sur le site Internet.

Pour des raisons de manque de temps, ce projet a été suspendu en 2017 et 2018.

Particularités pour l'année 2019 :

- M. Guy XHENEUMONT, agent informatique, a repris le projet, relatif à la mise en œuvre du nouveau site, de Mme Martine ANECA.
- Mme Malorie PAULUS a pris en charge les mises à jour du site actuel durant le deuxième semestre de 2019.

4. Autres

Le service « Communication » est également en charge du suivi des demandes de publication, de promotion, ... introduites par des associations, ASBL, services publics, ... En 2019, 6 demandes ont été mises à l'ordre du jour du Collège communal par Martine ANECA durant le premier semestre.

Les demandes émises durant le deuxième semestre 2019 ont été prises en charge par Madame Malorie PAULUS mais n'ont pas fait l'objet d'une inscription systématique à l'ordre du jour du Collège.

9. Autorisations manifestations publiques

Agents traitants : Martine ANECA

Mme Stéphanie CALANDE a remplacé Mme Martine ANECA à partir du 02 octobre 2019.

1. Mission principale

Suivi administratif de toute demande d'organisation de manifestation publique.

2. Introduction

L'organisation d'une manifestation publique est soumise à l'autorisation préalable du Bourgmestre. La demande se fait via un formulaire *ad-hoc* et doit être introduite au plus tard trois mois avant la date de la manifestation.

Après dépôt du dossier complet, toute demande est envoyée pour avis aux services de sécurité (police et pompiers). Dès que ceux-ci ont rendu leur avis, la demande est transmise au Collège communal qui décidera de donner un accord de principe ou de refuser l'organisation de l'événement.

La plupart des autorisations sont soumises à des conditions permettant de s'assurer du bon déroulement de l'événement. Certaines manifestations nécessitent la prise d'un arrêté de police et/ou la fourniture de matériel (barrières Nadar, panneaux de signalisation, ...).

La rédaction des arrêtés de police et la mise à disposition de matériel sont assurées par les services techniques de la Commune.

3. Règlements

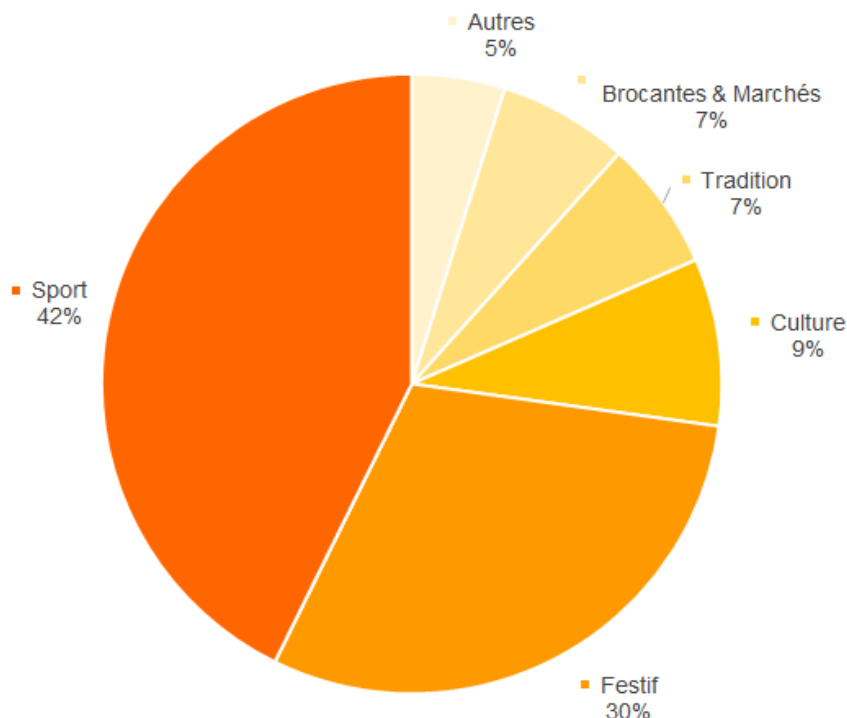
En 2019, les règlements suivants étaient en vigueur :

- Règlement relatif à l'organisation des manifestations publiques approuvé par le Conseil communal en séance du 19 juillet 2018 ;
- Règlement relatif à l'organisation des manifestations publiques approuvé par le Conseil communal en séance du 24 juin 2019 ;
- Règlement-redevance relatif à la mise à disposition de matériels et de fournitures de voiries approuvé par le Conseil communal en séance du 30 janvier 2018 ;
- Règlement-redevance relatif aux travaux effectués par l'Administration communale pour le compte de tiers adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018.

4. Chiffres

En 2019, le service « Autorisations manifestations publiques » a traité 103 demandes relatives à l'organisation d'une manifestation publique.

Répartition par type de manifestation publique



Activités sportives : 44 demandes

- Marches et trails : 16
- Randonnées VTT et cyclistes : 13
(*non compétitives*)
- Randonnées motorisées : 7
(*voitures anciennes, motos, ...*)
- Pétanque : 3
- Courses cyclistes (*compétitives*): 2
- Concours équestre : 1
- Tournoi de football : 1
- Rallye automobile : 1

Activités festives : 31 demandes

- Soirées : 11
- Kermesses : 7
- Soupers/Banquets/Apéros : 6
- Fêtes de quartier : 5
- Cirque : 1
- Autres : 1

Tradition : 7 demandes

- Événements à thème : 3
(*par ex. Noël, Halloween, ...*)
- Grands feux : 4

Brocantes & Marchés : 7 demandes

- Brocantes : 4
- Marchés : 3

Activités culturelles : 9 demandes

- Concerts : 5
- Expositions d'art : 3
- Théâtre : 1

Autres : 5 demandes

Outre les demandes relatives aux événements publics, le service a également pris en charge le suivi administratif des demandes et déclarations suivantes:

- Demandes relatives à l'organisation d'une activité foraine : 13 ;
- Demandes relatives à l'installation d'un commerce ambulant : 2 ;
- Demandes relatives à l'organisation de battues : 6 ;
- Déclaration d'une fête privée : 3 ;
- Déclaration de manœuvres militaires : 6 ;
- Demandes de vente et de distribution d'objets sur le territoire de la Commune : 2 ;
- Divers : 8.

10. Taxes et redevances

1. Missions

Tâches générales des agents traitants :

- Recensement des éléments taxables ;
- Etablissement et envoi des formulaires de déclaration ;
- Gestion des déclarations et des informations nécessaires à l'établissement des taxes ;
- Gestion de la procédure de taxation d'office ;
- Préparation à l'établissement des rôles ;
- Envoi des avertissements-extraits de rôle aux contribuables ;
- Etablissement et envoi des factures liées aux redevances ;
- Gestion des réclamations contre les impositions communales ;
- Communication de toutes les informations concernant les taxes et redevances communales aux citoyens.

2. Taxes

Les règlements-taxes suivants étaient en vigueur pour l'exercice 2019 :

Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques à charge des habitants du Royaume qui sont imposables dans la Commune au 1^{er} janvier 2019

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 25 septembre 2018

La taxe est fixée à 8,5% de l'impôt des personnes physiques dû à l'Etat pour le même exercice, calculé conformément aux dispositions du Code des Impôts sur les revenus.

Taxe sur les centimes additionnels au précompte immobilier

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 25 septembre 2018

Taux : 2600 centimes au précompte immobilier

Taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers

Agent traitant : Xavier DAWANT

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

La taxe est due par ménage.

La taxe est constituée d'une composante forfaitaire et d'une partie variable.

a) La partie forfaitaire

Cette partie de la taxe couvre les services de gestion des déchets, à savoir:

- Les coûts de collecte hebdomadaire des déchets ménagers ;
- Les coûts d'exploitation du parc à conteneurs ;
 - La collecte et le traitement des déchets d'un nombre de kilos dépendant de la composition du ménage ou du type de logement (voir tableau ci-dessous).

Composition du ménage ou type de logement	Nombre de kilos compris dans le forfait	Taux
Isolé	10 kg	50 €
Ménage de 2 personnes	16 kg	80 €
Ménage de 3 personnes	21 kg	100 €
Ménage de 4 personnes	25 kg	120 €
Ménage de 5 personnes et plus	29 kg	130 €
Seconde résidence	12 kg	80 €

b) La partie variable : 0,25 € par kilo chargé

Taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets assimilés aux déchets ménagers

Agent traitant : Xavier DAWANT

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

La taxe est due pour chaque lieu d'activité desservi par le service de collecte, pour toute personne physique ou morale exerçant une profession libérale, indépendante ou commerciale, de services ou industrielle ou autre et occupant tout ou partie d'immeuble situé sur le territoire communal. Elle est également due, solidairement, par les membres de toute association exerçant sur le territoire communal dans le courant de l'exercice une activité de quelque nature qu'elle soit, lucrative ou non.

La taxe est constituée d'une composante forfaitaire et d'une partie variable.

a) La partie forfaitaire : 120 € par an

Cette partie de la taxe couvre les services de gestion des déchets ménagers dits « assimilés », à savoir :

- Les coûts de collecte hebdomadaire des déchets ménagers ;
- Les coûts d'exploitation du parc à conteneurs ;
- La collecte et le traitement des déchets assimilés de 50 kilos.

b) La partie variable : 0,25 € par kilo chargé

Taxe indirecte sur les inhumations des restes mortels incinérés ou non

Agent traitant : Xavier DAWANT

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

Taux : 200 € par inhumation, dispersion ou placement en columbarium

Taxe sur la délivrance de documents administratifs

Service traitant : Service population

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

Type de document	Taux
Carte électronique d'identité pour belges et étrangers pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans	4,00 €

Carte électronique d'identité pour belges et étrangers pour les enfants de moins de 12 ans	gratuit
Titre de séjour d'un étranger	3,00 €
Autres documents ou certificats de toute nature, extraits, copies, visas pour copie conforme, autorisation	3,00 €
Nouveau passeport	15,00 €
Photocopie	0,20 €
Légalisation de signatures	3,00 €
Changement de prénom	200,00 €
Permis de conduire ou duplicata	5,00 €

Chiffres pour l'année 2019

Voir chapitres « Population » à la page 6 et « Etat-civil » à la page 9.

Taxe sur les immeubles inoccupés

Agent traitant : Martine ANECA

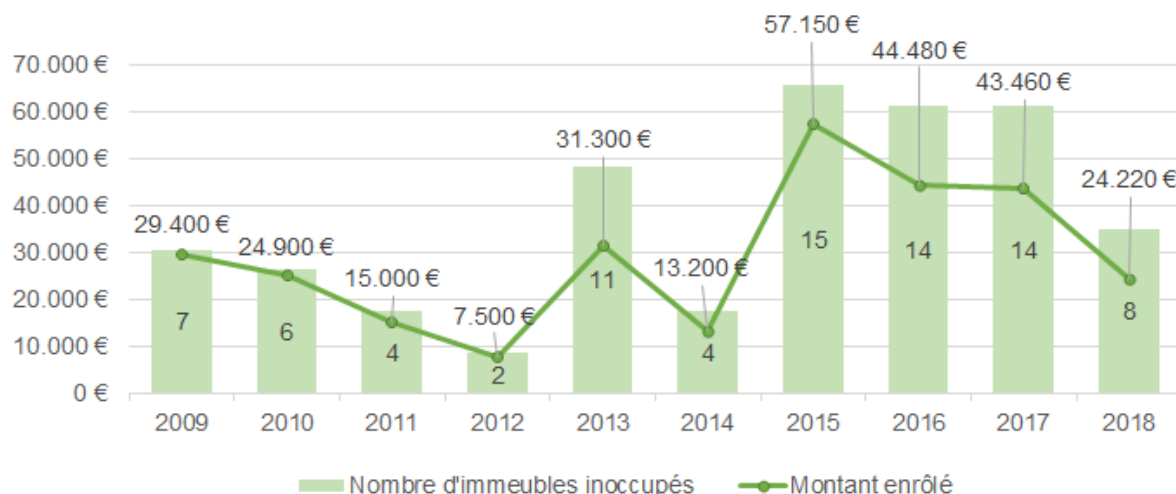
Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

	Taux par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou de partie d'immeuble bâti*
1 ^e année de taxation	100 €
2 ^e année de taxation	140 €
À p. d. la 3 ^e année de taxation	180 €

Le montant de la taxe ne pourra toutefois excéder 5.000 €.

(*) *tout mètre courant de façade commencé étant dû en entier*

Montants enrôlés et nombre d'immeubles inoccupés pour la période 2009-2018
Synthèse par exercice d'imposition



Chiffres pour l'exercice 2019

L'établissement du rôle principal relatif à l'exercice 2019 est prévu pour 2020.

Des procès-verbaux de constatation ont bien évidemment été dressés en 2019, plus précisément :

- 33 immeubles ont fait l'objet d'un premier constat ;

- 17 immeubles ont fait l'objet d'un deuxième constat ;
- 7 immeubles ont fait l'objet d'un constat annuel.

Réclamations

- 3 demandes de dégrèvement de la taxe relative à l'exercice 2018 ont été traitées.
- 1 demande d'exonération de la taxe relative aux exercices 2019 et 2020 a été traitée.
- 3 affaires concernant 2 biens différents et 3 exercices (2015, 2016 et 2017) sont en cours devant le Tribunal de première instance de Namur.

Taxe sur les secondes résidences

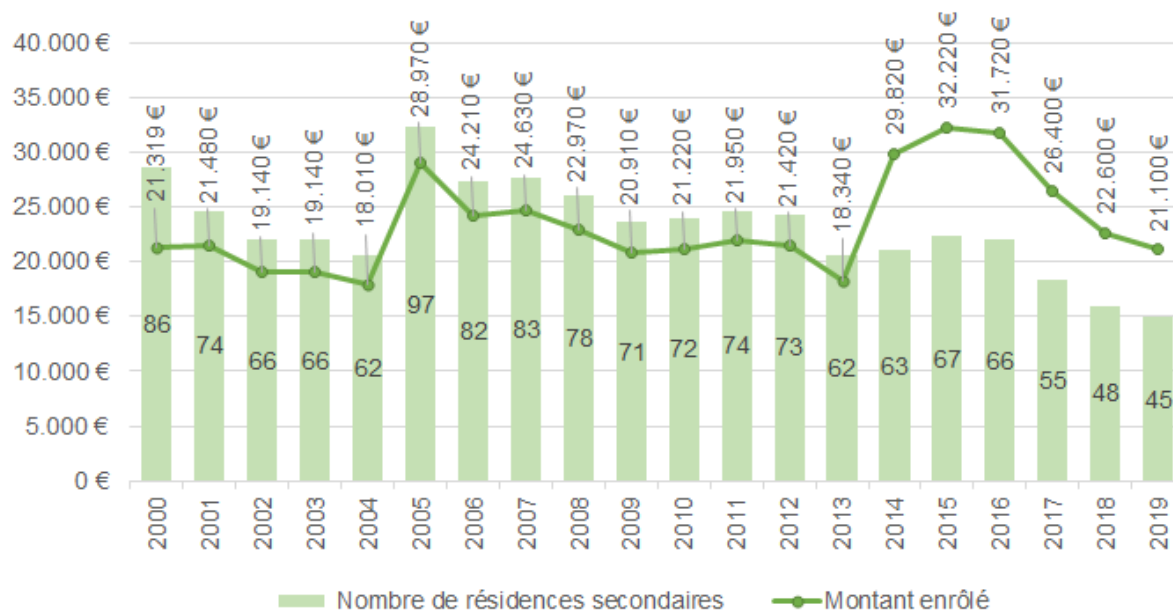
Agent traitant : Martine ANECA

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

Taux :

- 500 € par an et par seconde résidence
- 220 € par an et par caravane isolée

Montants enrôlés et nombre de secondes résidences pour la période 2000-2019
Synthèse par exercice d'imposition



Réclamations

- 1 demande de dégrèvement partiel de la taxe relative à l'exercice 2018 a été traitée.

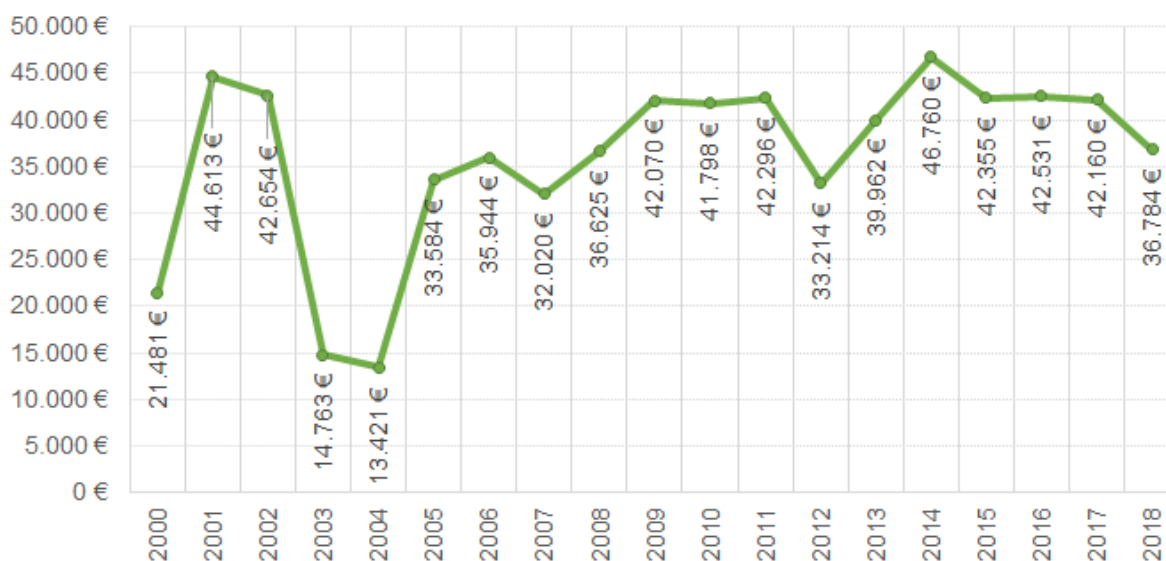
Taxe sur la distribution gratuite, à domicile, d'écrits et d'échantillons non adressés qu'ils soient publicitaires ou émanant de la presse régionale gratuite

Agents traitants : Anne-Françoise NOTTE et Xavier DAWANT

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

	Taux (par exemplaire distribué)
Les écrits et les échantillons publicitaires	
jusqu'à 10 grammes inclus	0,013 €
de 10 à 40 grammes inclus	0,0345 €
de 40 à 225 grammes inclus	0,052 €
supérieurs à 225 grammes	0,093 €
Tout écrit distribué émanant de presse régionale gratuite quel que soit le poids	0,007€

Montants enrôlés pour la période 2000-2018
Synthèse par exercice d'imposition



Chiffres pour l'exercice 2019

L'établissement du rôle principal relatif à l'exercice 2019 est prévu pour 2020.

Taxe sur la force motrice

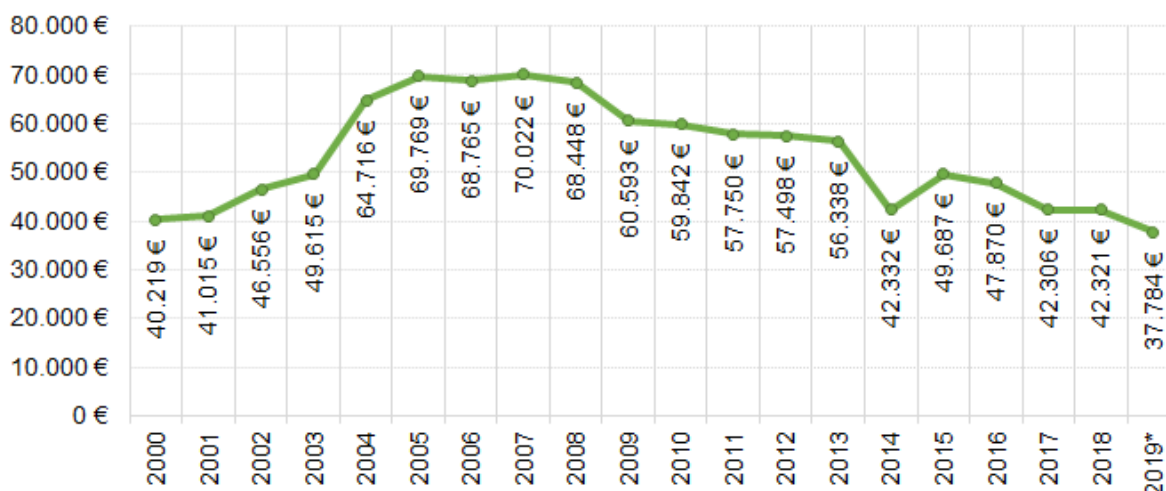
Agent traitant : Martine ANECA

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

Taux :

- 15€ par kilowatt pour les investissements acquis ou constitué à l'état neuf avant 2006
- Exonéré de la taxe : tout nouvel investissement acquis ou constitué à l'état neuf à partir du 1^{er} janvier 2006

**Montants enrôlés pour la période 2000-2019
Synthèse par exercice d'imposition**



Le graphique montre une diminution quasi constante des montants enrôlés à partir de l'exercice 2008. Ceci peut être expliqué par le fait que les nouveaux investissements réalisés à partir du 1^{er} janvier 2006 sont exonérés de la taxe communale.

(*) Le rôle principal comportait 26 articles. L'établissement d'un rôle complémentaire relatif aux taxations d'office est prévu pour 2020.

Chiffres pour l'année 2019

- Le service a dressé 18 procès-verbaux de constatation dans le cadre de la procédure de taxation d'office relative à l'exercice d'imposition 2018, et ce, pour raison d'absence de déclaration. Un rôle complémentaire d'une somme de 2.389,95€ comprenant 18 articles correspondant aux 18 PV a été arrêté et rendu exécutoire par le Collège communal en date du 09 décembre 2019.
- Tout nouvel investissement acquis ou constitué à l'état neuf à partir du 1^{er} janvier 2006 est exonéré de la taxe communale sur la force motrice. Ces exonérations sont fixées aux articles 31 et 36 du décret-programme de la Région wallonne du 23 février 2006. Depuis 2006, des compensations fiscales « Plan Marshall » sont octroyées par la Région wallonne aux communes afin de compenser les réductions des recettes fiscales des communes. Les pertes réelles sont calculées sur base des nombre de moteurs et de kilowatt exonérés ainsi que des taux appliqués dans le règlement-taxe.
- Aucune réclamation n'a été introduite en 2019.

Taxe sur les commerces de nuit

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

Taux : 8,00 € le m² avec un montant maximum total de 1.000 € pour les établissements de plus de 50 m² et de 500 € pour ceux de moins de 50 m².

Taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité**Agent traitant** : Martine ANECA

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 21 décembre 2018

Puissance nominale	Taux par mât et par an
Inférieure à 2,5 mégawatts	12.500 €
entre 2,5 et 5 mégawatts	15.000 €
supérieure à 5 mégawatts	17.500 €

Centimes additionnels à la taxe régionale sur les mâts, pylônes et antennes affectés à la réalisation d'une opération mobile de télécommunications par l'opérateur d'un réseau public de télécommunication

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

Taux : 100 centimes additionnels calculés conformément au décret-programme du 12 décembre 2014 portant des mesures diverses liées au budget en matière de calamité naturelle, de sécurité routière, de travaux publics, d'énergie, de logement, d'environnement, d'aménagement du territoire, du bien-être animal, d'agriculture et de fiscalité.

Taxe sur les enseignes et publicités assimilées visibles d'une voie de communication

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 04 novembre 2014 pour les exercices 2015 à 2018. Pas de règlement pris pour l'exercice 2019.

Taux :

- 0,20 € par dm² sur les enseignes et/ou publicités assimilées
- 0,40 € par dm² sur les enseignes et/ou publicités assimilées lumineuses

Taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules usagés

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

Taux : 9,00 € par m² et 4.000 € par installation

3. Redevances

Les redevances suivantes étaient en vigueur pour l'exercice 2019 :

Redevance pour l'achat de conteneurs munis d'une puce électronique d'identification

Agent traitant : Anne-Françoise NOTTE

Règlement en vigueur : règlement-redevance adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

Volume	Tarif	Supplément pour une serrure (facultatif)
40 litres	45 €	Néant
140 litres	48 €	40 €
240 litres	55 €	40 €
660 litres	180 €	40 €
1100 litres	300 €	40 €

Redevance pour la recherche, la confection et la délivrance de documents et renseignements administratifs

Service traitant : Service population

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

Taux : 25 € par heure prestée avec un minimum de 10 €

Redevance pour les demandes de permis et d'autorisations en matière d'urbanisme et d'environnement

Services traitants : Urbanisme, Environnement

Règlement en vigueur : règlement-redevance adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

Demande	Taux
Permis d'urbanisation	180 €
Petit permis d'urbanisme	125 €
Certificat d'urbanisme n°1	30 €
Certificat d'urbanisme n°2	80 €
Modification de permis de lotir	50 € par lot
Permis d'urbanisation	150 € par lot
Modification de permis d'urbanisation	100 € par lot
Permis d'environnement pour un établissement de 1 ^e classe	900 €
Permis d'environnement pour un établissement de 2 ^e classe	110 €
Permis d'environnement pour un établissement de 3 ^e classe	20 €
Permis unique pour un établissement de 1 ^e classe	2.000 €
Permis unique pour un établissement de 2 ^e classe	150 €

Redevance pour la fourniture de renseignements urbanistiques

Service traitant : Urbanisme, Environnement

Règlement en vigueur : règlement-taxe adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

Taux : 60 euros par demande se rapportant à un même propriétaire.

Redevance pour l'exhumation

Agent traitant : Xavier DAWANT

Règlement en vigueur : règlement-redevance adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

Type	Taux
Simple	300 €
En plein terre	750 €

Redevance pour la location de caveaux d'attente

Service traitant : Services Techniques

Règlement en vigueur : règlement-redevance adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

	Taux (pour un corps)
Pour les 3 premiers mois	gratuit
pour le 4 ^e mois	10 €
pour le 5 ^e mois	20 €
Pour le 6 ^e mois	30 €
Pour le 7 ^e mois	40 €
Pour le 8 ^e mois	50 €
À p. d. 9 ^e mois	60 €/mois
À p. d. 12 ^e mois	100 €/mois

Redevance pour mise à disposition de matériels et de fournitures de voirie

Service traitant : Services techniques

Règlement en vigueur : règlement-redevance adopté par le Conseil communal en date du 30 janvier 2018

Taux : en fonction du matériel emprunté et de la catégorie à laquelle le demandeur appartient

Redevance pour les travaux effectués par l'Administration communale pour le compte de tiers

Service traitant : Services techniques

Règlement en vigueur : règlement-redevance adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

	Taux
Utilisation du camion avec usage de la grue	45 € par heure
Utilisation du camion sans grue	40 € par heure
Utilisation de l'excavatrice	40 € par heure + un forfait de 15 € pour le déplacement
Utilisation du tracteur avec remorque	37 € par heure
Utilisation du tracteur avec faucheuse	37 € par heure
Utilisation d'une camionnette	30 € par heure
Main d'œuvre du personnel communal	25 € par heure et par ouvrier

Redevance pour l'enlèvement des versages sauvages**Service traitant** : Services techniques

Règlement en vigueur : règlement-redevance adopté par le Conseil communal en date du 12 novembre 2018

	Taux
Main d'œuvre du personnel communal	25 € par heure et par ouvrier
Petit véhicule	100 €
Autre véhicule	125 €
Frais de déplacement hors commune	0,50 € par km
Participation des frais de mise en décharge	70 € par tonne

Redevance pour les frais de rappel (sommation) par lettre recommandée**Agent traitant** : la Directrice financière

Règlement en vigueur : règlement-redevance adopté par le Conseil communal en date du 21 novembre 2017 et valable pour les exercices 2018 et 2019.

Taux : 10 €

11. Prévoyance sociale

4. C.P.A.S. d'Assesse – Participation financière

La participation de la commune s'élève à :

2009 : 677.311 €
2010 : 690.858 €
2011 : 691.593,56€
2012 : 741.115,23 €
2013 : 642.937,54 €
2014 : 780.797 €
2015 : 814.897 €
2016 : 753.194,74 €
2017 : 863.388,24 €
2018 : 898.423,52 €

2019 : 916.391,65€

5. Nombre de demandes introduites en matière de pension

Ci-après l'évolution du nombre de demandes introduites en matière de pension :

2009 : 22
2010 : 22
2011 : 14
2012 : 16
2013 : 19
2014 : 2
2015 : 9
2016 : 6
2017 : 5 demandes de pensions anticipées
2018 : 2

2019 : 8 demandes dont 3 demandes de GRAPA

On constate une sensible diminution du nombre de demandes introduites au cours de ces dix dernières années. Plusieurs raisons en sont à l'origine :

- 1) Les conditions pour une pension anticipée se sont durcies et la rende donc moins accessible (il faut, en effet, plus d'années de travail et être plus vieux pour en bénéficier) ;
- 2) Chaque citoyen peut faire lui-même sa demande en ligne et peut aussi la faire dans un bureau de pension. La commune n'est plus la voie d'entrée exclusive.
- 3) L'octroi de la GRAPA se fait d'office ce qui n'était pas le cas il y a quelques années.

Pour les pensions à l'âge légal, la Commune n'est pas sollicitée. Les documents sont envoyés d'office.

12. Subside de Police

Ci-après les montants du subside octroyé à la Police ces dix dernières années :

2007 : 367.822 €
2008 : 375.179 €
2009 : 384.558 €
2010 : 384.558 €
2011 : 393.518,30 €
2012 : 401.388,66 €
2013 : 405.153,35€
2014 : 149.205 €
2015 : 421.522 €
2016 : 421.521,55 €
2017 : 434.167,20 €
2018 : 447.192,22 €

En 2019, le subside s'élève à : : 460.607,98 €

13. ZONE N.A.G.E.

Depuis 2015, la commune d'Assesse contribue avec les autres Communes membres de la zone de secours NAGE à son financement.

En 2019, la participation financière de la commune à la Zone de secours N.A.G.E s'élève comme en 2016, 2017et 2018 à : **204.758,69 €**

14. CULTE

Participation financière de la commune dans les différentes fabriques d'églises de l'entité :

	Article Budg.	2015	2016	2017	2018	2019
Asseste	7901/435 -01	16.900,69 €	30.865,04 €	33.250,36	26.779,03 €	28.140,85 €
Trieu- Courrière	7904/435 -01	30.786,83 €	8.310,47 €	15.153,00 €	7.641,38 €	16.493,98 €
Crupet	7903/435 -01	16.471,04 €	15.477,76 €	12.591,04 €	13.023,91 €	10.188,64 €
Courrière	7902/435 -01	3.418,33 €	1.072,91 €	2.769,67 €	2.405,44 €	1.272,74 €
Mailen	7905/435 -01	16.540,27 €	16.488,08 €	16.166,17 €	10.977,96 €	8.473,04 €
Florée	7908/435 -01	2.994,86 €	8.828,74 €	5.785,13 €	7.191,18 €	815,76 €
Sart-Bernard	7907/435 -01	20.172,69 €	15.490,76 €	14.744,54 €	13.455,53 €	17.345,93 €
Sorinne-La- Longue	7906/435 -01	3.034,03 €	6.396,65 €	7.351,59 €	5.239,66 €	6.091,97 €
Total				109.828,5	86.714,09 €	78.822,91 €

15. LE COMPTE – LE COMPTE DE RESULTATS – LE BILAN

En sa séance du Conseil du **02 juin 2020**, le Conseil communal a arrêté ces documents.
Ils se présentent comme suit :

1. Le compte

Tableau de synthèse

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	10.439.464,16	3.194.302,09	13.633.766,25
- Non-Valeurs	42.839,62	0,00	42.839,62
= Droits constatés net	10.396.624,54	3.194.302,09	13.590.926,63
- Engagements	8.665.014,08	3.178.575,29	11.843.589,37
= Résultat budgétaire de l'exercice	1.731.610,46	15.726,80	1.747.337,26
Droits constatés	10.439.464,16	3.194.302,09	13.633.766,25
- Non-Valeurs	42.839,62	0,00	42.839,62
= Droits constatés net	10.396.624,54	3.194.302,09	13.590.926,63
- Imputations	8.454.758,08	2.012.336,98	10.467.095,06
= Résultat comptable de l'exercice	1.941.866,46	1.181.965,11	3.123.831,57
Engagements	8.665.014,08	3.178.575,29	11.843.589,37
- Imputations	8.454.758,08	2.012.336,98	10.467.095,06
= Engagements à reporter de l'exercice	210.256,00	1.166.238,31	1.376.494,31

2. Le Bilan

Commune d'Assesse (Organisme 01)					
Numéro I.N.S. : 92006					
BILAN à la date du 31/12/2019					
ACTIFS IMMOBILISÉS		32.797.927,97	FONDS PROPRES		30.233.578,56
I.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	67.645,32	I'.	CAPITAL	21.261.335,36
II.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28.826.385,87	II'	RESULTATS CAPITALISES	797.281,10
	Patrimoine immobilier	24.664.149,28			
A.	Terres et terrains non bâtis	5.025.356,56			
B.	Constructions et leurs terrains	8.353.319,58			
C.	Voies	10.880.310,19			
D.	Ouvrages d'art	384.783,36			
E.	Cours et plans d'eau	20.379,59			
	Patrimoine mobilier	909.854,78			
F.	Mobilier, matériel, équipements et signalisation routière	909.854,78			
G.	Patrimoine artistique et mobilier divers	,00			
	Autres immobilisations corporelles	3.252.381,81			
H.	Immobilisations en cours d'exécution	3.252.381,81			
I.	Droits réels d'emphytéoses et superficies	,00			
J.	Immobilisations en location - financement	,00			
III.	SUBSIDES D'INVESTISSEMENT ACCORDES	104.694,37	III'	RESULTATS REPORTEES	1.874.288,55
A.	Aux entreprises privées	,00	A'.	Des résultats antérieurs	682.487,16
B.	Aux ménages, ASBL et autres organismes	73.285,90	B'.	De l'exercice précédent	749.260,98
C.	A l'Autorité supérieure	,00	C'.	De l'exercice	442.540,41
D.	Aux autres pouvoirs publics	31.408,47			
IV.	PROMESSES DE SUBSIDES ET PRETS ACCORDES	1.833.661,90	IV'	RESERVES	564.349,78
A.	Promesses de subsides à recevoir	1.833.661,90	A'.	Fonds de réserve ordinaire	16.785,68
B.	Prêts accordés	,00	B'.	Fonds de réserve extraordinaire	547.564,10
V.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1.965.540,51	V'	SUBSIDES D'INVESTISSEMENT, DONES ET LEGS OBTENUS	5.661.323,77
A.	Participations et titres à revenus fixes	1.965.540,51	A'.	Des entreprises privées	,00
B.	Cautionnements versés à plus d'un an	,00	B'.	Des ménages, des ASBL et autres organismes	27.720,11
			C'.	De l'autorité supérieure	5.221.390,86
			D'.	Des autres pouvoirs publics	412.212,80
			VI'	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75.000,00
ACTIFS CIRCULANTS		3.530.921,59	DETTES		6.095.271,00
VI.	STOCKS	,00	VII'	DETTES A PLUS D'UN AN	5.273.986,86
VII.	CREANCES A UN AN AU PLUS	914.553,88	A'.	Emprunts à charge de la Commune	4.041.291,49
A.	Débiteurs	457.733,32	B'.	Emprunts à charge de l'autorité supérieure	1.232.695,37
B.	Autres créances	337.729,77	C'.	Emprunts à charge des tiers	,00
1	Tva & taxes additionnelles	169.366,60	D'.	Dettes de location-financement	,00
2	Subsidés ,dons, legs, et emprunts	158.336,17	E'.	Emprunts publics	,00
3	Intérêts, dividendes et ristournes	9.100,30	F'.	Dettes diverses à plus d'un an	,00
4	Créances diverses	926,70	G'.	Garanties reçues à plus d'un an	,00
C.	Récupération des remboursements d'emprunts	119.090,79			
D.	Récupération des prêts	,00			
VIII.	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	,00	VIII'	DETTES A UN AN AU PLUS	637.703,38
			A'.	Dettes financières	506.359,87
			1	Remboursements des emprunts	506.359,87
			2	Charges financières des emprunts	,00
			3	Dettes sur comptes courants	,00
			B'.	Dettes commerciales	-2.347,73
			C'.	Dettes fiscales, salariales et sociales	61.787,81
			D'.	Dettes diverses	71.903,43
IX.	COMPTES FINANCIERS	2.616.367,71	IX'.	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	,00
A.	Placements de trésorerie à un an au plus	,00			
B.	Valeurs disponibles	3.506.578,35			
C.	Paieiments en cours	-890.210,64			
X.	COMPTES DE REGULARISATION ET D'ATTENTE	,00	X'	COMPTES DE REGULARISATION ET D'ATTENTE	183.580,76
TOTAL DE L'ACTIF		36.328.849,56	TOTAL DU PASSIF		36.328.849,56

3. Le compte de résultat

Commune d'Asseste (Organisme 01) Numéro I.N.S. : 92006					
COMPTE DE RESULTATS à la date du 31/12/2019					
CHARGES			PRODUITS		
I.	CHARGES COURANTES		I'.	PRODUITS COURANTS	
A.	Achat de matières	429.583,03	A'.	Produits de la fiscalité	5.469.161,09
B.	Services et biens d'exploitation	691.574,45	B'.	Produits d'exploitation	373.388,98
C.	Frais de personnel	3.805.172,20	C'.	Subside d'exploitation reçus et récupération de charges de personnel	2.752.460,41
D.	Subsides d'exploitation accordés	2.398.154,43			
E.	Remboursement des emprunts	534.112,32	D'.	Récupération des remboursements d'emprunts	94.438,90
F.	Charges financières	150.625,00	E'.	Produits financiers	129.480,89
a	Charges financières des emprunts	149.355,66	a'	Récupération des charges financières des emprunts et prêts accordés	45.687,07
b	Charges financières diverses	305,97	b'	Produits financiers divers	83.793,82
c	Frais de gestion financière	963,37			
II.	SOUS TOTAL (CHARGES COURANTES)	8.009.221,43	II'.	SOUS TOTAL (PRODUITS COURANTS)	8.818.930,27
III.	BONI COURANT (II' - II)	809.708,84	III'.	MALI COURANT (II - II')	
IV.	CHARGES RESULTANT DE LA VARIATION NORMALE DE BILAN, REDRESSEMENT ET PROVISION		IV'.	PRODUITS RESULTANT DE LA VARIATION NORMALE DE BILAN, REDRESSEMENT ET TRAVAUX INTERNES	
A.	Dotation aux amortissements	1.411.091,79	A'.	Plus-values annuelles	394.645,08
B.	Réductions annuelles de valeur	,00	B'.	Variation des stocks	,00
C.	Réduction et variation des stocks	,00	C'.	Redressements des comptes de remboursements d'emprunts	534.112,32
D.	Redressement des comptes de récupération des remboursements d'emprunts	94.438,90	D'.	Réductions des subsides d'investissement, des dons et legs obtenus	543.232,69
E.	Provisions pour risques et charges	75.000,00	E'.	Travaux internes passés à l'immobilisé	,00
F.	Dotations aux amortissements des subsides d'investissement accordés	20.051,63			
V.	SOUS TOTAL (CHARGES NON DECAISSEES)	1.600.582,32	V'.	SOUS TOTAL (PRODUITS NON ENCAISSES)	1.471.990,09
VI.	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II + V)	9.609.803,75	VI'.	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (II' + V')	10.290.920,36
VII.	BONI D'EXPLOITATION(VI' - VI)	681.116,61	VII'.	MALI D'EXPLOITATION(VI - VI')	
VIII.	CHARGES EXCEPTIONNELLES		VIII'.	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
A.	Service ordinaire	20.201,85	A'.	Service ordinaire	23.241,09
B.	Service extraordinaire	,00	B'.	Service extraordinaire	296.212,17

C.	Charges exceptionnelles non budgétées	,00	C'.	Produits exceptionnels non budgétés	,00
	Sous total (charges exceptionnelles)	20.201,85		Sous total (Produits exceptionnels)	319.453,26
IX.	DOTATIONS AUX RESERVES		IX'.	PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES	
A.	Du service ordinaire	350.334,80	A'.	Du service ordinaire	,00
B.	Du service extraordinaire	1.036.605,92	B'.	Du service extraordinaire	849.113,11
	Sous - total des dotations aux réserves	1.386.940,72		Sous - total des prélèvements sur les réserves	849.113,11
X.	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET DES DOTATIONS AUX RESERVES (VIII + IX)	1.407.142,57	X'.	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ET DES PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES (VIII' + IX')	1.168.566,37
XI.	BONI EXCEPTIONNEL (X' - X)		XI'.	MALI EXCEPTIONNEL (X - X')	238.576,20
XII.	TOTAL DES CHARGES (VI + X)	11.016.946,32	XII'.	TOTAL DES PRODUITS (VI' + X')	11.459.486,73
XIII.	BONI DE L'EXERCICE (XII' - XII)	442.540,41	XIII'.	MALI DE L'EXERCICE (XII - XII')	
XIV.	AFFECTATION DES BONIS (XIII)		XIV'.	AFFECTATION DES MALIS (XIII')	
A.	Boni d'exploitation à reporter	681.116,61	A'.	Mali d'exploitation à reporter	,00
B.	Boni exceptionnel à reporter	,00	B'.	Mali exceptionnel à reporter	238.576,20
	Sous total (affectation des résultats)	681.116,61		Sous total (affectation des résultats)	238.576,20
XV.	CONTROLE DE BALANCE (XII + XIV = XV')	11.698.062,93	XV'.	CONTROLE DE BALANCE (XII' + XIV' = XV)	11.698.062,93

4. Le volet extraordinaire

Ci-après, les **comptes budgétaires 2019** vous présentant l'évolution du patrimoine communal ainsi que les travaux réalisés :

Compte budgétaire 2019			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
000/663-51	Subsides en capital de l'AS pour les bâtiments	554 146,10	0
000/952-51	Boni du service extraordinaire		0
000/992-51	MALI DU SERVICE EXTRAORDINAIRE	180 637,65	0
060/955-51	PRELEV. DE L'EXTRA POUR LE FONDS DE RESERVES EXTRA.	688 500,00	338 860,34
060/955-51/ - / -20090022	PRLVT POUR FRE - AMGTS OTA		0
060/955-51/ - / -20100007	PRLVT POUR FRE - PCDR		0
060/955-51/ - / -20100044	PRLVT POUR FRE - PLAN TRIENNAL 2010-2012		0
060/955-51/ - / -20110042	PRLVT POUR FRE - ECM - HONORAIRES ARCHITECTE		0
060/955-51/ - / -20120012	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20120036	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	7 500,00	7 500,00
060/955-51/ - / -20130008	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20130026	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20140004	PRLVT POUR FRE - LOTISSEMENTS INFRASTRUCTURES	9 994,11	9 994,11
060/955-51/ - / -20140008	PRLVT POUR FRE - ENTRETIEN VOIRIES 2014 - HONOR ET TRVX	19 316,59	19 316,59
060/955-51/ - / -20140012	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20140023	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20140028	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20140032	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	1 742,00	1 742,00
060/955-51/ - / -20140042	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20140069	PRLVT POUR FRE - CIMETIERES - APPEL A PROJETS		0
060/955-51/ - / -20150003	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20150012	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	66 202,69	66 202,69
060/955-51/ - / -20150014	PRLVT POUR FRE - ACQUISITION MAT VOIRIE		0
060/955-51/ - / -20150015	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20150027	PRLVT POUR FRE - ACC - PREAU		0

060/955-51/ - / -20150038	PRLVT POUR FRE - ECC - RENOVATION TOITURE		0
060/955-51/ - / -20150043	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	35 699,21	0
060/955-51/ - / -20150045	PRLVT POUR FRE - ECC - BIODIBAP		0
060/955-51/ - / -20150049	ECOLE COURRIERE - DOSSIER UREBA	37,92	0
060/955-51/ - / -20150059	PRLVT POUR FRE - BIBLIO - AMGTS DIVERS		0
060/955-51/ - / -20150064	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20150080	PRLVT POUR FRE - MAISON ENFANTS SB - SUBSIDES		0
060/955-51/ - / -20150083	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20150085	PRLVT POUR FRE - ANCIENNE MC - ETUDE DE POLLUTION		0
060/955-51/ - / -20160004	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	29 758,64	29 758,64
060/955-51/ - / -20160008	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	1 899,70	1 899,70
060/955-51/ - / -20160030	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	1 145,10	0
060/955-51/ - / -20160046	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	3 141,41	0
060/955-51/ - / -20160048	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20160055	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	6 114,70	6 114,70
060/955-51/ - / -20160060	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	2 680,53	0
060/955-51/ - / -20170055	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	195,02	195,02
060/955-51/ - / -20170067	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	876,03	876,03
060/955-51/ - / -20180025	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20190030	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra. - CIMETIERES 'NATURE'		0
060/955-51/ - / -20190076	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/955-51/ - / -20190078	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.		0
060/995-51	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20100003	PRLVT SUR FRE - NMC ET CPAS		0
060/995-51/ - / -20100007	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	10 000,00	0

060/995-51/ - / -20140007	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20150007	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	15 000,00	0
060/995-51/ - / -20150012	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20150022	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20150043	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20150049	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20150085	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20160031	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20160060	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	20 000,00	0
060/995-51/ - / -20160069	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170002	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170004	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170007	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires FRIC 2017-2018 - honoraires et travaux	250 000,00	0
060/995-51/ - / -20170008	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170012	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170017	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170019	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires Circuit d'interprétation de Crupet	4 673,39	0
060/995-51/ - / -20170021	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170022	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170024	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170025	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170030	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170032	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170037	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170047	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	46 017,29	0

060/995-51/ - / -20170052	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	19 053,00	0
060/995-51/ - / -20170053	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires Mobilité douce		0
060/995-51/ - / -20170054	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170055	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170056	Acquisition d'un projecteur		0
060/995-51/ - / -20170058	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires Tilleul de Maibelle & Arbres classés de Florée		0
060/995-51/ - / -20170063	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170067	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170074	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170078	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170079	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170080	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170081	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20170084	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180001	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180003	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180004	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180005	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180006	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180008	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	8 000,00	0
060/995-51/ - / -20180010	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180011	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180012	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180013	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180014	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0

060/995-51/ - / -20180015	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180016	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180017	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180019	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180021	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	120 000,00	0
060/995-51/ - / -20180022	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180023	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180025	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20180026	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180027	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180028	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180029	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180031	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180033	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180034	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180035	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180037	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180038	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180041	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180042	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180043	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180044	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180045	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180047	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180048	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0

060/995-51/ - / -20180049	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180050	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180051	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180053	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180054	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180055	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180056	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180057	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180058	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180059	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180060	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180062	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	1 916,64	0
060/995-51/ - / -20180063	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180064	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180066	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180067	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180068	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180069	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180070	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180071	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180072	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180073	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180074	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180075	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20180076	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0

060/995-51/ - / -20180077	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
060/995-51/ - / -20190001	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	47 000,00	0
060/995-51/ - / -20190002	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ACQUISITION DE TERRAINS	7 500,00	0
060/995-51/ - / -20190003	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190004	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - BATIMENTS SCOLAIRES - ENSEIGNES	7 500,00	0
060/995-51/ - / -20190005	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ENSEIGNEMENT-ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190006	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ENSEIGNEMENT-ACQUISITION MOBILIER DIVERS	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190007	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - CIRCUITS TOURISTIQUES - REFECTION DE TRONCONS	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190008	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - CIRCUITS TOURISTIQUES-ACQUISITION DE BALISES	5 600,00	0
060/995-51/ - / -20190009	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - FRIC '2019-2021' - HONORAIRES	165 000,00	0
060/995-51/ - / -20190011	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - PLAN DE MOBILITE		0
060/995-51/ - / -20190012	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - MARQUAGE THERMOPLASTIQUE	25 000,00	0
060/995-51/ - / -20190013	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - DEPOT COMMUNAL	10 000,00	0
060/995-51/ - / -20190014	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	65 000,00	0
060/995-51/ - / -20190015	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires SIGNALISATION ROUTIERE & PETITS EQUIPEMENTS	20 000,00	0
060/995-51/ - / -20190016	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	200 000,00	0
060/995-51/ - / -20190017	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE	18 244,46	0
060/995-51/ - / -20190018	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - SECURITE ROUTIERE - SENSIBILISATION	3 500,00	0

060/995-51/ - / -20190019	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ACQUISITION DE MOBILIERS URBAINS	10 000,00	0
060/995-51/ - / -20190020	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - BOIS DIDACTIQUE - PLANTATIONS	7 500,00	0
060/995-51/ - / -20190021	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - BIBLIOTHEQUE - MOBILIERS	16 000,00	0
060/995-51/ - / -20190022	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - BIBLIOTHEQUE INFORMATIQUE	2 000,00	0
060/995-51/ - / -20190023	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - RCA - DOTATION EXTRAORDINAIRE	58 747,00	0
060/995-51/ - / -20190024	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - F.E. ASSESSE - SUBSIDE EXTRAORDINAIRE	12 500,00	0
060/995-51/ - / -20190025	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - F.E. COURRIERE-CENTRE-SUBSIDE EXTRAORDINAIRE	3 000,00	0
060/995-51/ - / -20190026	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - F.E. SORINNE-L-L - SUBSIDE EXTRAORDINAIRE	4 500,00	0
060/995-51/ - / -20190027	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - F.E. SART-BERNARD - SUBSIDE EXTRAORDINAIRE	1 500,00	0
060/995-51/ - / -20190028	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - F.E. MAILLEN - SUBSIDE EXTRAORDINAIRE	8 600,00	0
060/995-51/ - / -20190029	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - CHAPELLE DE MIANOYE	4 000,00	0
060/995-51/ - / -20190030	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - CIMETIERES 'NATURE'	3 000,00	0
060/995-51/ - / -20190031	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - TOUR & ANNEXES SISES A PROXIMITE DE L'OTA	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190032	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - SPGE - PARTS	5 343,32	0
060/995-51/ - / -20190033	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - PLACEMENT D'EGOUTS	30 000,00	0
060/995-51/ - / -20190034	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - PROJET 'ABRIS DE VELOS'	10 800,00	0

060/995-51/ - / -20190035	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - BOIS COMMUNAUX - PLANTATIONS DIVERSES	43 750,00	0
060/995-51/ - / -20190036	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - PCDN	3 500,00	0
060/995-51/ - / -20190037	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - CREATION D'UNE MARE	1 000,00	0
060/995-51/ - / -20190038	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - SIGNALISATION EXTERNE	7 500,00	0
060/995-51/ - / -20190039	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - EXTENSION D'UNE DECHARGE	2 500,00	0
060/995-51/ - / -20190040	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ACCEUIL EXTRASCOLAIRE - PREAU	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190041	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	95 000,00	0
060/995-51/ - / -20190042	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - REFECTION D'UNE BERGE SISE A VENALTE	25 000,00	0
060/995-51/ - / -20190043	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - TERRES A EVACUER	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190044	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ORES - CHANGEMENT DES LUMINAIRES	120 000,00	0
060/995-51/ - / -20190045	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	10 000,00	0
060/995-51/ - / -20190046	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ACQUISITION D'UN COMPTEUR DE VITESSE	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190047	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	1 800,00	0
060/995-51/ - / -20190048	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	3 200,00	0
060/995-51/ - / -20190049	Prélèvements sur le fonds de réserves extra - LOGEMENTS INTERGENERATIONNELS & PROJET 'ASBL 30 FEVRIE	30 000,00	0
060/995-51/ - / -20190050	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ADM. COM - MOBILIERS DIVERS	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190056	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - MATERIEL INFORMATIQUE	15 000,00	0
060/995-51/ - / -20190057	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - PONT DE BAIVES	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190058	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	60 000,00	0

060/995-51/ - / -20190059	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	35 000,00	0
060/995-51/ - / -20190060	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - LOCAL N4 - AMENAGEMENTS	10 000,00	0
060/995-51/ - / -20190061	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ESSARTS COMMUNAUX - HONORAIRES	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190062	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ECOLE ASSESSE - MOBILIERS EXTERNES	1 700,00	0
060/995-51/ - / -20190063	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ECOLE SART-BERNARD - JEUX	7 000,00	0
060/995-51/ - / -20190064	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ECOLE FLOREE - JEUX	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190065	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ECOLE DE MAILLEN - CUISINE & SANITAIRES	10 000,00	0
060/995-51/ - / -20190066	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ECOLE S.B. - HONORAIRES - MISE EN CONFORMITE		0
060/995-51/ - / -20190067	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - SALLE CRUPET 85 - TOITURE	15 000,00	0
060/995-51/ - / -20190068	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ECOLES - COURS DE RECREATION	3 000,00	0
060/995-51/ - / -20190069	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - OTA - INFORMATIQUE	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190070	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	15 000,00	0
060/995-51/ - / -20190071	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - FOYER SORINNOIS - COUVERTURE DU MUR	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190072	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ACQUISITION D'UN SCAN - BAEC		0
060/995-51/ - / -20190073	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ACQUISITION MATERIEL AUDIO ET SONOMETRE	2 000,00	0
060/995-51/ - / -20190074	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires - ACQUISITION D'UN LOGICIEL 'GESTION TRAVAUX'	8 000,00	0
060/995-51/ - / -20190075	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	2 500,00	0
060/995-51/ - / -20190076	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	5 000,00	0
060/995-51/ - / -20190078	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	3 000,00	0

060/995-51/ - / -20190079	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	6 000,00	0
06089/955-51	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	554 146,10	554 146,10
06089/995-51/ - / -20170007	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires FRIC 2017-2018 - honoraires et travaux		0
06089/995-51/ - / -20190009	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	40 000,00	0
104/522-55/ - / -20170002	Indemnisation - reprise d'un terrain agricole		0
104/665-52/ - / -20190047	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques - MAISON COMMUNALE - WIFI EU	6 000,00	0
104/723-60/ - / -20160069	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments		0
104/723-60/ - / -20170047	panneaux photovoltaïques		0
104/723-60/2017- / -20170047	panneaux photovoltaïques	45 599,84	43 099,84
104/725-60/ - / -20180075	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.		0
104/732-60/2010- / -20100003	MAISON COMMUNALE - ABORDS ET VOIRIES	20 324,27	20 324,27
104/733-60/ - / -20160060	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	20 000,00	20 000,00
104/733-60/ - / -20180033	Honor. plans d'aménag. urban. en cours		0
104/733-60/ - / -20190059	GUIDE COMMUNAL URBANISME	35 000,00	0
104/733-60/2008	REALISATION D'UN R.U.E. - SOLDE	8 729,94	8 729,94
104/733-60/2017- / -20160060	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	2 315,70	1 994,90
104/733-60/2018- / -20180033	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	32 507,00	32 506,65
104/735-60/ - / -20190043	TERRES A EVACUER	5 000,00	1 179,75
104/741-98/ - / -20180031	Achats de mobilier divers		0
104/741-98/ - / -20190038	MAISON COMMUNALE - SIGNALISATION EXTERNE	7 500,00	0
104/741-98/ - / -20190050	ADM. COM. - MOBILIERS DIVERS	10 000,00	1 858,56
104/741-98/ - / -20190070	ACQUISITION DE VALVES	15 000,00	0
104/742-53/ - / -20170004	Achats de matériel informatique		0
104/742-53/ - / -20170067	Achats de matériel informatique		0
104/742-53/ - / -20180001	Achats de matériel informatique		0
104/742-53/ - / -20190047	MAISON COMMUNALE - WIFI EU	7 800,00	2 082,39
104/742-53/ - / -20190056	MATERIEL INFORMATIQUE	15 000,00	13 711,17
104/742-53/2018- / -20180001	Achats de matériel informatique	700	0
104/742-98/ - / -20170056	Acquisition d'un projecteur		0
104/742-98/ - / -20190072	ACQUISITION D'UN SCAN - BAEC		0

104/961-51/ - / -20190050	Emprunts à charge de la commune - ADM. COM. - MOBILIERS DIVERS	5 000,00	0
104/961-51/ - / -20190059	Emprunts à charge de la commune - GUIDE COMMUNAL URBANISME		0
104/961-51/ - / -20190070	Emprunts à charge de la commune - ACQUISITION DE VALVES		0
110/733-60/ - / -20100007	PCDR - FEDERATION RURALE DE WALLONIE	10 000,00	8 334,90
124/711-60/ - / -20180035	Achats des terrains en cours d'exécution		0
124/711-60/ - / -20190002	ACQUISITION DE TERRAINS	7 500,00	0
124/722-60/ - / -20190049	LOGEMENTS INTERGENERATIONNELS & PROJET 'ASBL 30 FEVRIER'	30 000,00	0
124/723-60/ - / -20150007	ANCIEN BATIMENT DU CPAS - TRAVAUX ET HONORAIRES	15 000,00	6 599,86
124/723-60/2017- / -20150007	ANCIEN BATIMENT DU CPAS - TRAVAUX ET HONORAIRES	24 877,60	21 313,28
124/723-60/2018- / -20150007	ANCIEN BATIMENT DU CPAS - TRAVAUX ET HONORAIRES	15 000,00	0
124/725-60/ - / -20180002	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.		0
124/733-60/ - / -20150085	ANCIENNE MC - ETUDE DE POLLUTION		0
124/733-60/ - / -20180047	Honor. plans d'aménag. urban. en cours		0
124/733-60/ - / -20190061	ESSARTS COMMUNAUX - HONORAIRES	5 000,00	5 000,00
124/733-60/2012- / -20120006	LOTISSEMENTS COMMUNAUX - HONORAIRES	12 777,60	12 777,60
124/761-51	Ventes de terres agricoles		0
124/761-52	Ventes de terrains à bâtir non bâtis		0
124/761-57	Ventes de terrains de construction	202 500,00	0
124/761-58	Ventes de terrains de voirie		0
124/762-53	Ventes de bâtiments industriels et d'exploitation	486 000,00	0
124/762-56	Ventes de bâtiments divers		0
124/961-51/ - / -20180002	Emprunts à charge de la commune		0
124/961-51/ - / -20180035	Emprunts à charge de la commune		0
421/522-53/ - / -20190042	REFECTION D'UNE BERGE SISE A VENALTE		0
421/665-52/ - / -20170052	Subsides en capital de l'Aut.sup.Coeur de Crupet	720 000,00	0
421/665-52/ - / -20170054	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques	963 940,00	0
421/665-52/ - / -20180009	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques		0
421/665-52/ - / -20180061	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques		0

421/665-52/ - / -20180062	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques		0
421/665-52/ - / -20190011	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques - PLAN DE MOBILITE	17 500,00	0
421/665-52/ - / -20190017	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques - ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE	11 755,54	0
421/665-52/ - / -20190042	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques - REFECTION D'UNE BERGE SISE A VENALTE	15 000,00	0
421/665-52/ - / -20190053	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques - MOBILITE DOUCE	537 610,55	0
421/724-60/ - / -20170074	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments		0
421/724-60/ - / -20180011	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments		0
421/724-60/ - / -20190013	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments - DEPOT COMMUNAL	10 000,00	0
421/731-60/ - / -20180008	Travaux de voirie en cours d'exécution		0
421/731-60/ - / -20190010	TRAVAUX 'INONDATIONS'	50 000,00	0
421/731-60/ - / -20190045	AMENAGEMENTS DE SECURITE ROUTIERE	100 000,00	4 717,28
421/731-60/2018- / -20180008	Travaux de voirie en cours d'exécution	70 975,61	66 208,75
421/732-60/ - / -20180004	Travaux construction d'infrastructure en cours d'exécution		0
421/733-60/ - / -20180003	Honor. plans d'aménag. urban. en cours		0
421/733-60/ - / -20180009	Honor. plans d'aménag. urban. en cours		0
421/733-60/ - / -20180068	Honor. plans d'aménag. urban. en cours		0
421/733-60/ - / -20180070	Honor. plans d'aménag. urban. en cours		0
421/733-60/ - / -20190011	PLAN DE MOBILITE	35 000,00	0
421/735-60/ - / -20140007	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure		0
421/735-60/ - / -20170007	FRIC 2017-2018 - honoraires et travaux	50 000,00	16 639,92
421/735-60/ - / -20170008	Entretien voiries 2017		0
421/735-60/ - / -20170012	Sécurité routière		0
421/735-60/ - / -20170052	Coeur de Crupet	1 060 000,00	600
421/735-60/ - / -20170053	Mobilité douce		0
421/735-60/ - / -20170054	Projet VICIGAL	1 363 940,00	0
421/735-60/ - / -20170055	Matériaux de voirie		0

421/735-60/ - / -20180006	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure		0
421/735-60/ - / -20180007	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure		0
421/735-60/ - / -20180010	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure		0
421/735-60/ - / -20180013	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure		0
421/735-60/ - / -20180015	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure		0
421/735-60/ - / -20180017	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure		0
421/735-60/ - / -20180061	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure		0
421/735-60/ - / -20180062	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure		0
421/735-60/ - / -20180073	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure		0
421/735-60/ - / -20190001	ACQUISITION DE MATERIAUX DE VOIRIE	47 000,00	44 283,92
421/735-60/ - / -20190007	CIRCUITS TOURISTIQUES - REFECTION DE TRONCONS	5 000,00	0
421/735-60/ - / -20190009	FRIC '2019-2021' - HONORAIRES & TRAVAUX	205 000,00	6 582,00
421/735-60/ - / -20190012	MARQUAGE THERMOPLASTIQUE	25 000,00	23 478,84
421/735-60/ - / -20190016	ENTRETIEN VOIRIE 2019	200 000,00	8 836,00
421/735-60/ - / -20190018	SECURITE ROUTIERE - SENSIBILISATION	3 500,00	0
421/735-60/ - / -20190041	REFECTION D'UN MUR SIS A CRUPET	95 000,00	0
421/735-60/ - / -20190042	REFECTION D'UNE BERGE SISE A VENALTE	40 000,00	0
421/735-60/ - / -20190053	MOBILITE DOUCE	782 674,70	0
421/735-60/ - / -20190057	PONT DE BAIVES	5 000,00	0
421/735-60/2014- / -20140007	DOSSIER PIC / FRIC 2013-2016	79 592,03	79 592,03
421/735-60/2015- / -20150012	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	5 214,44	5 214,44
421/735-60/2015- / -20150022	RENOVATION MUR - RUE DU POURRAIN	7 680,62	0
421/735-60/2016- / -20140007	DOSSIER PIC / FRIC 2013-2016	87,12	87,12
421/735-60/2016- / -20160065	MARQUAGE THERMOPLASTIQUE	4 760,45	0
421/735-60/2016- / -20160071	FRIC 2017-2018 - HONORAIRES	2 975,14	2 975,14
421/735-60/2017- / -20170008	Entretien voiries 2017	26 431,43	5 214,57
421/735-60/2017- / -20170012	Sécurité routière	16 463,29	16 463,29
421/735-60/2017- / -20170054	Projet VICIGAL	77 924,68	77 924,68
421/735-60/2018- / -20170007	FRIC 2017-2018 - honoraires et travaux	857 800,00	857 800,00
421/735-60/2018- / -20170008	Entretien voiries 2017	67 543,27	67 543,27

421/735-60/2018- / -20170052	Coeur de Crupet	83 853,00	83 853,00
421/735-60/2018- / -20180010	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	3 969,00	3 969,00
421/735-60/2018- / -20180013	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	26 022,24	26 022,24
421/735-60/2018- / -20180062	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	1 916,64	1 916,64
421/741-52/ - / -20180014	Achats de signalisation routière et de petits équipements		0
421/741-52/ - / -20190015	SIGNALISATION ROUTIERE ET PETITS EQUIPEMENTS	20 000,00	0
421/741-52/ - / -20190034	PROJET 'ABRIS DE VELOS'	10 800,00	0
421/741-52/ - / -20190046	ACQUISITION D'UN COMPTEUR DE VITESSE	5 000,00	3 617,90
421/742-53/ - / -20190074	ACQUISITION D'UN LOGICIEL 'GESTION TRAVAUX' - SERVICES TECHNIQUES	8 000,00	6 120,00
421/743-52/ - / -20190017	ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE	30 000,00	0
421/744-51/ - / -20170063	Acquisition de véhicules		0
421/744-51/ - / -20180012	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation		0
421/744-51/ - / -20180016	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation		0
421/744-51/ - / -20180056	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation		0
421/744-51/ - / -20180057	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation		0
421/744-51/ - / -20180071	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation		0
421/744-51/ - / -20190014	ACQUISITION DE MATERIELS DIVERS (tondeuses, ...)	65 000,00	63 763,64
421/744-51/2018- / -20180071	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation	8 545,02	8 545,02
421/774-51	Vente d'occasion véhicule FORD TRANSIT		0
421/961-51/ - / -20140007	Emprunts à charge de la commune DOSSIER PIC / FRIC 2013-2016		0
421/961-51/ - / -20160004	Emprunts à charge de la commune ENTRETEIN DE VOIRIE 2016 - HONORAIRES & TRAVAUX		0
421/961-51/ - / -20170007	Emprunts à charge de la commune FRIC 2017-2018 - honoraires et travaux		0
421/961-51/ - / -20170008	Emprunts à charge de la commune		0
421/961-51/ - / -20170012	Emprunts à charge de la commune		0
421/961-51/ - / -20170052	Emprunts à charge de la commune Coeur de Crupet	340 000,00	0
421/961-51/ - / -20170054	Emprunts à charge de la commune	400 000,00	0
421/961-51/ - / -20180007	Emprunts à charge de la commune		0

421/961-51/ - / -20180008	Emprunts à charge de la commune		0
421/961-51/ - / -20180009	Emprunts à charge de la commune		0
421/961-51/ - / -20180012	Emprunts à charge de la commune		0
421/961-51/ - / -20180015	Emprunts à charge de la commune		0
421/961-51/ - / -20180016	Emprunts à charge de la commune		0
421/961-51/ - / -20180061	Emprunts à charge de la commune		0
421/961-51/ - / -20180062	Emprunts à charge de la commune		0
421/961-51/ - / -20190001	Emprunts à charge de la commune - ACQUISITION MATERIAUX DE VOIRIE		0
421/961-51/ - / -20190009	Emprunts à charge de la commune - FRIC '2019-2021' - HONORAIRES		0
421/961-51/ - / -20190010	Emprunts à charge de la commune - TRAVAUX 'INONDATIONS'	50 000,00	0
421/961-51/ - / -20190011	Emprunts à charge de la commune - PLAN DE MOBILITE	17 500,00	0
421/961-51/ - / -20190014	Emprunts à charge de la commune - ACQUISITION DE MATERIELS DIVERS (tondeuses, ...)		0
421/961-51/ - / -20190016	Emprunts à charge de la commune - ENTRETIEN VOIRIE 2019		0
421/961-51/ - / -20190041	Emprunts à charge de la commune - REFECTION D'UN MUR SIS A CRUPET		0
421/961-51/ - / -20190042	Emprunts à charge de la commune - REFECTION D'UNE BERGE SISE A VENALTE		0
421/961-51/ - / -20190045	Emprunts à charge de la commune - AMENAGEMENTS DE SECURITE ROUTIERE	90 000,00	0
421/961-51/ - / -20190053	Emprunts à charge de la commune - MOBILITE DOUCE	245 064,15	0
425/741-98/ - / -20180019	Achats de mobilier divers		0
425/741-98/ - / -20190019	ACQUISITION DE MOBILIERS URBAIN	10 000,00	0
426/735-54/ - / -20190044	ORES - CHANGEMENT DES LUMINAIRES	120 000,00	94 852,80
426/961-51/ - / -20190044	Emprunts à charge de la commune - ORES - CHANGEMENT DES LUMINAIRES		0
552/665-52/ - / -20170019	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques		0
561/522-53/ - / -20180044	Subsides en capital aux organismes au service des ménages		0
561/665-52/ - / -20180044	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques		0
561/665-52/ - / -20190048	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques - OFFICE DU TOURISME - WIFI EU	6 000,00	0
561/721-60/ - / -20180029	Aménagements aux terrains en cours d'exécution		0

561/721-60/ - / -20190031	TOUR & ANNEXES SISES A PROXIMITE DE L'OTA	5 000,00	0
561/724-60/ - / -20180063	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments		0
561/741-52/ - / -20190008	CIRCUITS TOURISTIQUES - ACQUISITION DE BALISES	5 600,00	341,22
561/741-98/ - / -20190078	Achats de mobilier divers	3 000,00	0
561/742-53/ - / -20190048	OFFICE DU TOURISME - WIFI EU	9 200,00	1 934,18
561/742-53/ - / -20190069	OTA - INFORMATIQUE	5 000,00	325,49
561/995-51/ - / -20190078	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
562/725-60/ - / -20170019	Circuit d'interprétation de Crupet	2 900,00	0
640/560-51	Dédommagements en capital reçus des entreprises		0
640/665-52/ - / -20170058	Subsides en capital de l'Aut.sup.Tilleul de Maibelle & Arbres classés de Florée		0
640/725-60/ - / -20180065	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.		0
640/725-60/ - / -20190035	BOIS COMMUNAUX - PLANTATIONS DIVERSES	43 750,00	5 666,31
640/725-62/ - / -20170058	Tilleul de Maibelle & Arbres classés de Florée		0
640/961-51/ - / -20180065	Emprunts à charge de la commune		0
722/665-52	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques		0
722/665-52/ - / -20150043	ECA ET BIBLIO - DOSSIER UREBA	35 699,21	0
722/665-52/ - / -20150049	Subsides en capital de l'Aut.sup.ECOLE COURRIERE - DOSSIER UREBA	33 468,78	0
722/665-52/ - / -20180036	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques		0
722/665-52/ - / -20180058	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques		0
722/665-52/ - / -20190058	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques - DOSSIERS 'UREBA'	15 000,00	0
722/723-60/ - / -20170024	ECM - travaux divers et cour de récréation		0
722/723-60/ - / -20170025	Ecole d'Asseste - cour de récréation		0
722/723-60/ - / -20180051	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments		0
722/723-60/ - / -20180074	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments		0
722/723-60/ - / -20190065	ECOLE DE MAILLEN - CUISINE & SANITAIRES	10 000,00	7 603,29
722/723-60/ - / -20190067	SALLE CRUPET 85 - TOITURE		0
722/724-52/ - / -20180050	Equip. et maint. extra. des bâtiments scolaires		0

722/724-60/ - / -20150043	ECOLE ASSESSE & BIBLIOTHEQUE - DOSSIER UREBA		0
722/724-60/ - / -20150049	ECOLE COURRIERE - DOSSIER UREBA		0
722/724-60/ - / -20180036	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments		0
722/724-60/ - / -20180053	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments		0
722/724-60/ - / -20190003	BATIMENTS SCOLAIRES - ENTRETIEN	25 000,00	0
722/724-60/ - / -20190058	DOSSIERS 'UREBA'	75 000,00	68 530,78
722/724-60/2015- / -20150049	ECOLE COURRIERE - DOSSIER UREBA	4 672,12	4 672,12
722/733-60/ - / -20180052	Honor. plans d'aménag. urban. en cours		0
722/733-60/ - / -20190066	ECOLE DE SART-BERNARD - HONORAIRES - MISE EN CONFORMITE	15 000,00	0
722/733-60/ - / -20190068	ECOLE - COURS DE RECREATION	3 000,00	2 847,84
722/741-98/ - / -20170079	Achats de mobilier divers		0
722/741-98/ - / -20170080	Achats de mobilier divers		0
722/741-98/ - / -20170081	Achats de mobilier divers		0
722/741-98/ - / -20180041	Achats de mobilier divers		0
722/741-98/ - / -20180049	Achats de mobilier divers		0
722/741-98/ - / -20180055	Achats de mobilier divers		0
722/741-98/ - / -20180076	Achats de mobilier divers		0
722/741-98/ - / -20190004	BATIMENTS SCOLAIRES - ENSEIGNES	7 500,00	0
722/741-98/ - / -20190006	ENSEIGNEMENT - ACQUISITION MOBILIERS DIVERS	5 000,00	2 294,10
722/741-98/ - / -20190062	ECOLE ASSESSE - MOBILIERS EXTERNES	1 700,00	1 486,84
722/741-98/ - / -20190063	ECOLE DE SART-BERNARD - JEUX	7 000,00	6 253,28
722/741-98/ - / -20190064	ECOLE FLOREE - JEUX	5 000,00	4 871,46
722/741-98/2018- / -20180055	Achats de mobilier divers	958,32	958,32
722/742-53/ - / -20170021	Ecoles - matériel informatique		0
722/742-53/ - / -20180037	Achats de matériel informatique		0
722/742-53/ - / -20190005	ENSEIGNEMENT - ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	5 000,00	2 606,79
722/742-98/ - / -20170022	Ecoles - matériels divers		0
722/742-98/ - / -20180038	Achats de matériel de bureau divers		0
722/744-51/ - / -20170084	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation		0
722/961-51/ - / -20150043	Emprunts à charge de la commune ECOLE ASSESSE & BIBLIOTHEQUE - DOSSIER UREBA		0

722/961-51/ - / -20180036	Emprunts à charge de la commune		0
722/961-51/ - / -20180052	Emprunts à charge de la commune		0
722/961-51/ - / -20180058	Emprunts à charge de la commune		0
722/961-51/ - / -20190003	Emprunts à charge de la commune - BATIMENTS SCOLAIRES - ENTRETIEN	20 000,00	0
722/961-51/ - / -20190058	Emprunts à charge de la commune - DOSSIERS 'UREBA'		0
722/961-51/ - / -20190065	Emprunts à charge de la commune - ECOLE DE MAILLEN - CUISINE & SANITAIRES		0
722/961-51/ - / -20190066	Emprunts à charge de la commune - ECOLE S.B. - HONORAIRES - MISE EN CONFORMITE	15 000,00	0
735/665-52/ - / -20180042	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques	239 776,77	0
735/721-54/ - / -20180005	Aménagements aux terrains des parcs, jardins,plaines de jeux		0
735/721-54/ - / -20180042	Aménagements aux terrains des parcs, jardins,plaines de jeux	300 000,00	0
735/721-54/ - / -20180060	Aménagements aux terrains des parcs, jardins,plaines de jeux		0
735/721-54/ - / -20190077	Aménagements aux terrains des parcs, jardins,plaines de jeux	15 000,00	0
735/721-54/2018- / -20180042	Aménagements aux terrains des parcs, jardins,plaines de jeux	24 200,00	24 200,00
735/721-54/2018- / -20180060	Aménagements aux terrains des parcs, jardins,plaines de jeux	42 386,01	42 386,01
735/961-51/ - / -20180005	Emprunts à charge de la commune		0
735/961-51/ - / -20180042	Emprunts à charge de la commune	60 223,23	0
735/961-51/ - / -20180060	Emprunts à charge de la commune		0
760/723-60/ - / -20180067	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments		0
760/723-60/ - / -20190040	ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - PREAU	5 000,00	4 471,02
760/961-51/ - / -20180067	Emprunts à charge de la commune		0
761/723-60/ - / -20190060	LOCAL N4 - AMENAGEMENTS	10 000,00	0
762/723-60/ - / -20180069	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments		0
762/723-60/ - / -20190067	SALLE CRUPET 85 - TOITURE	15 000,00	0
762/735-60/ - / -20190071	FOYER SORINNOIS - COUVERTURE DU MUR	5 000,00	0
762/961-51/ - / -20190067	Emprunts à charge de la commune - SALLE CRUPET 85 - TOITURE		0
763/744-51/ - / -20190073	ACQUISITION MATERIEL AUDIO ET SONOMETRE	2 000,00	0
764/522-52/ - / -20170030	RCA - dotation extraordinaire		0

764/522-52/ - / -20180064	Subsides en capital aux ASBL au service des ménages		0
764/522-52/ - / -20180077	Subsides en capital aux ASBL au service des ménages		0
764/522-52/ - / -20190023	RCA - DOTATION EXTRAORDINAIRE	58 747,00	2 001,87
764/522-52/2018- / -20180064	Subsides en capital aux ASBL au service des ménages	416,59	416,59
765/725-60/ - / -20180021	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.	120 000,00	108 206,67
765/725-60/ - / -20190020	BOIS DIDACTIQUE - PLANTATIONS	7 500,00	0
765/961-51/ - / -20180021	Emprunts à charge de la commune		0
767/665-52/ - / -20190075	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques	3 000,00	0
767/665-52/ - / -20190077	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques	15 000,00	0
767/725-60/ - / -20180045	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.		0
767/741-98/ - / -20180022	Achats de mobilier divers		0
767/741-98/ - / -20190021	BIBLIOTHEQUE - MOBILIERS	16 000,00	0
767/741-98/ - / -20190076	Achats de mobilier divers	5 000,00	0
767/742-53/ - / -20170032	Bibliothèque - matériel informatique		0
767/742-53/ - / -20180023	Achats de matériel informatique		0
767/742-53/ - / -20190022	BIBLIOTHEQUE - INFORMATIQUE	2 000,00	609,89
767/742-53/ - / -20190075	Achats de matériel informatique	5 500,00	0
767/961-55/ - / -20190075	Emprunts d'assainissement et de consolidation		0
767/995-51/ - / -20190076	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
775/512-51/ - / -20180025	Subsides en capital pour les investissements	5 000,00	0
775/512-51/2018- / -20180025	Subsides en capital pour les investissements	18 535,16	18 535,16
775/961-51/ - / -20180025	Emprunts à charge de la commune		0
777/733-60/ - / -20190036	PCDN	3 500,00	0
790/580-53/ - / -20150073	DONS ET LEGS - REFECTION CHASSIS CHAPELLE IVOY		0
790/665-52/ - / -20150073	CHAPELLE D'IVOY - SUBSIDES	29 012,99	0
790/665-52/ - / -20180054	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques		0
790/665-52/ - / -20190029	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques - CHAPELLE DE MIANOYE	16 000,00	0
790/723-60/ - / -20180054	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments		0
790/724-60/ - / -20150073	CHAPELLE d'IVOY - REFECTION DES CHASSIS		0

790/724-60/ - / -20180058	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments		0
790/724-60/2015- / -20150073	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	48,6	0
790/724-60/2017- / -20150073	CHAPELLE d'IVOY - REFECTION DES CHASSIS	803,39	0
790/724-60/2018- / -20150073	CHAPELLE d'IVOY - REFECTION DES CHASSIS	2 666,61	0
790/724-60/2018- / -20180058	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	3 858,23	3 858,23
7901/522-53/ - / -20190024	F.E. ASSESTE - SUBSIDE EXTRAORDINAIRE	12 500,00	0
7901/724-60/2015- / -20150082	EGLISE ASSESTE - REFECTION TOITURE DU CLOCHER	7 234,59	7 234,59
7902/522-53/ - / -20180027	Subsides en capital aux organismes au service des ménages		0
7902/522-53/ - / -20190025	F.E. COURRIERE-CENTRE - SUBSIDE EXTRAORDINAIRE	3 000,00	2 330,85
7903/522-53/ - / -20180059	Subsides en capital aux organismes au service des ménages		0
7903/522-53/ - / -20180072	Subsides en capital aux organismes au service des ménages		0
7903/665-52/ - / -20190079	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques	9 000,00	0
7903/724-60/ - / -20190079	EGLISE DE CRUPET - TOITURE	15 000,00	0
7903/995-51/ - / -20190079	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		0
7905/723-60/ - / -20180034	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments		0
7906/522-53/ - / -20180034	Subsides en capital aux organismes au service des ménages		0
7906/522-53/ - / -20190026	F.E. SORINNE-L-L - SUBSIDE EXTRAORDINAIRE	4 500,00	4 351,16
7906/522-53/ - / -20190028	F.E. MAILLEN - SUBSIDE EXTRAORDINAIRE	8 600,00	7 495,95
7907/522-53/ - / -20180026	Subsides en capital aux organismes au service des ménages		0
7907/522-53/ - / -20190027	F.E. SART-BERNARD - SUBSIDE EXTRAORDINAIRE	1 500,00	1 378,40
877/732-51/ - / -20190033	PLACEMENT D'EGOUTS	30 000,00	22 423,04
877/812-51/ - / -20170017	Libération des participations dans les entreprises publiques		0
877/812-51/ - / -20170078	Libération des participations dans les entreprises publiques		0
877/812-51/ - / -20180066	Libération des participations dans les entreprises publiques		0
877/812-51/ - / -20190032	SPGE - PARTS	5 343,32	5 343,32
878/665-52/ - / -20180040	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques		0

878/665-52/ - / -20180048	Subsides en capital de l'Aut.sup.pour investiss.spécifiques		0
878/725-60/ - / -20180048	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.		0
878/735-60/ - / -20180028	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure		0
878/735-60/ - / -20190029	CHAPELLE DE MIANOYE	20 000,00	0
878/735-60/ - / -20190030	CIMETIERES 'NATURE'	3 000,00	0
878/742-53/ - / -20180040	Achats de matériel informatique		0
878/812-51/ - / -20190032	SPGE - PARTS		0
878/961-51/ - / -20180028	Emprunts à charge de la commune		0
879/733-60/ - / -20180046	Honor. plans d'aménag. urban. en cours		0
879/733-60/ - / -20190039	EXTENSION D'UNE DECHARGE	2 500,00	0
879/735-55/ - / -20180043	Entretien extraordinaire des cours et plans d'eau		0
879/735-55/ - / -20190037	CREATION D'UNE MARE	1 000,00	0
879/961-51/ - / -20180046	Emprunts à charge de la commune		0

16. SYNTHESE ANALYTIQUE

Voir documents à la page suivante :

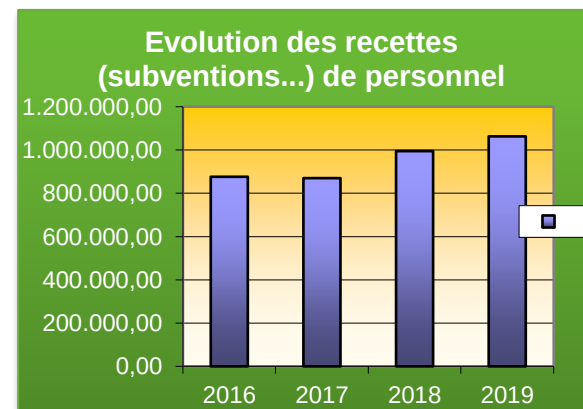
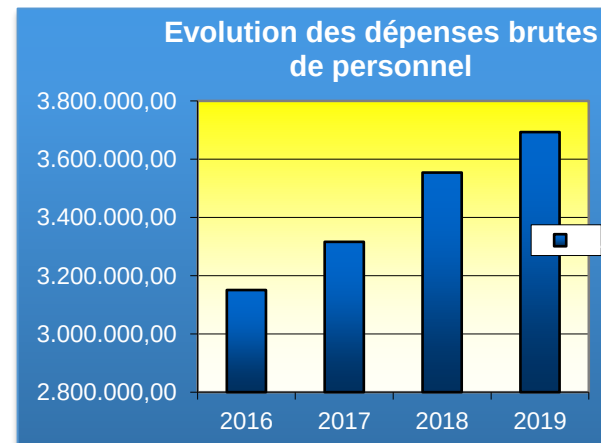
SYNTHESE ANALYTIQUE	Administration communale de:	COMMUNE DE ASSESE	Code INS	92006
			Exercice:	2019

Evolution durant l'exercice des principales données budgétaires - exercice propre / hors

2 prélèvement

2-4 Les dépenses de personnel

DEPENSES ORDINAIRES DE PERSONNEL ET DES MANDATAIRES			
	Dépenses	Recettes	Coût net (D-R)
2016	3.150.801,54	876.472,42	2.274.329,12
2017	3.316.294,73	870.249,71	2.446.045,02
2018	3.554.186,35	995.012,55	2.559.173,80
2019	3.693.250,15	1.063.170,61	2.630.079,54

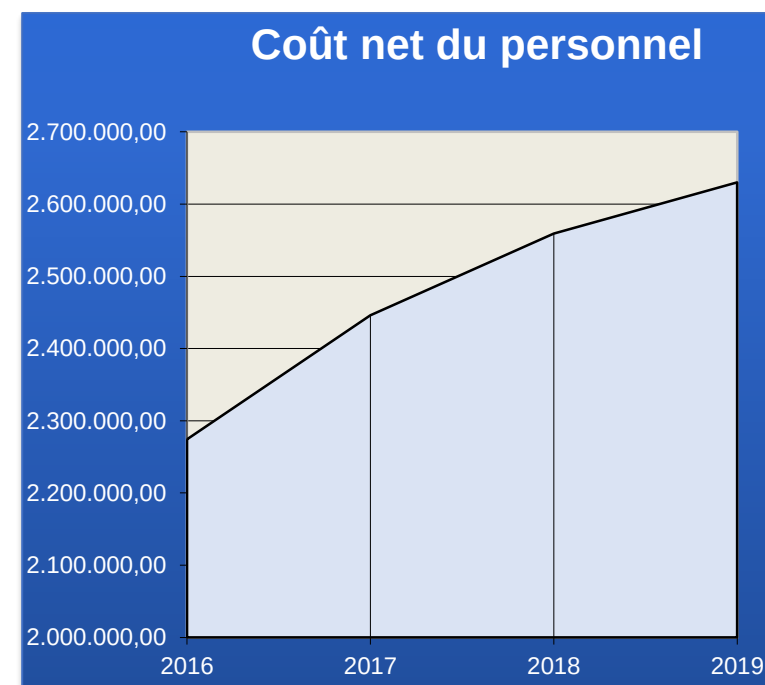


		Nombre moyen d'équivalents temps plein (moyenne des 4 trimestres)			
Exercices:		2016	2017	2018	2019
	Statutaires	17,92	17,92	17,83	17,05
	Contractuels non subventionnés	3,37	4,01	5,14	3,14
	Contractuels subventionnés	32,86	33,30	32,25	41,11
Totaux:		54,15	55,23	55,22	61,30

Coût net moyen par équivalent temps plein:				
2016	2017	2018	2019	
42.000,54	44.288,34	46.345,05	42.905,05	

Rapport coût net - volume des dépenses ordinaires				
2016	2017	2018	2019	
32%	33%	32%	33%	

Evolution en pourcentage				
	2016	2017	2018	2019
Dépenses brutes		5,3%	7,2%	3,9%
Recettes		-0,7%	14,3%	6,8%
Coût net		7,6%	4,6%	2,8%



17. ENSEIGNEMENT

Agent traitant : Sylvie GILSON

Chef d'école : **LIBERT Eric** pour les implantations de Courrière et Florée

Chef d'école : **BURNAY Colette** pour les implantations de Sart-Bernard, Maillen et Assesse.

Echevin de l'enseignement : **MOSSERAY Jean-Luc**.

Répartition des élèves au 01/09/2019

	Primaire	Maternel
Assesse :	28	16
Maillen :	50	26
Sart-Bernard	72	32
Courrière	120	58
Florée	13	16
TOTAL	283	148

L'équipe éducative se compose de 12 enseignantes en maternel et de 18 enseignants en primaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, 12 réunions « enseignement » se sont tenues en présence de Monsieur l'Echevin Jean-Luc Mosseray, des deux directions des écoles communales (Mme Colette BURNAY et M. Eric LIBERT), du Directeur général, M. Jean-Pierre FRANQUINET, de la responsable administrative du service de l'enseignement, Mme Sylvie GILSON.

Au cours des réunions « enseignement » ont **principalement** été abordés les sujets suivants :

- l'examen des circulaires reçues et suivi à donner ;
- le comptage et l'encadrement de la population scolaire ;
- la déclaration des emplois vacants ;
- les engagements (A.P.E.) sur base d'autorisations ministérielles ;
- les nominations (enseignantes) ;
- l'évaluation des prestations des enseignant(e)s temporaires à l'issue d'une première désignation ;
- l'encadrement de la prise en charge du transport scolaire journalier ;
- l'examen des demandes de transport scolaire ;
- l'examen des demandes de congés (prestations réduites, interruption de carrière, ...) ;
- l'examen des marchés publics : fournitures scolaires, apprentissage d'une seconde langue, matériel, matériel informatique, ... ;
- la préparation des réunions de la Co.Pa.Loc. ;
- travaux de rénovation dans les écoles ;
- la sécurité dans les écoles ;
- l'étude, la planification de petits, moyens et gros travaux dans les écoles communales ;
- le « théâtre à l'école » (en collaboration avec le Service de la Culture) ;
- le cross provincial interscolaire : participation et transport ;
- mise à jour des projets d'établissement ;
- rentrée scolaire écologique ;
- divers.

A ces rencontres s'ajoutent :

- Une réunion de concertation avec les enseignantes temporaires axée sur les prévisions (emplois disponibles) le 09/09/2019;
- des rencontres avec chaque équipe pédagogique et les maîtres spéciaux ont été organisées par l'Echevin de l'Enseignement, mi-septembre et début janvier, sur le lieu de travail ;
- trois réunions de concertation avec la Commission Paritaire Locale, le 04/04/2019, le 07/06/2019, et le 19/10/2019. Le ROI a été mis à jour en mars 2019.

La répartition des élèves et enseignants pour l'année scolaire 2019-2020 (chiffre du 12/09/2019) est la suivante :

SART-BERNARD			ASSESTE			MAILLEN		
	Nbre	Enseignant(e)s (BURNAY COLETTE)		Nbre	Enseignant(e)s (BURNAY COLETTE)		Nbre	Enseignant(e)s (BURNAY COLETTE)
Accueil/M1	13	VERONIQUE JAMAR	Accueil/M1	8		Accueil/M1	12	CHRISTELLE COTE
M2	12	NATHALIE DUPIEREUX	M2	4	C. DOURTE/O. BERNIER/MARIE VANLAERE	M2	9	LAURENCE DENISON
M3	7	NATHALIE DUPIEREUX	M3	4		M3	3	LAURENCE DENISON
	32			16			24	
P1	18	VINCENT ROSSI/LUCIE MATHIEU	P1	6	LISE FOUREZ	P1	9	ANNE BURTON
P2	21	ELODIE THIRION/LUCIE MATHIEU	P2	7	LISE FOUREZ	P2	6	ANNE BURTON
P3			P3	2	JENNIFER DE BEUGHER	P3	11	CARINE BRIOT
P4	14	MATHILDE COLAUX	P4	5	JENNIFER DE BEUGHER	P4	8	CARINE BRIOT
P5	13	AURELIE BERNIER	P5	3	JENNIFER DE BEUGHER	P5	9	CHRISTELLE ABRAS
P6	7	AURELIE BERNIER	P6	4	JENNIFER DE BEUGHER	P6	7	CHRISTELLE ABRAS
	73			27			50	
FLOREE			COURRIERE			ASSESTE LIBRE		
	Nbre	Enseignant(e)s (ERIC LIBERT)		Nbre	Enseignant(e)s (ERIC LIBERT)		Nbre	Nbre
Accueil/M1	7	VERONIQUE BURTON/ MARIE NOEL	M1	15	CORALIE WICK	M1	35	Accueil M1 M2 : 14
M2	1	VERONIQUE BURTON/ MARIE NOEL	M1/M2	15	CHRISTELLE CHEVALIER	M2	30	M2 M3 : 17
M3	8	VERONIQUE BURTON/ MARIE NOEL	M3	27	LAURENCE JADOT / BERNIER O.	M3	36	M2 M3 : 17
	16			57			101	48
P1	1	ISMAELLE GILTAY	P1	23	FLORENCE GRANDJEAN	P1	32	13
P2	6	ISMAELLE GILTAY	P2	15	CATHERINE HEBETTE/AUDREY SIMON	P2	43	15
P3	2	(CORALINE SPOIDEN) FLORE TASIAUX	P3	24	JACQUELINE YSEBAERT/LUCIE MATHIEU	P3	30	13
P4	1	(CORALINE SPOIDEN) FLORE TASIAUX	P4	22	M. VAN DEN BERGH/AUDREY SIMON	P4	25	13
P5	1	(CORALINE SPOIDEN) FLORE TASIAUX	P5	20	MARIE-HENRIETTE BOREUX	P5	40	20
P6	2	(CORALINE SPOIDEN) FLORE TASIAUX	P6	16	MARLENE LAMBERT	P6	26	
	13			120			196	74
					Fabrice MAGNEE (Projet Méd)			
SPORT		GEORGES JEAN-PIERRE FREDERICK CHRISTOPHE	TOTAL COMMUNAL					
			MAT	145				
PSYCHOM		JACQUET MARIE	PRIM	283				
CPC		ELOY FRANCOISE/NATHALIE LECHANTRE						
CITOYEN		ELOY FRANCOISE/NATHALIE LECHANTRE						
MORALE		SOPHIE BRUAUX						
RELIGION	CATHOLIQUE	AURELIE ADAM	DIRECTION		LIBERT ERIC			
RELIGION	ISLAMISTE	FODEL CHADLI			COURRIERE - FLOREE			
					BURNAY COLETTE			
	NEERLANDA	LECHANTRE NATHALIE			ASSESTE - MAILLEN - SART BENARD			
								48

Autres informations :

- ➡ Les emplois sur fonds propres octroyés par la commune pour une optimisation de l'enseignement communal sont les suivants :

NOM et Prénom	Niveau	Durée	Nombre de périodes
BERNIER Odile	Maternel	01/10/19 – 19/01/20	13
BRUAUX Sophie	CPC	01/09/19 – 30/06/20	2
DONOU Caleb	Primaire	17/10/19 – 07/06/20	8
		08/06/20 – 30/06/20	7
JACQUET Marie	Psychomot.	01/09/19 – 30/06/20	2
LECHANTRE Nathalie	Primaire	01/09/19 – 17/09/19	7
MATHIEU Lucie	Primaire	01/09/19 – 30/09/19	24
		01/10/19 – 30/06/20	6
NOËL Marie	Maternel	20/01/20 – 30/06/20	13
PETIT Lara	Gym	01/09/19 – 30/09/19	2
TASIAUX Flore	Primaire	01/09/19 – 30/09/19	18
VANLAERE Marie	Maternel	01/09/19 – 30/06/20	13

Octroi par la FWB d'un poste de puéricultrice, sous statut APE, à l'Ecole communale de Courrière (pour une durée de 2 ans).

Durant cette année, l'amélioration de la qualité de nos écoles est restée un point important :

- ✗ Élaboration du Plan de Pilotage – deuxième vague (dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence).
- ✗ Convention d'accompagnement signée avec le CECF le 10 mai 2019
- ✗ Accès à la plateforme « Pilotage »
- ✗ Engagement d'une secrétaire pour les directions d'écoles (aide administrative pour le plan de pilotage)

Réalisation de divers marchés publics :

- Apprentissage précoce d'une seconde langue
- Acquisition de fournitures scolaires
- Acquisition d'un chariot de lavage
- Acquisition de chaises et tables pour l'école de Maillen
- Modules de jeux et jeux thermoplastiques
- Acquisition de tableaux pour les écoles d'Assesse, Sart-Bernard et Maillen
- Acquisition de 2 tables pique-nique pour l'école d'Assesse

18. LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'ASSESE

Agent traitant : Dominique Boucher, chef de service



Introduction

Le présent rapport aborde la situation de la Bibliothèque sous trois angles :

1. La législation ;
2. les données chiffrées ;
3. les différentes activités assumées par la bibliothèque.

1. La législation

Un nouveau décret sur la Lecture publique a été adopté le 28 avril 2009 par la Fédération Wallonie Bruxelles. Il remplace le décret de 1978.

Les bibliothèques ont désormais pour mission de disposer de ressources dans les différentes disciplines de la connaissance et de la culture et de mettre ces ressources à disposition de la population. Elle doivent aussi développer et favoriser des actions de médiation entre ces ressources et la population ainsi que le développement, sous toutes formes possibles, de rencontres, d'échanges visant l'intégration des pratiques individuelles de lecture dans des pratiques collectives, qui permettent tant la détente et le plaisir que la communication et favorisent la créativité et la participation à la vie culturelle. Cette démarche s'inscrit dans une perspective d'éducation permanente et d'émancipation culturelle et sociale à laquelle toute personne doit pouvoir prétendre individuellement ou collectivement.

Cela signifie que le nouveau décret axe l'action des bibliothèques, non plus sur le développement de la fonction de prêt, mais sur le développement des pratiques de lecture au sein de la population, et plus particulièrement sur la mise en place d'une politique d'animations. Il attache également une grande importance la mise en place de partenariats avec les acteurs socioculturels du territoire de compétence de la Bibliothèque.

La Bibliothèque communale d'Assesse a introduit sa demande de reconnaissance dans le cadre du nouveau décret en mars 2015 pour une reconnaissance au 1^{er} janvier 2016.

Cependant, pour des raisons budgétaires, toutes les reconnaissances de bibliothèques dans le cadre du décret du 28 avril 2009 ont été suspendues pour une période indéterminée.

Pendant la période transitoire, pour la Bibliothèque communale d'Assesse, ce sont donc les normes du décret de 1978 et de ses arrêtés qui sont d'application.

D'un point de vue budgétaire, pour la Bibliothèque communale d'Assesse, cela ne change pas grand-chose ; dans le cadre du nouveau décret, la Bibliothèque ne recevra pas plus de subventions-traitement que ce qu'elle reçoit actuellement.

Cependant, depuis 2015, la Bibliothèque applique le plan quinquennal de développement de la lecture rédigé dans le cadre de la demande de reconnaissance, même si elle le fait « librement ».

Le Service de la lecture publique souhaite que les collections de toutes les bibliothèques publiques subventionnées soient reprises dans un catalogue collectif. La législation ne l'impose pas pour les bibliothèques qui sollicitent la reconnaissance en catégorie 1, catégorie visée par la Bibliothèque communale d'Assesse. Cependant, le Service de la lecture publique encourage fortement toutes les bibliothèques à y participer.

En 1917, la Bibliothèque communale d'Assesse a donc intégré le catalogue collectif namurois, géré par la Province de Namur. Pour ce faire, nous avons dû changer de logiciel de gestion et adopter le logiciel V-Smart. La migration s'est faite le 9 octobre 2017. Désormais, notre catalogue est consultable sur le portail Tire-lire, le portail des bibliothèques publiques en province de Namur où chaque bibliothèque dispose d'un espace pour informer le public, et notamment y annoncer les animations qu'elle organise.

Le logiciel V-smart n'est pas adapté aux petites bibliothèques publiques et encore moins à celles qui fonctionnent comme des services de proximité en milieu rural.

Il n'est ni souple, ni convivial, ce qui pose de nombreux problèmes, notamment lors des séances de prêt.

2. Les données chiffrées

En ce qui concerne les données chiffrées, des statistiques détaillées sont établies chaque année : elles figurent dans le rapport d'activités annuel que la responsable de la Bibliothèque a fait parvenir au Service de la Lecture publique de la Fédération Wallonie Bruxelles comme justificatifs pour les deux subventions-traitements accordées en 2019 par la Fédération Wallonie Bruxelles à la Bibliothèque communale d'Assesse en tant que bibliothèque publique locale reconnue en catégorie A dans le cadre du décret de 1978.

1.- Les collections

Les livres

Au 31 décembre 2019, la Bibliothèque possédait 43 994 livres.

En 2019, la Bibliothèque a acheté 1057 ouvrages et entré dans les collections 1053 ouvrages reçus en don.

La Bibliothèque communale d'Assesse a une politique de gestion des dons dont les objectifs sont d'une part, d'enrichir les collections, d'autre part, de faire profiter un maximum de services et habitants de l'entité des dons qu'elle ne rentre pas dans ses collections.

En 2019, nous avons retiré des collections 3 258 livres.

Les raisons ?

D'une part, si on veut proposer aux usagers un accès direct aéré, les locaux actuels ne permettent pas de stocker davantage de livres. D'autre part, depuis 2013, nous payons à Repobel des droits d'auteurs calculés sur le nombre de prêts effectués, mais aussi sur le nombre d'ouvrages possédés par la Bibliothèque.

Il n'est donc pas judicieux de conserver des ouvrages qui pour des raisons diverses, ne sont plus susceptibles d'être empruntés par notre lectorat.

Les jeux :

Au 31 décembre 2019, le nombre de jeux de société proposés au public s'élevait à 781.

Les CD-Roms

En 2019 nous n'avons acquis aucun CD-Rom, la gestion particulière de ce type de multimédia requérant un temps, des compétences et un matériel dont nous ne disposons pas.

Les Dvd

En 2019, le nombre de Dvd proposés au public s'élevait à 40.

Les livres- audio (livres cd)

En 2019, le nombre de livres- audio mis à disposition du public s'élevait à 160.

Les revues et journaux :

En 2019, la Bibliothèque était abonnée à 6 revues. Elle était également abonnée à 3 quotidiens, service fort apprécié par un nombre important de lecteurs.

Les livres en dépôt

En 2019 nous avons reçu gratuitement de la Bibliothèque centrale des livres en dépôt : ce sont principalement des livres en grands caractères, des romans d'auteurs moins connus du public et des albums pour les tout-petits.

Le fonds régional

Le fonds régional comporte un maximum de livres relatifs à l'entité d'Assesse, aux entités voisines, au Condroz et à la province de Namur. Il intéresse un public assez important de passionnés d'histoire locale.

2.- Les prêts

Les séances de prêt

En 2019, la Bibliothèque a assuré 23 heures d'ouverture hebdomadaires au public.

L'horaire est le suivant :

Mardi 15h30-19h

Mercredi 13h30-19h

jeudi 15h30-19h

vendredi 15h30-19h

samedi 10h-17h

La Bibliothèque communale d'Assesse est une des rares bibliothèques subsidiée par la Fédération Wallonie Bruxelles à ouvrir toute la journée le samedi.

Le nombre de prêts

En 2019, nous avons effectué 38 490 prêts de livres, de livres-audio, de périodiques et de jeux, soit :

- 36 634 prêts de livres ;
- 1454 prêts de jeux ;
- 291 prêts de périodiques ;
- 103 prêts de multimédia (livres audio sur cd et DVD de l'émission C'est pas sorcier)
- 8 prêts de documents divers.

Les emprunteurs

Les emprunteurs se répartissent de la façon suivante :

1687 emprunteurs inscrits en séance de prêt :

- 712 emprunteurs individuels de moins de 18 ans ;
- 975 emprunteurs individuels de plus de 18 ans ;

Parmi ces 1687 emprunteurs inscrits en séance de prêt :

- 962 sont domiciliés dans l'entité ;
- 725 sont domiciliés en dehors de l'entité.

Le nombre d'emprunteurs domiciliés en dehors de l'entité peut paraître important, mais il faut savoir que parmi ces 725 emprunteurs "hors entité", il y a :

- d'anciens Assessois, qui fréquentaient la bibliothèque quand ils vivaient chez leurs parents, qui se sont établis dans les communes voisines, mais qui continuent à fréquenter "leur" bibliothèque;
- les familles d'Assessois (parents, belle-famille, oncles, tantes, cousins...) qui habitent la région et à qui les Assessois ont vanté "leur" bibliothèque;
- les anciens Assessois, anciens lecteurs, établis parfois fort loin (Hainaut, Bruxelles, Luxembourg) et qui viennent à la bibliothèque, "leur" bibliothèque, quand ils reviennent chez leurs parents ou dans leur seconde résidence;
- des Assessois qui ont déménagé dans une autre commune de la province, parfois à 30 km, et qui continuent à fréquenter "leur" bibliothèque.
- des personnes domiciliées en dehors de l'entité, mais qui travaillent dans l'entité (à la commune ou dans les écoles, notamment).
- des enfants domiciliés en dehors de l'entité, qui fréquentent une école de l'entité (l'école libre d'Assesse et l'école L'Arbre en Ciel de Jassogne, notamment) ;

Enfin, quand nous avons des emprunteurs extérieurs à l'entité, qui n'ont aucun lien de famille ou de travail avec Assesse, c'est souvent parce que les Assessois sont tellement fiers de leur bibliothèque qu'ils la recommandent chaleureusement dans leur entourage et notamment auprès de leurs collègues de travail : c'est ainsi que beaucoup de personnes travaillant à Mont-Godinne arrivent à la bibliothèque.

En fin de compte, les lecteurs qui n'ont aucun lien avec Assesse, sont peu nombreux. Cependant, le catalogue collectif des bibliothèques en province de Namur, consultable sur le portail Tire-lire, apporte une visibilité qui risque de faire augmenter très vite et très fort cette proportion.

Il est important de le souligner également : tous ces emprunteurs extérieurs à l'entité apportent à la bibliothèque une partie de ses recettes annuelles en redevances de prêt. Ils contribuent ainsi à financer des collections de livres et de jeux dont profitent les Assessois, ceux qui fréquentent la bibliothèque pendant les séances de prêt, mais aussi ceux qui reçoivent des livres et jeux en prêt via une collectivité.

Le nombre d'usagers utilisant les services de la bibliothèque via une collectivité (écoles, Mena, crèches...) est estimé à 225. C'est beaucoup moins qu'en 2018 où leur nombre était estimé à 1340.

La raison en est simple : depuis le RGPD (Règlement général sur la protection des données), les directeurs d'école ne peuvent plus nous transmettre de listes d'élèves et par conséquent, nous ne pouvons plus inscrire ceux-ci et leur prêter des livres lorsqu'ils visitent la bibliothèque avec leur classe.

3. - La section Ludothèque

La ludothèque est ouverte 3h par semaine, le mercredi, de 14h à 17h.

La section Ludothèque fonctionne grâce à une équipe composée de bénévoles, de Madame Michelle Lemaire engagée dans le cadre d'un article 60 jusqu'en septembre 2021 et de Marie Dufrane, coordinatrice et animatrice de la Ludothèque.

La ludothèque s'installe dans la section Jeunesse le mercredi après-midi ; la cohabitation entre les lecteurs et les amateurs de jeux se passe bien, même s'il conviendrait de disposer de plus d'espace, voire d'un local supplémentaire vu l'affluence que la ludothèque connaît le mercredi après-midi.

4. - Services informatiques offerts au public

Consultation des catalogues

Les lecteurs qui se déplacent à la bibliothèque disposent d'un PC pour consulter les catalogues de la bibliothèque (recherche par auteur, par titre, par mot-clef, etc.).

Depuis le 9 octobre 2017, date du changement de logiciel et du passage à V-Smart, le catalogue de la Bibliothèque est intégré dans le Catalogue collectif namurois ; ce catalogue permet à celui qui le consulte de voir de chez lui et en temps réel via le portail Tire-lire si la Bibliothèque possède un média et s'il est disponible.

Accès internet

Un PC, acquis en 2012, permet de consulter internet.

Il s'agit bien d'un simple accès internet et non d'un espace public numérique (EPN)) : le Pc ne permet que des recherches sur internet, voire du traitement de texte. L'accès est gratuit.

Sur demande, les usagers de la Bibliothèque ont accès gratuitement au Wifi de la Bibliothèque.

Site internet

Dans l'attente que Marie Dufrane intègre les infos relatives à la Bibliothèque sur le site internet qu'Antoine Lacroix, infographiste et lecteur à la bibliothèque depuis son plus jeune âge, s'est proposé de concevoir à titre bénévole, seul le catalogue des collections était accessible en ligne.

Facebook

Depuis septembre 2013, la Bibliothèque est présente sur Facebook.

La revue de presse

Mise en place en 1999, la Revue de presse est un outil où sont rassemblés, de la façon la plus exhaustive possible, tous les articles et toutes les informations parus dans la presse et relatifs à l'entité d'Assesse et à ses habitants.

Vu l'évolution des médias et pour que la Revue de presse soit la plus complète possible, on y reprend non seulement les informations publiées dans la presse « papier », mais également les articles que les journaux publient sur leur site internet ; on y signale aussi les reportages effectués par les chaînes de télévision et notamment ceux de la TV locale, Canal C.

Les reportages sélectionnés sont :

- Les reportages sur les événements qui se passent dans l'entité ;
- Les reportages traitant directement ou indirectement des habitants, associations et entreprises de l'entité ;
- Les reportages relatifs à des dossiers dans lesquels la Commune est directement ou indirectement concernée.

Les lecteurs peuvent consulter la Revue de presse via la version papier, mise à disposition sur la table des journaux.

La Commune prend en charge les droits d'auteurs qu'implique une diffusion de la revue de presse aux membres du personnel et assimilés, ce qui permet à la Bibliothèque de diffuser via internet une version électronique de la Revue de presse aux membres du Conseil communal, aux membres du Conseil de l'action sociale ainsi qu'aux employés communaux auxquels cet outil peut être utile dans leurs fonctions.

Désormais, la Revue de presse se veut non seulement un vrai témoin de la vie communale assessoise, mais aussi un outil de travail pour le personnel communal, les mandataires ainsi que toute personne intéressée par la vie communale.

La revue de presse est réalisée par une personne bénévole.

5. - Les services aux collectivités

En 2019, plusieurs collectivités ont bénéficié des services de la Bibliothèque et du prêt gratuit de livres et de jeux :

- les classes maternelles et primaires des écoles libres et communales de l'entité ;
- l'Accueil extrascolaire ;
- le CPAS (centre Mena, ILA, crèche Bécassine) ;
- Les maisons d'enfants d'Assesse, Courrière et Sart-Bernard ;
- les Petites Maisons à Courrière
- l'ONE
- la Maison d'Accueil Communautaire de Maillen (MAC)

6. - L'aménagement de l'accès direct

Des collections récentes en accès direct

L'accès direct est organisé de telle sorte que l'espace réservé au public soit aéré et attractif, mettant en valeur les nouvelles acquisitions et la variété des collections.

Cela implique :

- de ne laisser qu'un certain nombre d'ouvrages en accès direct, à savoir les ouvrages les plus récents, les plus demandés et qui conservent un aspect attirant ;
- de disposer d'une réserve, d'une capacité importante, facilement accessible et parfaitement en ordre ;

Chaque année, nous mettons en réserve :

- tous les romans de la section Adultes qui ont plus de 5 ans ;
- tous les documentaires de la section Adultes qui ont plus de 5 ans.
- tous les ouvrages de la section Jeunesse qui ont plus de 10 ans.

Actuellement, plus de 50 % des collections sont stockés dans la réserve.

Ces ouvrages restent disponibles, sont facilement repérables par les bibliothécaires et les lecteurs via les catalogues informatiques et rapidement accessibles puisque la réserve est située dans les locaux de la bibliothèque.

C'est un travail conséquent, mais qui porte ses fruits : les lecteurs nous félicitent régulièrement pour la « bonne tenue », l'ambiance agréable et le dynamisme de la Bibliothèque.

Cependant, la satisfaction manifestée par les lecteurs ne doit pas occulter le fait que nous manquons de place, que ce soit au niveau de la réserve ou de l'accès direct, ce qui signifie qu'il faut réaliser des prouesses pour ranger les livres en conservant au local un aspect aéré.

Des espaces accueillants, aérés et modulables

En avril 2013, les bibliothécaires ont modifié la disposition des tables et des rayonnages de sorte que :

- les locaux soient encore plus aérés qu'auparavant ;
- des espaces de lecture conviviaux (salon-lecture, table avec la presse du jour, etc..) soient répartis dans l'ensemble de la bibliothèque ;
- les espaces puissent être facilement et rapidement dégagés pour les animations (conteries, spectacles, ateliers ...).

Les ouvriers communaux ont repeint l'ensemble des locaux de la bibliothèque.

Du mobilier plus moderne et plus fonctionnel (tables, chauffeuses...) a été acquis.

En 2014, la Bibliothèque a reçu du mobilier supplémentaire (chauffeuses pour enfants, tapis pour les conteries, tourniquets de présentation), acquis sur le budget 2013.

Il n'y a pas eu d'acquisition de mobilier depuis.

7. - Les investissements informatiques

Il n'y a pas eu d'acquisition de matériel informatique en 2019.

8. – Le personnel

En 2019, la Bibliothèque communale a fonctionné avec :

- deux personnes à temps plein (personnes à qualification bibliothéconomique), subsidiées par la Fédération Wallonie Bruxelles, à raison de 34 953 € (17 476,50 € par personne) et dédiées au fonctionnement de la bibliothèque ;
- une personne à temps plein (personne à qualification bibliothéconomique), subsidiée par la Fondation Désiré et Maurice Jaumain et le Fonds Flore Bertrand à raison de 9 000 € et dédiée aux animations de la Bibliothèque ;
- une personne travaillant dans le cadre de l'ALE pour l'équipement des livres et prestant 10 heures/semaine
- une personne engagée par le CPAS dans le cadre d'un article 60 à mi-temps du 15 avril 2018 au 14 octobre 2018, puis à 35 h/semaine à partir du 16 octobre 2018 ; elle assume toute la logistique de la Ludothèque (commandes, équipement des jeux, vérification des jeux rentrés, etc...) ainsi que le conseil aux emprunteurs lors des séances de prêt.
- une équipe de quatre bénévoles qui assument le rôle de conseil et les animations à la ludothèque ; l'ensemble de ces bénévoles prestent une moyenne de 10h par semaine ;
- une personne bénévole qui réalise la revue de presse (6h/semaine) et donne des coups de main, notamment au niveau technique et informatique (3h /semaine)

Les formations

Selon le décret sur la lecture publique, le personnel subventionné doit suivre 90h de formation sur une période de trois ans, soit environ 30h de formation par an.

En 2019, Dominique Boucher, Bernard Mouton et Marie Dufrane ont suivi des formations pour un total de 78 heures.

9. - Les services offerts par la Bibliothèque Principale et Centrale de la Province de Namur

Les animations

En 2019, dans le cadre des animations prises en charge par la Province de Namur, nous avons essentiellement bénéficié de conteries pour les tout-petits.

Le bibliobus

Afin de permettre l'accès à la lecture aux personnes que des problèmes de mobilité empêchent de fréquenter la bibliothèque communale, depuis 2009, le bibliobus de la Province de Namur fait une halte à Courrière.

Ce service est tout à fait gratuit pour les communes qui organisent une bibliothèque fixe reconnue sur leur territoire, ce qui est le cas d'Assesse.

Le bibliobus réalise peu de prêts (entre 100 et 200 prêts). La responsable du service Bibliobus de la Province attribue le peu de succès que rencontre le bibliobus à la qualité du service proposé par la Bibliothèque communale d'Assesse : collections actualisées et importantes, heures d'ouverture nombreuses et adaptées aux besoins de la population, accueil, etc.

Le bédébus.

Dans le cadre des projets pluriannuels de développement de la lecture, la Bibliothèque centrale de la Province de Namur a rentré un projet visant en particulier les publics jeunes et/ou peu habitués à fréquenter les bibliothèques. Elle a mis en route un nouvel outil : le bédébus, à savoir un véhicule de type bibliobus mais offrant uniquement des bandes dessinées et mangas pour enfants et pour adultes. Selon l'idée de la Bibliothèque centrale, le bédébus devait être un produit « d'appel » pour les bibliothèques locales et donc s'arrêter en priorité devant leurs locaux pendant leurs heures d'ouverture. A Assesse, vu que la bibliothèque n'est pas à rue et que les places de parking sont limitées, on pouvait penser que loin de favoriser une augmentation de la fréquentation de la bibliothèque, la présence du bibliobus risquerait de faire du tort à celle-ci. Comme pour les communes dotées d'une bibliothèque publique reconnue, ce service est totalement gratuit et qu'il convient donc d'en faire profiter la population de l'entité en augmentant l'offre de lecture publique sur le territoire, il a été décidé de proposer un arrêt situé dans un des villages les plus peuplés de l'entité, près d'un lieu fréquenté par le public-cible et dans un endroit où le Bédébus pourrait stationner sans gêner la circulation, ni mettre en danger les usagers, soit sur le parking devant la plaine de jeu, près du hall omnisport, à Maillen.

Vu le peu de succès rencontré par le bibliobus à Maillen, à l'heure à laquelle le Bdbus peut faire un arrêt sur l'entité, à savoir le mercredi, de 13h à 13h45, la Province a décidé de déplacer l'arrêt près de la gare de Courrière où il s'arrête désormais.

10. - Les comités prévus dans la législation

Le décret de 2009 prévoit la création d'un Conseil de développement de la lecture.

Ce conseil est composé au minimum de :

- a) trois représentants d'organismes actifs dans le champ culturel ;
- b) trois représentants d'organismes actifs dans le champ de l'insertion sociale, de l'alphabétisation ou de la formation continuée ;
- c) trois représentants d'établissements d'enseignement situés sur le territoire de compétence ;
- d) trois représentants des usagers individuels de la bibliothèque ;
- e) un représentant de l'Inspection du territoire de compétence et un permanent de la bibliothèque locale, membres de droit du Conseil de développement de la lecture.

Le Conseil de développement de la lecture invite un représentant de la province à participer à ses travaux.

Le rôle principal du conseil est de donner son avis sur :

- les priorités du plan de développement de la lecture
- l'évaluation de la réalisation du plan de développement de la lecture

Le conseil permet aux partenaires et aux usagers de s'impliquer dans la mission de développement de la lecture de la Bibliothèque.

Faute de temps, et vu que, les reconnaissances étant suspendues, la Bibliothèque n'est pas reconnue, le personnel de la Bibliothèque n'a pas réuni le Conseil de développement de la lecture en 2019.

3. Les actions de développement de la lecture

Bien que la Bibliothèque ne soit pas encore reconnue dans le cadre du nouveau décret, nous travaillons déjà dans le sens de celui-ci. Depuis plusieurs années, nous travaillons par projets, projets qui répondent aux priorités et objectifs définis dans notre plan de développement.

En 2019, nous avons assumé 285 séances d'animation :

- La quasi-totalité des animations (282 sur 285) étaient prévues dans notre plan de développement et correspondaient à un projet ;
- 82 ont eu lieu en dehors des locaux de la Bibliothèque
- 67 ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat.

Le nombre de participants à ces animations s'élève à 3756.

Actions en fonction des priorités du plan de développement

Priorité 1 : Favoriser l'accès aux pratiques culturelles pour le public précarisé

Jusqu'au 31 août 2019, toutes les actions réalisées en fonction de cette priorité l'ont été en relation avec le projet L'Arbre aux Soleils.

A partir du 1^{er} septembre, en raison de problèmes relationnels entre certains membres du groupe devenus ingérables, la bibliothécaire a décidé de ne plus animer le projet Arbre aux Soleils et de limiter les activités visant le public du CPAS à l'atelier d'Education permanente.

1) Projet L'Arbre aux Soleils

Projet « Dans et hors les murs »

Public visé : bénéficiaires du service social du CPAS

Organisation : Bibliothèque communale

Partenaire : asbl Caiac

Animateur : personnel de la Bibliothèque

Description : réunions, sorties culturelles, récolte de jeux et de livres au Recyparc, ateliers de réparation de jeux, journées-ventes de livres et de jeux, opération Colis de Noël, repas de nouvel an.

Fréquence : réunion le jeudi, de 13h30 à 15h30, quand il n'y a ni atelier d'éducation permanente, ni distribution de légumes + activités en fonction de la demande et des opportunités offertes

Nombre de séances : 17 (6 réunions et 11 séances d'activités)

2) L'atelier d'éducation permanente

Projet « Dans et hors les murs »

Organisation : Bibliothèque communale

Public visé : public du CPAS

Partenaire : Les Equipes populaires de Namur

Animateur : animateur des Equipes populaires de Namur

Description : atelier d'éducation permanente au cours duquel les participants sont amenés à réfléchir et à discuter sur des thèmes tels que les biens communs, les enjeux énergétiques...

Des visites et sorties en rapport avec les thématiques abordées sont proposées aux participants.

Fréquence : réunion un jeudi sur deux, de 13h30 à 15h30

Nombre de séances : 20 (17 réunions et 3 sorties)

3) « Des légumes et des livres » à la distribution de légumes du CPAS

Projet « Hors les murs »

Public visé : bénéficiaires de la distribution de légumes organisée par le CPAS

Organisation de l'animation : la Bibliothèque, en partenariat avec le Service Social du CPAS

Fréquence : toutes les 3 semaines, de 13h30 à 15h30

Description : - rencontre avec les bénéficiaires

- proposition d'une tasse de café et d'un biscuit
- discussion
- bourse gratuite de livres et jeux (= dons en bon état reçus par la Bibliothèque)
- présentation des animations organisées par la Bibliothèque
- promotion des activités organisées pour et/ou par l'Arbre aux Soleils (cf ci-dessus)
- Animateurs : personnel de la Bibliothèque, en collaboration avec le personnel du CPAS chargé de la distribution des légumes.

Public touché = public visé

Nombre de séances : 7 séances

4) Vente de livres et de jeux de seconde main

Projet « Dans les murs »

Organisation : groupe L'Arbre aux Soleils et Bibliothèque

Public visé : tout public

Fréquence : 2 ventes de livres et 2 ventes de jeux en 2019

Description : il s'agit d'utiliser les livres reçus en don que la Bibliothèque ne garde pas, pour encourager les participants au groupe à s'impliquer dans l'organisation d'une activité tout en réunissant des fonds destinés à financer les activités socio-culturelles organisées pour et par le groupe. Cette activité rencontre par ailleurs une des missions de la Bibliothèque qui consiste à rendre livres et jeu accessibles à toutes les bourses.

Animateur : personnel de la Bibliothèque

Public touché = public visé

Nombre de séances : 7 séances

5) Projet Ecowatchers

Projet « Dans les murs »

Organisation : Bibliothèque communale

Public visé : bénéficiaires du service social du CPAS suivis par la responsable Energie du CPAS

Partenaires : l'ASBL Empreintes-CRIE de Namur, Service social du CPAS, Eco-passeur de la commune d'Assesse

Description : Ateliers de sensibilisation à la gestion durable des logements

Fréquence : 1 atelier par mois
Animateur : animateur de l'ASBL Empreintes-CRIE de Namur
Public touché = public visé
Nombre de séances : 7

- 6) Atelier Medenam
Projet « Dans les murs »
Organisation : Bibliothèque communale
Public visé : bénéficiaires du service social du CPAS
Partenaires : asbl Medenam, asbl pratiquant la médiation de dettes, CPAS
Description : Ateliers de sensibilisation surendettement et aux arnaques à la consommation
Animateurs : 2 animatrices de l'asbl Medenam
Public touché = public visé
Fréquence prévue : 1 atelier par trimestre, mais en raison de l'arrêt des activités de l'Arbre aux Soleils, une seule séance a été organisée, les séances suivantes ont été organisées par le CPAS, dans ses locaux.
- 7) Spectacle « Je suis pauvre, et alors ? »
Projet « Dans les murs »
Organisation : Bibliothèque communale
Public visé : tout-public
Partenaires : la Compagnie buissonnière et le collectif Grain de sel
Description : spectacle de théâtre-action
Fréquence : 1 représentation
Public touché = public visé
Nombre de séances : 1

Priorité 2 : Encourager les adultes qui constituent l'entourage des enfants de 0 à 12 ans à pratiquer avec eux des activités qui favoriseront l'éveil, le développement du langage et le goût des livres et de la lecture

- 1) Conteries pour les tout-petits
 Projet « Dans murs »
 Organisation : Bibliothèque communale
 Partenaire : consultation ONE de Maillen
 Public visé : enfants de 0 à 3 ans, leurs parents et leurs grands-parents
 Fréquence : toutes les 4 semaines environ
 Animatrices : personnel de la Bibliothèque ou animatrices de la Bibliothèque Centrale et Principale de la Province de Namur
 Public touché = public visé
 Nombre de séances : 11 séances
- 2) Animations pour les tout-petits à la consultation ONE (Projet Je lis avec Bébé)
 Projet « Hors les murs »
 Organisation : Bibliothèque communale
 Partenaire : consultation ONE de Maillen
 Public visé : enfants de 0 à 3 ans et leurs parents
 Fréquence : toutes les 4 semaines environ
 Animatrices : personnel de la Bibliothèque
 Public touché = public visé
 Nombre de séances : 10 séances
- 3) Formation-accompagnement des puéricultrices à la lecture aux tout-petits
 Public visé : puéricultrices de la crèche Le jardin de Bécassine (CPAS), gardiennes, puéricultrices des maisons d'enfants
 Organisation : Bibliothèque communale
 Partenaire : crèche Les p'tits poyons, crèche communale Bécassine, ONE
 Fréquence : à la demande
 Animatrice : personnel de la Bibliothèque
 Public touché = public visé
 Nombre de séances : 24 séances
- 4) Projet Ecole et Bibliothèque
 Projet « Dans murs »
 Années scolaires 2018-2019 et 2019-2020
 Public visé : toutes les classes maternelles et primaires de l'entité
 NB : il n'y a pas d'établissement d'enseignement secondaire dans l'entité.
 Organisation : Bibliothèque communale
 Lieu : section Jeunesse de la Bibliothèque
 Description : 1 visite suivie d'une animation par classe et par an (durée 1h30 à 2h)
 Les enfants dont la classe a effectué une visite et qui viennent emprunter des livres avec leurs parents à la bibliothèque ont la gratuité du prêt jusqu'au 31 décembre de l'année scolaire suivante.
 animateurs : personnel de la Bibliothèque
 Nombre de séances : 56
- 5) Animations pour l'accueil extrascolaire de l'école communale d'Assesse
 Projet « Dans murs »
 Organisation : Bibliothèque communale
 Partenaire : Accueil extrascolaire
 Public visé : les enfants et l'animatrice de l'accueil extrascolaire
 Fréquence : 1 fois par semaine, le mardi à partir de 16h
 Animatrice : personnel de la Bibliothèque

Public touché = public visé
 Nombre de séances : 8 séances
 6) Spectacles pour enfants
 Projet « Dans les murs »
 Public visé : enfant de 3 à 14 ans
 Organisation : Bibliothèque communale
 Lieu : bibliothèque
 Période : vacances de Toussaint, fin de l'année
 Description : spectacles autour de la lecture offerts par la Bibliothèque centrale de la province de Namur ou conçus par l'animatrice de la Bibliothèque
 animateur : personnel vacataire engagé par la Province de Namur ou personnel de la Bibliothèque
 Nombre de séances : 4

Priorité 3 : Augmenter l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour le public des 50 à 75 ans

L'atelier Initiation aux nouvelles technologies.
 Projet « Dans les murs »
 Trois modules proposés : tablette, smartphone, Iphone
 Public visé : adultes habitant l'entité et plus particulièrement les seniors
 Organisation : Bibliothèque communale
 Fréquence : 1 séance 2h par semaine
 nombre de séances en fonction de la matière vue dans le module
 animateur : 1 bibliothécaire, assisté par des bénévoles (coaches)
 Public touché : adultes habitant l'entité (fracture numérique, femmes au foyer, formation professionnelle, pensionnés jeunes et moins jeunes)
 Nombre de séances : 11 séances

Priorité 4 : Développer la participation et l'expression citoyenne des habitants de la commune

- 1) Ateliers Philo
 Projet « Dans les murs »
 Années scolaires 2018-2019 et 2019-2020
 Public visé : les classes de l'entité (maternelles et primaires)
 Organisation : Bibliothèque communale
 Lieu : section Jeunesse de la Bibliothèque
 Description : 3 séances d'animation (environ 50') destinées à initier les enfants au questionnement philosophique
 animateurs : personnel de la Bibliothèque
 Nombre de séances : 66 séances (3 séances par groupe)

- 2) Projet « Jouer ensemble pour mieux vivre ensemble »
 Projet « Dans et hors les murs »
 Du 1^{er} octobre 2018 au 31 août 2019
 Public visé : Le public visé est composé de personnes d'origine belge, seniors actifs, hommes et femmes âgés de 50 à 80 ans, habitant l'entité d'Asseste et de publics spécifiques, adultes et enfants, d'origine belge et d'origine étrangère : enfants placés par le juge, enfants des écoles et de l'accueil extra- scolaire, familles et personnes isolées aidées par le service social du CPAS, personnes du quatrième âge, mineurs étrangers non accompagnés, demandeurs d'asile

Organisation : Bibliothèque communale

Partenaires : Service Relais Aînés du CPAS, Service Educateur de rue du CPAS

Description : Il s'agit d'un projet intergénérationnel et multiculturel. A partir d'animations autour de jeux de société qui favorisent les échanges et permettent la rencontre de l'autre, nous voulons amener des seniors et des personnes d'origine étrangère à partager des moments de vie et montrer aux aînés comment accueillir et intégrer la différence au quotidien.

Animateurs : une animatrice engagée à mi-temps grâce à un subside obtenu dans le cadre de l'appel à projets Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité et bibliothécaire-animatrice en charge de la coordination et l'animation de la ludothèque

Nombre de séances : 44 séances en 2019

Conclusion

Si pour des raisons budgétaires, toutes les reconnaissances de bibliothèques dans le cadre du décret du 28 avril 2009 ont été suspendues pour une période indéterminée, la Bibliothèque communale d'Assesse met en œuvre le plan de développement réalisé dans le cadre de sa demande de reconnaissance et ce, depuis le 1^{er} janvier 2015.

Le contexte dans lequel nous appliquons le plan de développement évolue : les partenaires changent, des opportunités se présentent. Toutes les actions prévues dans le plan de développement ne sont pas réalisées alors que des actions non prévues le sont. Cependant, toutes les actions réalisées répondent aux priorités et aux objectifs de notre plan de développement.

19. SERVICE TOURISME – CULTURE

Agents traitant :

Domnine BINAME, Véronique MANTIA, Geneviève BOUTSEN.

1. L'OFFICE COMMUNAL DU TOURISME D'ASSEZE

Agents traitants : Mme Domnine BINAMÉ, Mme Véronique MANTIA et Mme Geneviève BOUTSEN



Accueil et informations touristiques

 Statistiques de visites au Point d'Information (*Point i*) de Cruwet

MOIS	Nombre de visiteurs	Jours d'ouverture officiels (annoncés et obligatoires)	Jours d'ouverture non annoncés	Total jours ouvert	Moyenne de visites/jour d'ouverture	Moyenne d'âge
JANVIER	30	5	3	8	4	42
FEVRIER	21	0	5	5	4	53
MARS	202	13	1	14	14	50
AVRIL	236	18	3	21	10	51
MAI	427	14	10	24	18	52
JUIN	160	14	6	20	8	50
JUILLET	578	31	0	31	19	48
AOÛT	664	31	0	31	21	50
SEPTEMBRE	397	19	3	22	18	50
OCTOBRE	199	15	3	18	11	49
NOVEMBRE	79	7	3	10	8	45
DECEMBRE	99	8	0	8	12	49
TOTAL 2019	3092	175	37	212	14,6	49
TOTAL 2018	3107	169	45	214	13,1	49
TOTAL 2017	3732	172	47	219	14,3	48
TOTAL 2016	3617	193	42	235	12,6	49
TOTAL 2015	3601	170	41	211	14,5	49
TOTAL 2014	3434	175	65	240	14,3	47
TOTAL 2013	3131	pas analysé	pas analysé	215	14,6	47
TOTAL 2012	2492	pas analysé	pas analysé	197	12,6	47
TOTAL 2011	2494	pas analysé	pas analysé	225	11	46
TOTAL 2010	1908	pas analysé	pas analysé	201	9,5	47
TOTAL 2009	2860	pas analysé	pas analysé	247	11,6	46

TOTAL 2008	2043	pas analysé	pas analysé	212	9,6	45
TOTAL 2007	2125	pas analysé	pas analysé	173	12,3	46
TOTAL 2006	1990	pas analysé	pas analysé	167	11,9	44
TOTAL 2005	2990	pas analysé	pas analysé	212	14,1	46

En 2019, le nombre de jours d'ouverture officiels a très légèrement diminué, tout comme les jours d'ouverture non officiels, ce qui nous donne 2 jours d'ouverture en moins qu'en 2018. Malgré tout, le nombre de visites au Point Info reste très élevé, à l'opposé de ce que nos collègues voisins remarquent chez eux ; encore un bon point pour nous !

Sur ces plus de 3000 visiteurs, nous avons accueilli 367 enfants et 11 Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Il est intéressant de remarquer que même en dehors des jours d'ouverture, en semaine, quand le personnel du service travaille « à bureau fermé », des visiteurs poussent la porte et souhaitent être renseignés (37 jours annoncés «*Point Info fermé*»).

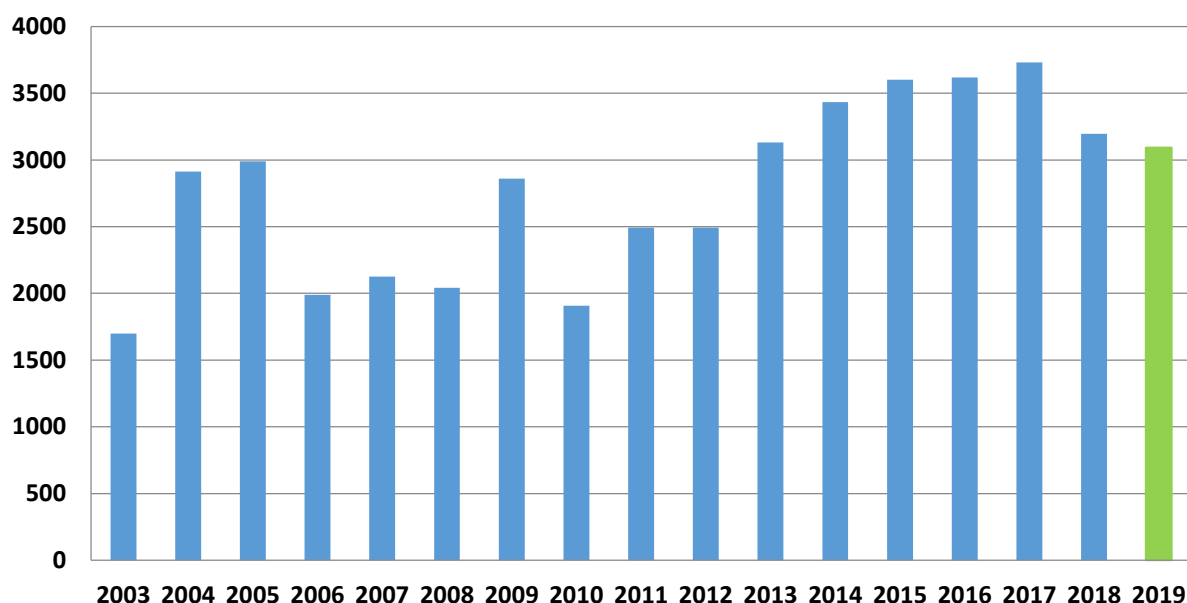
La moyenne de visiteurs par jour est ici très faible et ne justifie effectivement pas un investissement en personnel pour inscrire ces jours au planning d'ouverture officiel, d'autant plus que toute affluence est liée à la météo et donc non prévisible à long ou même moyen terme. En effet, les moyens humains du service ne permettent pas d'assurer plus de jours fixes de permanence car il faut assurer des réunions à l'extérieur ou des visites de terrain, la prise de congés et de récupérations, etc...

Evolution du **nombre de visiteurs au Point i** depuis la création de l'Office du Tourisme :

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
2003	x	x	x	x	x	x	402	453	390	263	108	82	1698
2004	19	119	46	220	229	158	731	838	169	226	97	61	2913
2005	75	57	47	134	202	126	610	1268	205	180	74	12	2990
2006	27	13	38	94	134	120	583	633	186	127	30	5	1990
2007	24	69	19	176	146	159	598	634	118	121	35	26	2125
2008	35	98	62	29	146	223	487	506	223	110	51	73	2043
2009	13	69	97	257	216	254	577	733	320	158	110	66	2860
2010	21	57	50	126	120	287	437	458	188	79	65	20	1908
2011	30	49	87	176	143	170	363	477	535	273	117	74	2494
2012	40	83	120	189	121	123	545	664	252	152	72	131	2492
2013	41	43	143	238	230	91	735	824	378	211	71	126	3131
2014	40	22	229	236	407	181	865	578	223	291	251	111	3434
2015	17	84	8	400	223	205	688	836	434	385	133	188	3601
2016	27	94	269	158	308	125	865	737	392	351	173	118	3617
2017	44	51	74	202	352	517	677	942	405	201	178	89	3732
2018	99	95	88	284	232	160	728	731	293	321	93	73	3197
2019	30	21	202	236	427	160	578	664	397	199	79	99	3092

En 2019, un mois marque un record de fréquentation depuis l'existence de l'OTA : mai. Les saisons d'attractivité touristique s'étalent de plus en plus au fil des années.

Evolution des visiteurs - Point I de Crupet



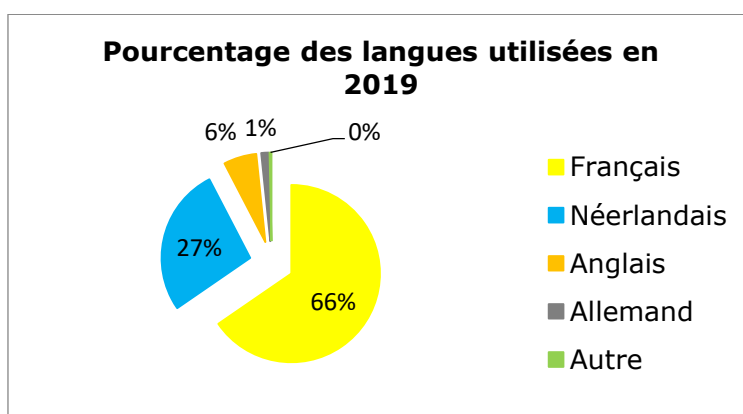
Evolution de la **moyenne de visites par jour au Point I** depuis la création de l'OTA :

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
2003	x	x	x	x	x	x	13	15	30	22	22	8	18,3
2004	2	8	5	13	11	9	23	27	9	11	9	9	11,3
2005	7	6	4	7	9	7	20	41	9	8	12	4	14,1
2006	5	13	7	8	19	24	19	20	12	13	15	2,5	11,9
2007	6	11	5	10	12	11	19	20	7	6	4	3,2	12,3
2008	3	6	6	3	6	11	16	16	10	6	6	7	9,6
2009	2	4	5	12	9	11	17	24	13	7	7	4,4	11,6
2010	2	4	4	10	6	14	14	15	8	6	6	3	9,1
2011	5	4	7	9	6,5	9	12	15,4	23	12	7	8	11
2012	4	7,5	12	13,5	8	8	18	21	12	13	6,5	9	12,6
2013	7	4	6	13	18	10	24	27	17	9	9	7	14,6
2014	6	2	11,5	11	15	8	28	19	10	13	15	10	14,3
2015	2	6	2	19	13	10	22	27	15	23	17	19	14,7
2016	2	6	18	7	12	8	28	24	16	14	8	8	12,6
2017	5	8	4	10	18	23	22	30	15	11	11	15	14,3
2018	6	8	11	12	14	18	23	24	11	14	8	10	13,1
2019	6	4	14	11	18	8	19	21	18	11	8	14	12,79

Les langues pratiquées en 2019 ont été, par ordre décroissant :

Langues	Nombre	Pourcentage des langues utilisées	Pour info 2018	Pour info 2017	Pour info 2016	Pour info 2015	Pour info 2014	Pour info 2013	Pour info 2012	Pour info 2011
Français	779	65,5%	68%	72%	68%	66%	71%	71%	65 %	66%
Néerlandais	321	27%	23%	21%	26%	29%	21%	22%	29%	26%
Anglais	70	6%	6%	5%	4%	3%	5%	6%	4 %	7%
Allemand	15	1,3%	1%	0,75%	1%	1%	1%	0,65%	0,90 %	0,82%
Autre	4	0,34%	0,73%	0,75%	1%	0,4%	0,85%	0,43%	0,40 %	1%

Le visiteur reste, comme remarqué depuis la création de l'OTA en 2003, très majoritairement francophone. Cependant, une tendance de légère diminution des francophones au profit des néerlandophones semble se dessiner depuis 3 ans.



Les informations souhaitées en 2019 sont, pour l'année et par ordre décroissant :

Informations	Nombre	%	Pour info 2018	Pour info 2017	Pour info 2016	Pour info 2015	Pour info 2014	Pour info 2013	Pour info 2012	Pour info 2011
Promenades	617	24,54	20,63	22,43	19,00	19,20	18,29	18,48	24,90	26,12
Divers	347	13,80	11,70	13,40	8,40	13,30	12,86	13,19	17,60	21,80
Crupet	300	11,93	16,53	16,63	18,10	17,50	15,01	13,94	18,70	22,77
Attractions	239	9,51	8,04	6,54	5,80	8,70	8,33	7,89	3,90	3,82
Grotte St-Antoine	193	7,68	8,04	10,83	10,10	11,00	9,18	10,04	12,40	5,85
Point Info	141	5,61	7,76	2,79	4,00	3,10	6,09	5,65	Pas en 2012	Pas en 2011
Expo OTA en cours	140	5,57	5,52	6,24	4,90	3,00	5,84	2,77	Pas en 2012	Pas en 2011
Restos	147	4,70	4,70	2,83	2,90	2,81	2,90	3,15	3,30	4,83
Donjon Carondelet	102	4,06	4,87	7,20	7,90	8,80	6,83	7,48	7,50	6,57
WC	93	3,70	4,35	4,55	7,90	2,90	2,81	2,18	Pas en 2012	Pas en 2011
PBVW	90	3,58	2,72	2,50	3,80	4,10	2,40	4,18	4,40	5,00
Vélo	38	1,51	1,38	1,21	1,20	1,24	1,24	1,00	0,80	Pas en 2011
VTT	22	0,87	Pas en 2018	Pas en 2017	Pas en 2016	Pas en 2015	Pas en 2014	Pas en 2013	Pas en 2012	Pas en 2011
Gîtes	18	0,71	0,73	1,10	1,30	1,44	1,00	2,46	1,80	1,27
Chambres d'Hôtes	12	0,48	Pas en 2018	Pas en 2017	Pas en 2016	Pas en 2015	Pas en 2014	Pas en 2013	Pas en 2012	Pas en 2011
Hôtels	9	0,36	0,61	0,70	0,70	0,93	0,94	2,24	1,70	1,70
Entité Assesse	5	0,20	0,33	0,48	1,00	1,34	3,43	2,84	2,20	Pas en 2011
Sport	1	0,20	0,20	0,07	0,10	0,19	0,62	1,65	0,10	0,25
MTPN	0	0	0,69	0,51	0,60	2,22	2,22	0,87	0,10	0,25

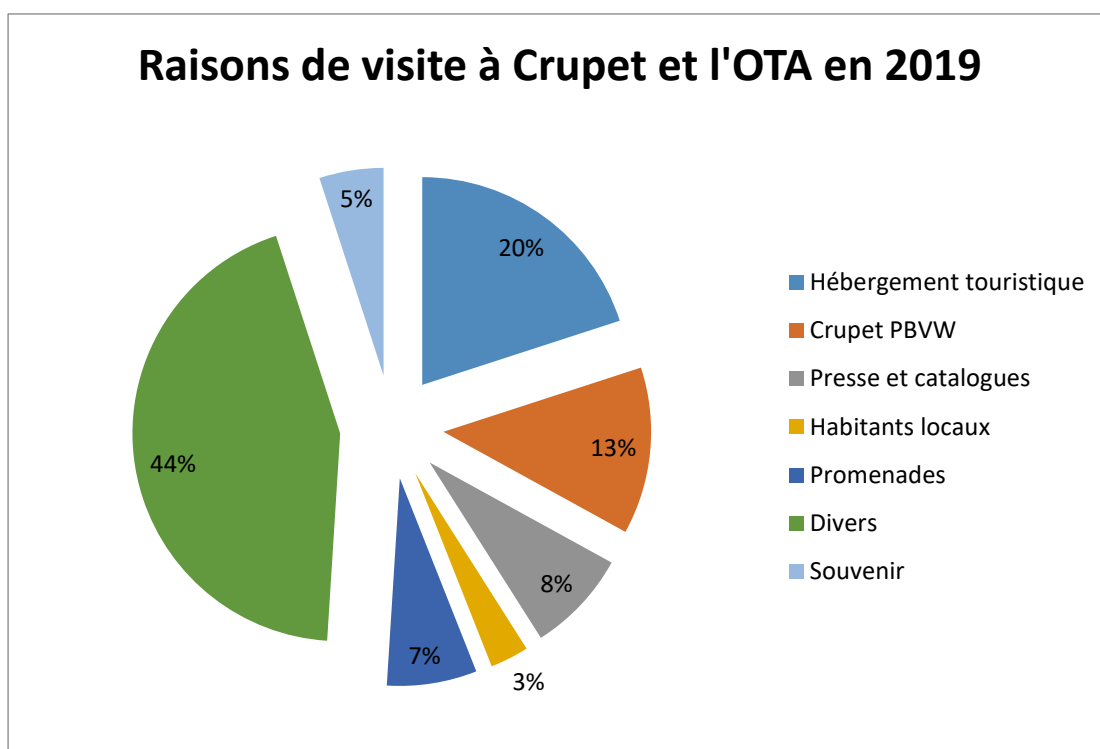
Les visiteurs qui sont entrés au *Point i* en 2019 (3092 pers., dont 367 enfants et 11 PMR) étaient originaires de :

Origine	Nombre de personnes	Nombre d'enfants	Nombre de PMR	Nombre visites	%age des visiteurs	Pour info 2018 en %	Pour info 2017 en %	Pour info 2016 en %	Pour info 2015 en %	Pour info 2014 en %	Pour info 2013 en %	Pour info 2012 en %	Pour info 2011 en %
Province de Namur	1051	164	4	403	33,99	28,42	32	30,8	22,16	24,00	26,70	26,50	/
Province de Liège	156	19	2	61	5,04	5,80	6	2,32	5,69	3,00	5,62	3,20	/
Brabant Wallon	150	22	0	68	4,85	4,58	5	7,05	5,86	5,00	5,62	4,70	/
Hainaut	128	16	0	53	4,14	6,86	6	7,41	5,94	7,31	8,08	9,20	/
Province de Luxembourg	21	2	1	9	0,68	1,65	1	1,44	1,47	1,00	0,26	/	/
Wallonie	1506	223	7	594	48,71	47,32	50	49	41,13	41,00	46,18	43,70	40,98
Flandre Occidentale	158	18	1	55	5,11	4,23	6	3,04	5,53	5,00	6,25	5,80	/
Anvers	152	8	2	72	4,91	6,07	4	5,36	6,36	8,00	6,90	8,90	/
Brabant Flamand	145	7	0	49	4,69	4,36	4	5,36	6,19	6,00	4,22	4,00	/
Flandre Orientale	134	10	0	42	4,33	4,53	6	6,44	4,55	4,00	4,10	3,50	/
Limbourg	57	7	2	21	1,84	1,42	2	1,44	1,81	2,00	1,76	2,50	/
Flandre	646	50	5	239	20,89	20,67	21	21,6	24,44	27,00	26,36	24,80	24,94
Bruxelles et périphérie	318	25	0	123	10,28	10,90	9	10,3	11,94	12,00	7,35	11,90	12,99
Total Belgique	<u>2470</u>	<u>298</u>	<u>12</u>	<u>956</u>	<u>79,88</u>	<u>78,90</u>	<u>80</u>	<u>80,9</u>	<u>77,51</u>	<u>80,00</u>	<u>75,89</u>	<u>80,40</u>	<u>78,91</u>
Pays-Bas	182	23	0	73	5,88	5,01	5	4,87	5,55	4,00	4,5	4,30	5,33
France	119	11	0	51	3,85	4,36	6	5,86	8,19	5,00	6,77	3,60	4,89
Allemagne	69	14	0	24	2,23	2,02	1	1,16	2,44	3,00	3,10	1,80	1,88
Japon	65	0	0	11	2,10	1,54	0,34	0,11	0,97	2,00	3,90	1,30	0,96
Royaume-Uni	41	5	1	19	1,32	1,91	2	1,66	1,03	2,00	2,27	1,70	2,37
Espagne	16	2	0	8	0,52	0,91	1	1,24	0,72	2,00	0,64	0,60	0,68
Corée du Sud	16	0	0	3	0,52	/	/	/	/	/	/	/	/
Italie	14	4	0	6	0,45	1,54	0,80	/	0,97	1,00	0,93	0,30	1,24
USA	13	1	0	5	0,42	0,63	0,13	0,28	0,25	/	0,38	/	0,40
Luxembourg	11	2	0	6	0,35	0,14	0,21	0,22	0,08	/	1,76	0,70	0
Australie	8	2	0	1	0,26	0,14	/	/	/	/	/	/	/
Suède	7	0	0	3	0,23	0,06	0	0,39	0,03	/	/	/	0,08
Russie	7	1	0	3	0,23	0	0,29	0,08	0,06	/	0,26	/	0,12
Chine	6	0	0	2	0,19	0,32	0	0,28	0,17	/	/	/	0,24
Canada	6	0	0	2	0,19	0,20	0,40	0,17	0,78	1,00	0,30	0,30	0,20
Israël	5	0	0	2	0,16	0	0	/	0,22	/	0,06	0,08	0,08
Indonésie	5	0	0	1	0,16	/	/	/	/	/	/	/	/
Gouadeloupe	4	2	0	1	0,13	/	/	/	/	/	/	/	/
Irlande	4	1	0	3	0,13	0,06	0,05	/	/	/	0,03	/	0,16
Bulgarie	3	1	0	1	0,10	0,06	0	/	/	/	0,03	/	/
Philippines	3	0	0	1	0,10	0	0,05	/	/	/	/	/	/
Finlande	3	0	0	1	0,10	0	0,11	/	/	/	/	/	/

Brésil	3	0	0	2	0,10	0,12	0	/	0,11	/	0,13	/	/
Lituanie	2	0	0	1	0,06	0	0,05	/	/	/	/	/	/
Norvège	2	0	0	1	0,06	0,08	0	0,08	0,03	/	/	0,08	0,20
Portugal	2	0	0	1	0,06	0,14	0,08	0,11	0,11	/	/	/	/
Pologne	2	0	0	1	0,06	0,12	0,42	0,11	/	/	0,16	/	0,20
Hongrie	2	0	0	1	0,06	0,06	0,05	0,17	0,06	/	0,13	0,04	0
Maroc	2	0	0	1	0,06	/	/	/	/	/	/	/	/
Roumanie	1	0	0	1	0,03	0,26	0	0,06	/	/	/	/	/
Inde	1	0	0	1	0,03	0,12	0,08	/	/	/	/	/	0,04
Suisse	0	0	0	0	0	0,20	0,18	0,25	0,06	/	0,13	0,04	0,28
Grèce	0	0	0	0	0	0,14	0	/	0,03	/	/	/	0,08
Mexique	0	0	0	0	0	0,20	0	/	/	/	0,06	/	/
Tchéquie	0	0	0	0	0	0,12	0,16	/	/	/	0,10	/	/
Nouvelle Zélande	0	0	0	0	0	0,12	0,05	0,06	0,06	/	/	/	/
Thaïlande	0	0	0	0	0	0,12	0,05	0,06	0,03	/	0,06	/	/
Afrique du Sud	0	0	0	0	0	0,12	0	/	0,03	/	/	0,10	0,08
Autriche	0	0	0	0	0	0,08	0	/	/	/	/	/	0,04
Congo	0	0	0	0	0	0,06	/	/	/	/	/	/	/
Emirats Arabes Unis	0	0	0	0	0	0,06	/	/	/	/	/	/	/
Serbie	0	0	0	0	0	0,06	/	/	/	/	/	/	/
Hong-Kong	0	0	0	0	0	0,06	0	/	/	/	/	0,10	0
Slovaquie	0	0	0	0	0	0,03	0,05	/	/	/	/	/	0,08
Australie	0	0	0	0	0	0	0,24	0,17	0	/	/	0,04	0,28
Danemark	0	0	0	0	0	0	0,05	0,11	/	/	/	0,08	0,08
Taiwan	0	0	0	0	0	0	0,18	/	/	/	/	/	/
Ile Maurice	0	0	0	0	0	0	0,16	0,06	/	/	/	/	/
Argentine	0	0	0	0	0	0	0,08	/	/	/	/	/	/
Malte	0	0	0	0	0	0	0,05	/	/	/	/	/	/
Estonie	0	0	0	0	0	0	0,06	0,06	/	/	/	0,20	0,12
Turquie	0	0	0	0	0	0	0,02	/	/	/	0,16	/	/
Singapour	0	0	0	0	0	0	0	0,11	0,17	/	0,13	/	/
Ile de la Réunion	0	0	0	0	0	0	0	0,08	0,19	1,00	0,06	1,36	0,48
Burundi	0	0	0	0	0	0	0	0,06	0,06	/	/	/	/
Colombie	0	0	0	0	0	0	0	0,06	/	/	/	/	/
Antilles	0	0	0	0	0	0	0	0,11	/	/	/	/	/
Uruguay	0	0	0	0	0	0	0	/	0,03	/	/	/	/
Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	/	/	/	/	/	/
Costa Rica	0	0	0	0	0	0	0	/	/	/	0,13	/	/
Cuba	0	0	0	0	0	0	0	/	/	/	/	/	/
Burkina Faso	0	0	0	0	0	0	0	/	/	/	0,10	/	/
Côte d'Ivoire	0	0	0	0	0	0	0	/	/	/	0,06	/	/
Lettonie	0	0	0	0	0	0	0	/	/	/	0,06	/	/
Croatie	0	0	0	0	0	0	0	/	/	/	0,03	/	/
Ecosse	0	0	0	0	0	0	0	/	/	/	/	0,10	0
Iran	0	0	0	0	0	0	0	/	/	/	/	0,08	0
Ukraine	0	0	0	0	0	0	0	/	/	/	/	/	0,04

Comment les visiteurs ont eu l'idée de venir à Crupet et de pousser la porte du Point Info
mini-étude marketing

- via leur hébergement touristique : 101 visites dont plus de la moitié en direct de l'hôtel « Château de la Poste » = 20% du total
- par le fait que Crupet est labellisé « Un des Plus Beaux Villages de Wallonie » : 64 visites = 13% du total
- via les articles de presse et les guides touristiques papier : 42 visites = 8% du total
- pour les promenades : 35 visites = 7% du total
- car ils en ont un souvenir d'enfance : 26 visites = 5% du total
- par le bouche-à-oreille d'habitants du coin : 14 visites = 3% du total
- pour toutes les autres raisons : bouche-à-oreille, Internet, expos, visite familiale ou médicale, restos, événements, grotte St-Antoine, donjon, hasard de la route, vignette Chevetogne, ... = 44%



20. Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Agent traitant : Malorie Paulus

1. Bref historique relatif à sa création :

L'initiative de ce projet revient au Président actuel qui, en décembre 2011, avait réuni le Collège de l'époque pour une soirée d'information avec Monsieur Dhanis de la Coordination des Associations de Seniors (C.A.S.).

En raison de la proximité des élections, toutes et tous conclurent à la nécessité de lancer le projet avec les nouveaux Collège et Conseil qui allaient voir le jour fin 2012.

Après une réunion publique d'information organisée en étroite collaboration avec Mme Christiane Marchal, Echevine des Aînés, le Conseil Communal, en séance du vendredi 26 avril 2013, marquait un accord de principe quant à la création d'un Conseil des Aînés. Le 25 novembre 2013, le Conseil Communal décide, à l'unanimité de l'instituer.

La première séance officielle du C.C.C.A. s'est déroulée le 18 mars 2014.

2. Dissolution et procédure de renouvellement du CCCA

Suite aux élections du **14 octobre 2014** et au renouvellement du Conseil en séance du 03 décembre, le Conseil Consultatif Communal des Aînés (C.C.C.A.) conformément à son R.O.I. a été dissout et est appelé à procéder au renouvellement de son mandat.

En séance du **21 décembre 2018**, le nouveau Conseil communal donne son accord quant au renouvellement du C.C.C.A. et charge le Collège de l'application de cette décision.

En séance du **28 janvier 2019**, le Collège définit les modalités pratiques relatives à la procédure de renouvellement et à l'appel à candidature et sollicite la collaboration de madame Virginie DOUCHAMPS, afin d'assurer le secrétariat du CCCA durant le congé de maternité de madame PAULUS.

En séance du **11 février 2019**, le Collège marque son accord sur l'impression d'un toutes-boîtes relatif à l'appel à candidature pour le CCCA et le groupe chemins et sentiers.

Cet avis invite toute personne âgée de 60 ans et résident l'entité à remettre sa candidature à la fonction de membre effectif, de suppléant, de Président ou Vice-Président dudit Conseil pour le **31 mars 2019** au plus tard.

En séance du **15 avril 2019**, le Collège communal établit la liste des candidats à soumettre à l'approbation du Conseil lors de sa séance du **09 mai 2019**.

Enfin, en sa séance du **13 août 2019**, le Conseil communal approuve l'intégralité du Règlement d'Ordre Intérieur du C.C.C.A tel qu'établi lors sa séance d'installation du 12 juin 2019.

3. La nouvelle composition du C.C.C.A. :

En séance du **09 mai 2019**, le Conseil procède à la désignation des membres du C.C.C.A, tels que repris ci-après :

	PRENOM	NOM	ADRESSE	Renouvellement Candidat 2019	E-MAIL/ TEL.
1	Elisabeth	Michiels	Rue les Quartiers, 1 5330 SART- BERNARD	R : effectif	Elisabeth.michiels-voisin@skynet.be
2	Daniel	Haesaert	Rue d'Insefy, 1 5332 CRUPET	Vice-président / Effectif	dany.haesaert@gmail.com
3	Marie- Françoise	Bouveroux	Chée de MARCHE, 27 5330 ASSESSE	R : effectif	Meetluc1@gmail.com
4	Nadia	Marcolini	Du Pré à l'Aune, 5 5330 ASSESSE	R : effectif	Nadia.marcolini@skynet.be
5	Irène	Lambert	Abbaye, 17A 5330 ASSESSE	R : effectif	Roger.frippiat@gmail.com
6	Claudine	Founeaux	Rue des Héritages 29	R : effectif	Claudine.otte@gmail.com
7	Françoise	Claes	Haute, 20 5332 CRUPET	Effectif / effectif suppléant	0474/ 40 90 67 083/ 69 92 43
8	Jacques	Massart	Rue de Lustin, 106	Effectif / effectif suppléant	massartcie@icloud.com
9	Robert	Hubaux	Rue du Tailfer, 13 5330 MAILLEN	Effectif	083/ 63 59 71
10	Philippe	Barbé	Des loges, 1 5332 CRUPET	R : effectif	Ph.barbe21@gmail.com
11	Joseph	Mercier	Chée de Marche, 30 5330 ASSESSE	R : effectif	mercier.joseph47@gmail.com
12	Jules	Layon	Saint Roch, 36	R : effectif	Layon.jules@gmail.com

Suite à son renouvellement par le Conseil en séance du 09 mai 2019, les nouveaux membres du C.C.C.A. sont conviés par le Collège par courrier daté du 28 mai 2019 à procéder à la **séance d'installation en date du 12 juin 2019** à 14h00 en la salle du Conseil communal.

Lors de cette séance,

- Monsieur Philippe BARBE a été élu Président.
- Madame Betty MICHIELS a été, quant à elle, élue Vice-Présidente.

Le Conseil n'a pas institué un bureau mais assure sa représentativité naturelle à travers ses membres.

Madame Malorie Paulus, en charge du Secrétariat Général de la commune, assure le secrétariat du CCCA et du Comité de Pilotage du projet VADA. Cependant, sur décision du Collège, elle sera remplacée durant son congé de maternité du 14 février au 11 juin 2019, par madame Virginie DOUCHAMPS.

Monsieur Vincent WAUTHIER, Échevin des Aînés, est membre de plein droit.

Madame Nadia Marcolini, 2^{ème} Échevine fait partie des membres effectifs.

Notre Règlement d'Ordre Intérieur dans son article 10 lui laisse toute liberté pour continuer son mandat de membre du C.C.C.A.

Rappelons également l'invitation permanente faite au CPAS à l'intention de Mme Laurence Schaers, de participer aux séances. Elle est titulaire du service "Relais Aînés" des services du CPAS ce qui justifie pleinement sa présence.

Monsieur Philippe STEVAUX sera remercié pour son travail et son énorme investissement en tant que Président du C.C.C.A.

4. Administration du travail en séance et réunions :

Suite à sa **réunion d'installation du 12 juin 2019**, le C.C.C.A s'est réuni 2 fois pour **les séances habituelles** aux dates suivantes :

- 04 septembre 2019
- 12 novembre 2019

Ces séances ont fait l'objet de procès-verbaux réalisés par le Secrétariat et ont été approuvés et mis à disposition du Collège. Ces documents peuvent être consultés.

Lors de ces séances, le C.C.C.A. dans sa **mission consultative** a été sollicité par les acteurs communaux sur les thématiques suivantes :

- Le plan de Mobilité communal, présenté par Monsieur Guy-Loup DEVAUX, conseiller en Mobilité
- Le Plan de Cohésion sociale, présenté par Laurence Schaers
- Le projet d'aménagement de l'espace de convivialité d'Assesse
- ...

Ce souci d'avancer de concert avec le Collège communal, le CPAS, le personnel communal, permet ainsi au C.C.C.A. d'enrichir ses compétences et de tenir ses différents partenaires au courant des projets menés.

En terme de réseau, citons, tout particulièrement, l'**accompagnement de la Province pour le projet «Ville Amie des Aînés», VADA**, dans le cadre duquel, en plus des séances habituelles, des réunions de travail se sont déroulés 4 fois en 2019.

- Le 19 mars 2019
- Le 26 juin 2019
- Le 09 septembre 2019
- Le 28 novembre 2019

Indépendamment des séances et réunions de travail, le C.C.C.A. doit, en sa qualité de représentation des intérêts des Aînés, intégrer autant que faire se peut les projets des organisations œuvrant pour le bien-être des plus âgés.

Ainsi, plusieurs membres ont assisté à :

- La réunion d'information sur le projet d'aménagement de l'espace de convivialité : le 23 septembre 2019
- la plate-forme provinciale des C.C.C.A. le 21 octobre à Rochefort,
- le 25ème anniversaire du C.C.C.A de Namur le 19 novembre à Namur
- la journée de clôture des partenariats VADA, le 11 décembre 2019 à Namur.

21. Accueil extrascolaire – Accueil Temps libre

Introduction

Ce rapport présente les activités des services communaux de l'Accueil Extrascolaire et de l'Accueil Temps Libre réalisées pour la commune d'Assesse **de janvier 2019 à décembre 2019**.

La coordination des deux services a été assurée par Lidwin Chamberland, coordinatrice ATL et responsable du service communal de l'accueil extrascolaire et Natacha De Gussem jusqu'en juin 2019 et Dominique Billa qui a remplacée celle-ci dans ses fonctions en septembre 2019.

Lidwin Chamberland a été engagée à mi-temps le 6 juillet 2009. Depuis le 1^{er} janvier 2010, un quart temps supplémentaire lui a été accordé afin d'assurer les deux fonctions, à savoir, un mi-temps pour la coordination ATL (subsidé par l'O.N.E.), un quart temps pour la gestion du service de l'accueil extrascolaire (sur fonds communal).

Pour éviter la confusion des deux services, le présent rapport sera divisé en deux parties distinctes :

- Le service communal de l'accueil extrascolaire
- Le service de l'Accueil Temps Libre (ATL)

1. L'Accueil Extrascolaire

A/ Gestion

Le service de l'Accueil Extrascolaire est composé de 13 animateurs engagés dans un contrat mi-temps à durée indéterminée :

- **Billa Dominique**, remplacée par **Chloé Bouchat** en juin 2019
- **De Gussem Natacha**, remplacée par Dominique Billa en juin 2019
- **Dresse Amandine**
- **Finfe Nathalie**, remplacée par Laura Compère durant son congé de maternité
- **Gaillard Pauline**, remplacée par Katia desmet pendant son congé de maternité
- **Gilson Pamela**
- **Laloux Laurence**
- **Loly Martine**
- **Mouchart Jordan** remplacé par **Isabelle Lahaut** en avril 2019
- **Simon Nancy**
- **Eloïse Lisman**
- **Hélène Poncelet**, remplacée par **Charlotte Brohée** durant son congé de maternité
- **Chloé Bouchat**, ouverture d'un nouveau poste pour l'école libre d'Assesse
- **Nathalie Favaux**, remplacement de Florine Lambotte.

Depuis 2016, afin de faciliter le travail des animatrices et d'alléger les tâches de gestion des présences au niveau administratif, la commune d'Assesse a adhéré à un outil de gestion des présences et factures destiné aux accueils extrascolaire et géré par l'intercommunale « IMIO ».

Natacha De Gussem, ensuite Dominique Billa (à raison de 11h/semaine en plus de ses 8h heures d'accueil prestées le soir à l'école communale de Courrière), apporte un renfort, entre autres, dans la préparation du matériel d'animation, dans la gestion des factures bimensuelles, dans la recentralisation

des documents de présences mensuelles des différentes implantations et la préparation des documents de présences trimestrielles justifiant les subsides O.N.E. reçus pour l'opérateur d'accueil.

Lidwin Chamberland assure la gestion quotidienne du service, la gestion administrative, le suivi des réunions, des activités, des horaires des animatrices, les demandes des parents, des écoles, de la commune. Un quart temps (9h30) est accordé à cette tâche.

Le bureau de l'accueil est situé dans la maison communale au 2^{ème} étage.

En 2019, les animateurs ont participé à différentes **formations** (ce volet sera abordé dans la partie 2 : ATL). Les déplacements et les heures supplémentaires occasionnés par ces formations sont pris en charge par la commune. Les absences d'animateurs engendrées par ces formations sont comblées par arrangement en interne dans le service.

Plusieurs situations imprévues, telles que grossesses, maladies, incapacité, participation à des formations..., se sont présentées durant l'année 2019.

En cas d'absence, c'est l'école libre d'Assesse et l'école communale de Courrière communale qui ont été déforcées mais, cette dernière est renforcée à 17h par l'accueillante de l'école libre de Courrière qui arrive avec quelques enfants.

La coordinatrice se rend également si possible sur site selon ses disponibilités pour effectuer des remplacements. En cas d'absence prolongée (repos de maternité, incapacité de travail) un remplacement faisant appel à des personnes extérieures est organisé.

Chaque quinzaine, le lundi, une réunion d'équipe de 1h30 est organisée afin de mettre en place les différentes activités du service. Trente minutes non prestées par réunion sont destinées à des réunions supplémentaires pour la préparation des stages. La coordination des réunions est prise en charge par Lidwin Chamberland.

B/ Axes

Au quotidien, le service proposé par l'Accueil Extrascolaire se centre sur quatre actions :

- B.1. L'accueil avant et après l'école (lundi - mardi – mercredi matin - jeudi – vendredi)
- B.2. L'accueil du mercredi après – midi
- B.3. L'organisation de stages durant les congés scolaires
- B.4. L'organisation d'un accueil durant les journées pédagogiques des écoles de l'entité.

B.1. L'accueil avant et après l'école

Cette action est implantée sur huit sites et reçoit les subsides de l'O.N.E.

Lieux d'accueil	Horaire d'accueil	Noms	Numéros
Ecole Communale d'Assesse	7h30* – 8h35 15h30– 17h30	Eloise Lisman	0474 / 77 74 47
Ecole Communale de Florée	7h30** – 8h30 15h30 – 17h30	Jordan Mouchart / Isabelle Lahaut	0474 / 77 74 63
Ecole Communale de Courrière	07h00 – 8h40 15h30 – 18h30	Amandine Dresse, Natacha De Gussem / Dominique Billa, Hélène Poncelet / Charlotte Brohée	0474 / 77 74 77
Ecole Communale de Maillen	7h – 8h30 15h45 – 18h	Nathalie Finfe / Laura Compère	0474 / 77 74 43
Ecole Communale de Sart - Bernard	7h00 – 8h30 15h30 – 18h00	Pamela Gilson et Nancy Simon	0476 / 99 07 18
Ecole Libre de Courrière	07h00 – 8h30 15h35 – 18h30***	Laurence Laloux	0474 / 77 74 67
Ecole Libre d'Assesse	7h – 8h35 15h30 – 18h30	Dominique Billa / Chloé Bouchat, Pauline Gaillard / Katia desmet et Martine Loly	0474 / 42 05 01
Ecole Libre de Jassogne	7h15 – 8h30 15h30 – 18h15	Nathalie Faveaux	0489/340809

* L'accueil débute à 7h30 tous les jours mais il y a toujours la possibilité d'ouverture à 7h sur inscription la semaine précédente.

** L'accueil débute à 7h30 tous les jours mais il y a toujours la possibilité d'ouverture à 7h sur inscription la semaine précédente.

*** L'accueil des enfants de l'école libre de Courrière débute plus tôt et se termine à 17h au sein même de l'école mais se poursuit à l'école communale de Courrière jusqu'à 18h30. L'accueillante en poste à l'école libre de Courrière va renforcer l'équipe en place à l'école communale de Courrière

L'accueil du matin et de l'après-midi dans chaque implantation est un service **payant de 7h à 8h** et de **16h à 18h30** pour la somme de 0,40€/quart heure. Des prix dégressifs sont appliqués lors de la présence de plusieurs enfants d'une même famille.

Modification tarifaire depuis le 1^{er} novembre pour toutes les écoles avec le logiciel IMIO

B.2. L'accueil du mercredi après midi

Cette action est implantée sur un site : le local de l'Accueil Extrascolaire situé à la ruelle du Pouillu, dans le bâtiment de l'ancienne école libre de Maillen.

Lieux d'accueil	Horaire d'accueil	Noms	Numéros
Local de l'accueil extrascolaire de Maillen	12h – 18h	Billa Dominique, Dresse Amandine, Finfe Nathalie, Gaillard Pauline, Gilson Paméla, Laloux Laurence, Loly Martine, Simon Nancy, Jordan Mouchart, Eloise Lismann, Hélène Poncelet, Nathalie Faveaux, Katia Desmet, Chloé Bouchat, Charlotte Brohée	0474 / 77 74 43

Chaque mercredi à 12h, un bus accompagné d'une animatrice, démarre de Florée et fait le tour des écoles de l'entité afin de conduire les enfants au site d'accueil. Les parents doivent prévoir le dîner. Le goûter est offert vers 15h30. Durant l'après midi, les animatrices proposent diverses activités aux enfants.

Le tarif est de 4 €/ 3h (2€ pour le deuxième enfant et 1€ pour le troisième d'une même famille) et 6 € au-delà de 3h d'accueil (4€ pour le deuxième enfant et 2€ pour le troisième d'une même famille). La facturation est mensuelle.

Un document mensuel reprenant les activités proposées aux enfants est affiché au sein de chaque école en début de chaque mois. Ce document est également envoyé par mail aux parents qui ont renseigné leur adresse mail sur les documents d'inscription.

Ce document permet aux parents de savoir quelles activités seront proposées à leurs enfants, de les vêtir en conséquence, de prévoir l'heure du retour en cas de sortie... Il permet également aux animateurs d'être plus structurés en prévoyant à l'avance les activités, le matériel qu'elles impliquent... En fin de chaque mois, le programme du mois suivant est établi en réunion d'équipe pour être ensuite distribué dans chaque école par Lidwin Chamberland.

En annexe : les mercredis de septembre, d'octobre, de novembre et décembre 2019.

Pour l'année 2019, 36 mercredis d'activités ont été proposés : Des animations diverses telles que : ateliers culinaires, ateliers musicaux, activité sportive, après-midi visite de Saint-Nicolas, barbecue, bricolages et décoration des locaux sur différents thèmes, ateliers balade et/ou pleine de jeux, sorties à la piscine. En octobre, dans le cadre du mois de la nature (en partenariat avec les services communaux du tourisme et de l'environnement), programme axé sur ce thème : 1 excursion atelier « brin d'alice » à Gesves, Projet « Ambassadeurs propreté », promenade au bois, balade d'Halloween dans le village de Maillen. Le dernier

mercredi de l'année s'est terminé par un après-midi cinéma. Cinq à six animateurs sont présents par mercredi. Il y a, en moyenne, 31 enfants par mercredi.

Evolution de la fréquentation de la population scolaire fréquentant l'Accueil Extrascolaire pour les axes accueil avant et après l'école et accueil du mercredi après midi

Présences journalières des enfants dans toutes les écoles de l'entité après 15h45

- ✓ 1^{er} trimestre 2018, un total de 15818 enfants présents a été comptabilisé
- ✓ 1^{er} trimestre 2019, un total de 16218 enfants présents a été comptabilisé.

- ✓ 2^{ième} trimestre 2018, un total de 14637 enfants présents a été comptabilisé.
- ✓ 2^{ième} trimestre 2019, un total de 15633 enfants présents a été comptabilisé.

- ✓ 3^{ième} trimestre 2018, un total de 5702 enfants présents a été comptabilisé.
- ✓ 3^{ième} trimestre 2019, un total de 5708 enfants présents a été comptabilisé

- ✓ 4^{ième} trimestre 2018 un total de 16117 enfants présents a été comptabilisé.
- ✓ 4^{ième} trimestre 2019 un total de 15572 enfants présents a été comptabilisé.

Un total de 53131 enfants comptabilisés pour l'année scolaire 2019 (52274 enfants comptabilisés en 2018)

Collaborations

- **Collaboration avec la bibliothèque et la ludothèque communales** sous différentes formes : prêts de livres et jeux (renouvelables) pour chaque animateur dans leur lieu d'accueil avant et après l'école afin de les faire découvrir aux enfants. Dépôt de livres et de quelques jeux à disposition des enfants dans le local d'Accueil Extrascolaire à Maillen. Dépôt de livres pédagogiques sur différents thèmes au profit des animatrices au local d'accueil de Maillen.
- **Collaboration avec la régie communale et autonome des sports** : Organisation de deux stages en commun ; le stage de Pâques et de Toussaint (voir ci-après).
- **Collaboration avec le service communal du tourisme** : Diffusion du programme des activités dans le cadre du mois de la nature.
- **Collaboration avec le service communal de l'environnement** : Organisation d'activités dans le cadre du mois de la nature.

B.3. Organisation de stages durant les congés scolaires

Période	Thème	Excursions	Inscriptions	Collaboration	Horaire d'ouverture
Carnaval Du 04.03 au 08.03.2019	Création de spectacle ✓ Livre de la jungle ✓ Podium ✓ Grease	Château d'ice	38 enfants 16 (1,2 ^{ième} maternelle) 15 moyens (3 ^{ième} maternelle, 1 et 2 primaire)	Accueil extrascolaire	9h - 16h +accueil 7h30 - 18h

			7 grands (3 à 6 ^{ième} primaire)		
Pâques Du 15 au 19.04.2019	Ça roule ma poule	Ferme pédagogique de Buresse	34 enfants : 20 mat. et 14 prim.	Accueil extrascolaire Régie des sports	9h - 16h +accueil 7h30 - 18h
Juillet Du 1 au 5 juillet 2019	Camping paradis (petits) Camping paradis (Moyens) Aventure	Chevetogne Chevetogne, aqualibi, wavre aventure, beach volley intercommunal	54 enfants : 23 : 3-4ans 19 : 5 à 7ans 12 : 8 à 12 ans	Accueil extrascolaire	9h - 16h +accueil 7h30 - 18h
Juillet Du 8 au 12 juillet 2019	Kho lanta (petits) Kho lanta (Moyens) Aventure	Mont Mosan Pass, grottes de Han, visite de Dinant	55 enfants : 22 : 3-4ans 20 : 5 -7an 13 : 8 à 12 ans	Accueil extrascolaire	9h - 16h +accueil 7h30 - 18h
Juillet Du 15 au 19 juillet 2019	Jeux intervilles (maternelle) Aventure (primaire)	Domaine de Chevetogne	38 enfants : 18 de maternelle 20 de primaire	Accueil extrascolaire	9h - 16h +accueil 7h30 - 18h
Août Du 26 au 30 août 2019	Petit chef cuistot	Plaine de jeux de Han sur Lesse	36 enfants maternelles	Accueil extrascolaire	9h - 16h +accueil 7h30 - 18h

Toussaint 28 au 31/10 2019	Les chauves-souris en basket	/	5 enfants de maternelle	Accueil extrascolaire Régie des sports + collaboration bibliothèque communale	9h - 16h +accueil 7h30 - 18h
---	------------------------------	---	-------------------------------	---	------------------------------------

B.4. Organisation d'accueil durant les journées pédagogiques des écoles de l'entité d'Asseste

<u>Dates</u>	<u>Ecoles</u>	<u>Nombre d'enfants participants</u>
28/01/2019	Ecole arbre-en-ciel	5
7/02/2019	Ecole Communale de Courrière Ecole Communale de Florée	19
25/02/2019	Ecole Communale Assesse Ecole Communale Maillen Ecole Communale Sart Bernard	15
26/02/2019	Ecole Communale Assesse Ecole Communale Maillen Ecole Communale Sart Bernard	19
31/05/2019	Ecole Communale de Courrière Ecole Communale de Florée Ecole arbre-en-ciel Ecole Libre Assesse	9
11/10/2019	Ecole Communale Assesse Ecole Communale Maillen Ecole Communale Sart Bernard	14
14/10/2019	Ecole Arbre-en-Ciel Ecole Libre Assesse Ecole libre de Courrière	36
17/10/2019	Ecole Communale de Courrière Ecole Communale de Florée Ecole Arbre-en-Ciel	29
8/11/2019	Ecole Libre Assesse	23
12/11/2019	Ecole Libre Assesse Ecole libre de Courrière	31
18/11/2018	Ecole libre de Courrière	/
5/12/2019	Ecole Arbre-en-Ciel	/
12/12/2019	Ecole Communale de Courrière Ecole Communale de Florée	18
16/12/2019	Ecole Communale Assesse	15

	Ecole Communale Maillen Ecole Communale Sart Bernard	
	TOTAL	233

Durant la journée d'accueil, différentes activités ont été proposées aux enfants.

Nouvelles remarques concernant la tarification ajoutées au ROI :

Les enfants hébergés en institution « accueil – enfants », en famille d'accueil et les enfants profitant du transport communal organisé bénéficient de la gratuité de l'accueil le matin et le soir.

Les enfants hébergés en institution « accueil – enfants », en famille d'accueil bénéficient du tarif famille

Les enfants du personnel communal, enseignant et du CPAS bénéficient d'une tarification identique au deuxième enfant (réduction de 5€).

Pour conclure, nous veillons à proposer aux usagers un service de qualité :

Tout au long de ces accueils, les animateurs assurent un encadrement de qualité en veillant au respect de chaque enfant, à leur bien-être.

Pour assurer cet accueil de qualité, la commune, dans le respect du décret O.N.E., favorise la participation des animateurs à des formations continuées.

2. L'Accueil Temps Libre (ATL)

En tant que coordinatrice ATL, le travail fourni a porté sur différents axes :

- Le renforcement des liens existants avec le cercle scolaire de l'entité d'Asseste.
- Le renforcement des partenariats existants entre structures en charge d'enfants ou pouvant procurer une animation (AES, bibliothèque, RCAS, Office du tourisme et de la culture, service communal de l'environnement).
- La mise à jour du répertoire des opérateurs existant sur la commune et la réflexion sur la diffusion de celui-ci, les finitions pour impressions.
- Organisation de deux réunions et secrétariat de la CCA.
- L'aide à l'amélioration de la qualité de service de l'opérateur de l'Accueil extrascolaire communal : Aide à la création et à la réflexion sur certains documents.
Sensibilisation de l'opérateur extrascolaire pour la participation des accueillants et responsable de projet à des formations, inscription à ces formations.

Voici un récapitulatif des formations suivies en 2019 par les animateurs de l'accueil extrascolaire :

- **« Quand la colère fait place à la rage »** par Université de la paix de Namur le 9, 16 mai 2109 à Namur – formation reconnue et subsidiée par l'O.N.E. – 12h de formation suivie par : De Gussem Natacha.
- **« Cris, violences, harcèlement ? Ma place d'accueillante, des pistes pour prévenir et intervenir »**, le 10 décembre de 9h à 15h30 à Gembloux – formation reconnue et subsidiée par l'ONE : 6h de formation, suivies par : Dominique Billa, Amandine Dresse, Isabelle Lahaut, Nathalie Faveaux, Katia Desmet, Chloé Bouchat, Charlotte Brohée, Laura Compère, Eloise Lisman, Pamela Gilson
- **« Mind Mapping »** par la province de Namur, le 13 septembre à Namur - 7h de formation suivies par Lidwin Chamberland.
- Participation à différentes rencontres des coordinateurs ATL de la province de Namur.
- Participation aux réunions pour réflexion sur les activités de partenariats.
- Information, contact avec les parents.
- Tâches administratives : dossier de déclaration de créance pour les subsides de coordination, rédaction d'un plan d'action et d'un rapport d'activité, maintien de contacts réguliers avec l'O.N.E.

Perspectives 2020 - 2021

Pérennisation des actions 2020.

Alimentation de la page public sur facebook.

Mise en place de réunions entre les accueillants et les directeurs d'écoles.

Adaptation des activités aux mesures impliquées par le covid-19

22. PCDR – PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Agent traitant : Sylvie GILSON et Axelle BURLET (engagement depuis mai 2018)

Echevin en charge : législature 2018-2024 : Julien Delfosse - En charge de la participation, de la ruralité, du Plan Communal de Développement Rural, de l'Economie, de la Communication et de l'Alimentation durable



1. Les projets PCDR

Le PCDR d'Assesse est un programme reprenant 54 projets concrets considérés comme importants pour le développement de la commune dans les 10 prochaines années. Ces projets ont été définis de manière participative, en consultant la population lors de réunions dans les villages, de groupes de travail thématiques et à travers la Commission de Développement Rural (CLDR).

Ces projets touchent différentes thématiques, ils peuvent concerner la mobilité, la sensibilisation à la biodiversité, l'aménagement du territoire, ou ils peuvent prendre une dynamique plus sociale. De part, ces multiples projets diversifiés, notons un aspect transversal de ce PCDR : partant du citoyen, en passant par les autorités compétentes pour finalement être géré par différents services communaux. Ci-dessous, un aperçu des projets gérés par le service PCDR.

La mise en place des projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune d'Assesse sont aiguillés par la Fondation Rurale de Wallonie.

FP 1 – LOT 1 : CRÉATION DE LIAISONS COMMUNALES DE VOIES LENTES – PHASE 1

- Objectifs :
 1. Développer un tourisme vert et diffus en valorisant les ressources patrimoniales locales.
 2. Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socio culturelles, sportives et/ou commerciales.
 3. Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité pour tous en préservant les acquis.
 4. Protéger, développer et mettre en valeur les patrimoines bâtis, naturels et culturels ainsi que sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci.
 5. Gérer durablement l'urbanisation et l'occupation du territoire à travers l'utilisation des outils communaux d'aménagements du territoire existants.
- Etudes sur sécurisation et éclairage des tronçons ;
- Réajustement de la Fiche-projet 1 PCDR et du métré en fonction des réajustements des études décrites ci-dessus ;
- Présentation de la fiche projet à la CLDR pour avis ;
- Réunions de coordination avec pouvoir subsidiant et acteurs du projet ;
- Obtention d'une promesse de subside « convention-faisabilité » en Développement rural ;
- Approbation par le Conseil communal du cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet ;
- Lancement d'un appel d'offre pour désigner un bureau d'études chargé d'élaborer un projet.

FP 3 – LOT 1 : MISE EN ŒUVRE D'UN LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

- Objectifs :
 1. Développer des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socioculturelles, sportives et/ou commerciales ;
 2. Soutenir et encourager davantage les initiatives associatives et citoyennes d'intégration, d'entraide et de solidarité à travers une offre diversifiée de services et d'activités ;
 3. Créer les conditions favorables au bien-être et à l'épanouissement des jeunes et des aînés, notamment via des échanges intergénérationnels ;
 4. Développer des logements peu énergivores pour tous ;
 5. Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité pour tous en préservant les acquis ;
 6. Gérer durablement l'urbanisation et l'occupation parcimonieuse du territoire à travers l'utilisation des outils communaux d'aménagement du territoire existant ;
- Projet conditionné par l'approbation du Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE) – (entrée en vigueur en 2019) et par l'Assistance à maîtrise d'ouvrage par le BEP pour la ZACC
- Partenariat avec l'ASBL 30/02 ;
- Étude sur les différents modes de gestion pour cet habitat groupé solidaire inclusif incluant la synergie du projet PCDR intergénérationnel et du projet 30 février (gestion sur foncier et sur habitants du projet) ;
- Mise en place d'un comité d'accompagnement afin d'aiguiller et valider les différentes étapes du (des) projet(s) ;
- Présentation de la fiche projet actualisée et du projet 30 février à la CLDR ;
- Identification du mode de gestion et étude sur le projet de fondation d'utilité publique mis en place par l'asbl 30 février. Désignation d'un représentant de la commune au sein de cette FUP dénommée « BE vicus » ayant un droit de veto sur le projet PCDR intergénérationnel ;
- Introduction d'une candidature pour l'appel à projets dans le cadre du Fonds d'amorçage du [projet Interreg Europe du Nord-Ouest Sustainable Housing for Inclusive and Cohesive Cities \(SHICC\) géré par le Community Land Trust Bruxelles](#). Candidature acceptée, le projet bénéficie d'un jour d'expertise au choix afin que le CLT Bruxelles examine le potentiel d'autres expertises avec un maximum de 10 jours d'expertises au total. Mise en place d'une expertise juridique et étude de faisabilité en Community Land Trust. Accord du CLT Bruxelles pour la mise en place de 9 jours supplémentaires en expertises dans différents domaines – à programmer en 2020.
- Concertation avec le BEP afin que ce projet soit intégré dans la réflexion globale de l'aménagement de la ZACC et sur l'implantation de la zone du projet;
- Rencontre avec FD pour 1^{er} avis ;

FP 9 – LOT 1 : AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE CONVIVIALITÉ AU CENTRE D'ASSESE

- Objectifs :
 1. Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socio-culturelles, sportives et/ou commerciales.
 2. Créer les conditions favorables au bien-être et à l'épanouissement des jeunes et des aînés, notamment via des échanges intergénérationnels.
 3. Gérer durablement l'urbanisation et l'occupation du territoire à travers l'utilisation des outils communaux d'aménagement du territoire existants.
- Réunions de coordination avec pouvoir subsidiant et acteurs du projet ;
- Présentation de la fiche projet actualisée à la CLDR ;
- Obtention d'une promesse de subside « convention-faisabilité » en Développement rural ;
- Organisation d'une réunion avec les riverains et les usagers pour présentation d'une esquisse afin de recueillir les avis et guider l'auteur de projet désigné dans l'élaboration d'un avant-projet.

FP 16 – LOT 2 : AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE CONVIVIALITE A FLOREE/ FP 51 – LOT 3 / EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA SALLE MAGIMPRE DE FLOREE (y compris les abords)

- Objectifs :
 1. Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socio-culturelles, sportives et/ou commerciales.
 2. Soutenir, développer et coordonner davantage les initiatives associatives et citoyennes créatrices de lien social ;
 3. Créer les conditions favorables au bien-être et à l'épanouissement des jeunes et des aînés, notamment via des échanges intergénérationnels.
- Étude de plusieurs propositions de projets ayant des implantations et équipements différents ;
- Candidature introduite dans le cadre de l'appel à projets « C'est ma ruralité » ;
- Approbation du Collège sur le choix de l'implantation de Florée sur le terrain de la salle Magimpré ;
- Candidature acceptée > subside de 15.000€ ;
- Prises de contact et réunions avec membres de l'asbl Magimpré afin d'affiner le choix des équipements

FP 24 – LOT 2 : RENOVATION ET MISE EN VALEUR DU PPPW

- Objectifs :
 1. Protéger, développer et mettre en valeur les patrimoine bâtis, naturels et culturels ainsi que sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci ;
 2. Développer un tourisme vert et diffus en valorisant les ressources patrimoniales locales ;
 3. Améliorer l'efficacité de l'information aux citoyens
- Etude et mise en place d'un projet de recensement et de mise en valeur du PPPW.
- Candidature introduite dans le cadre de l'appel à projets « recensement du PPPW » ;
- Candidature acceptée > subside de 10.000€ ;
- Étude sur faisabilité du projet et réajustement du projet en collaboration avec l'OTA et l'asbl APPEL ;
- Appel aux citoyens en vue d'aider au recensement

FP 43 – LOT 3 : AMÉNAGEMENT DU SITE NATUREL DE L'ANCIENNE CARRIÈRE DE SORINNE-LA-LONGUE

- Objectif poursuivis :
 1. Protéger et stimuler le développement de la biodiversité présente sur le site.
 2. Faire du site un lieu de sensibilisation à l'environnement et au patrimoine local.
 3. Inscrire le site dans l'offre communale de tourisme vert et diffus, dans le respect de la nature.
- Réflexions sur projet, identification du projet et des hypothétiques pouvoirs subsidants
- Visites de terrains réalisées avec le GAL Tiges et Chavées, agents DNF, citoyens
- Actualisation de la fiche-projet
- Réalisation des clauses techniques du cahier des charges

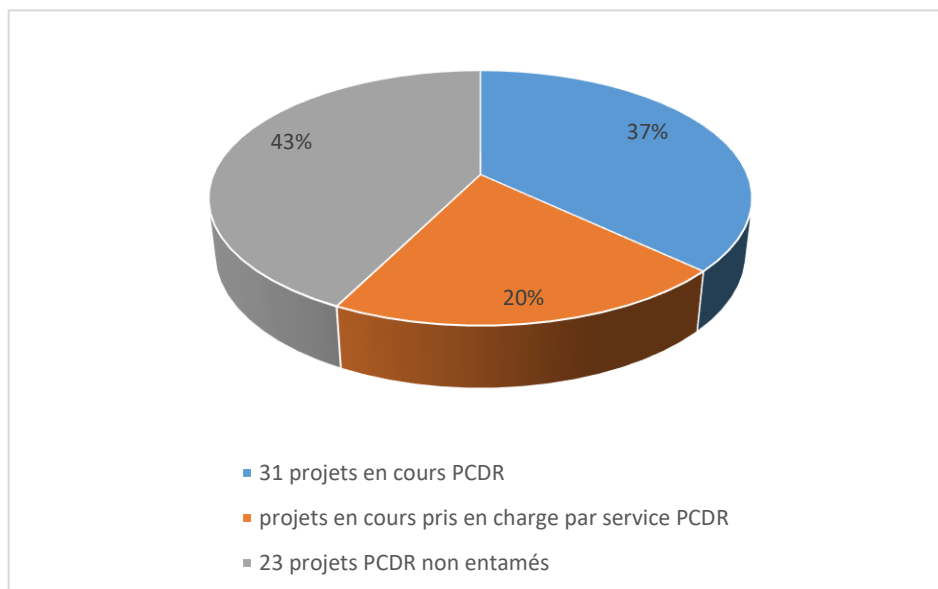
FP 54 – LOT 3 : « VICIGAL – CRÉATION D'UNE VOIE VERTE AU CŒUR DU CONDROZ » (PROJET TRANSCOMMUNAL EN DÉVELOPPEMENT RURAL ASSESSE-GESVES-OHEY-YVOIR)

Projet coordonné par le GAL Tiges et Chavées

- Objectif projet : Cf. FP 1 – lot 1 : Création de liaisons communales de voies lentes – Phase 1
- Finalisation de l'avant-projet et du projet par l'INASEP
- Une réunion du comité de suivi et plusieurs réunions de coordination intercommunales
- Continuité de 2018 : recherches de subsides, étude géotechnique, convention-réalisation en développement rural, études sur la nécessité de procédures de voiries ...

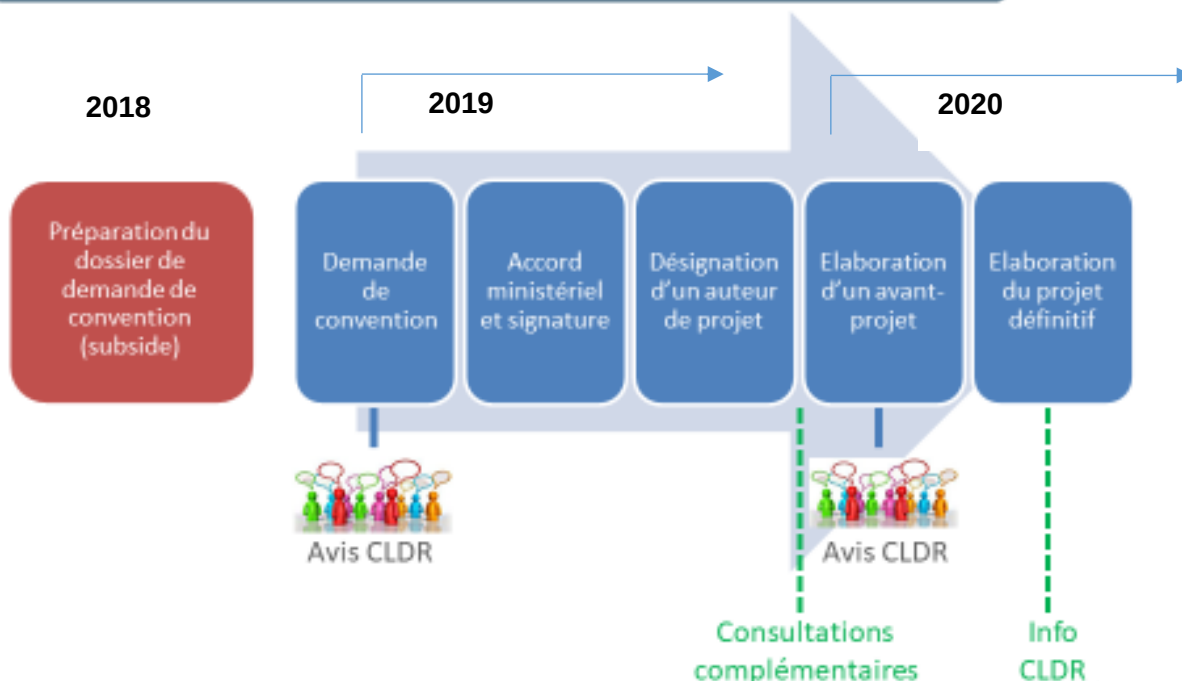
2. ETAT DES LIEUX DES PROJETS PCDR

Estimations globalisées car 1 projet PCDR peut contenir plusieurs projets.



3. APERÇU APPROXIMATIF DU TIMING DES PROJETS 1 ET 9 AYANT UNE CONVENTION-FAISABILITÉ EN DÉVELOPPEMENT RURAL

PROCÉDURE DR – PHASE D'ÉTUDE DU PROJET



DIVERS

- FP 5 – lot 1 : « Amélioration des outils de communication entre la commune et les citoyens » > Mise en place d'un GT communication
- FP14 – lot 2 : « Equipement des circuits de promenades balisés (bbq, bancs, panneaux didactiques...) » > acquisition d'un banc réalisé dans le cadre d'un concours du Gal Pays Tiges et Chavées. Emplacement sur terrain de la Rue Trieu d'Avillon à Courrière.

4. COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Réflexion sur l'opération de développement rural en général :

2019 aura été une année dynamique pour la CLDR d'Assesse, et ce à divers niveaux :

- L'accueil de nouveaux membres ;
- L'organisation de 5 réunions dont une avec la CCATM et une autre avec les CLDR de Gesves et de Ohey.
- L'avancement de plusieurs projets importants, voir supra.

Suite aux élections communales, le Collège a proposé de recomposer la CLDR (55 membres officiels) en actant les démissions des membres ne souhaitant plus siéger et en lançant un nouvel appel public à candidatures. 11 démissions ont été enregistrées et 18 nouvelles candidatures reçues.

La nouvelle composition de la CLDR, telle qu'approuvée par le Conseil communal le **29 mars 2019**, comporte 60 membres, soit le maximum autorisé par le décret du développement rural. Deux candidats ont été versés dans une réserve de candidats.

La CLDR s'est réunie à cinq reprises en 2019 :**○ REUNION DU 06 FEVRIER 2019**

Le Bourgmestre, D. WEVERBERGH, a présenté Julien DELFOSSE, le nouveau Président de la CLDR, échevin du « développement rural ». Il a expliqué que la mise en œuvre du PCDR était une priorité du nouveau Collège. J. DELFOSSE a exprimé le plaisir qu'il allait avoir à concrétiser le programme à la construction duquel il a collaboré en tant que membre de la CLDR.

La CLDR a été informée des places vacantes et un appel à candidats a été lancé.

La CLDR a été informée des états d'avancement de projets du PCDR : ViciGAL – Création d'une voie verte au cœur du Condroz ; Création de liaisons communales de voies lentes - Phase 1 ; Aménagement d'une aire de convivialité au centre de Assesse. Concernant ce projet, après présentation de la fiche-projet actualisée, la CLDR a remis un avis positif sur l'introduction d'une demande de subsides « développement rural », en complément du financement d'Infrasport.

C'est lors de cette réunion que la CLDR a approuvé son rapport annuel, comprenant le bilan 2018 et une proposition de programme 2019.

○ REUNION DU 29 AVRIL 2019

La CLDR a accueilli de nouveaux membres. Ceux-ci avaient été invités, avant la réunion, à assister à une séance d'information par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) sur le Programme Communal de Développement Rural d'Assesse, la CLDR et les principaux projets en cours.

Les membres ont assisté à une présentation de la fiche-projet actualisée « Mise en œuvre d'un éco-quartier intergénérationnel » et ils ont remis un avis favorable sur la fiche-projet et sur le fait d'introduire une demande de convention-faisabilité en développement rural pour ce projet.

Les états d'avancement de plusieurs projets ont été communiqués aux participants : Vicigal, voies lentes, aire de convivialité à Assesse, GT bénévolat, carrière de Sorinne-la-Longue et GT « communication ».

Une proposition de modification du ROI a été transmise aux membres afin de pouvoir être discutée et adoptée lors d'une réunion ultérieure.

○ REUNION DU 06 MAI 2019

Cette réunion rassemblait les CLDR de Assesse, Gesves, Ohey et Yvoir. L'objectif de cette rencontre était de consulter les CLDR sur l'avant-projet de ViciGal. La commission d'Assesse a remis un avis favorable sur l'avant-projet, tout en regrettant certains choix risquant de mettre à mal, sur certains tronçons, l'atteinte d'un des objectifs principaux du projet : permettre une pratique sécurisée du vélo, y compris pour un enfant de 8 ans.

○ REUNION DU 17 OCTOBRE 2019

La CLDR a accueilli les membres de la CCATM pour cette rencontre, dédiée à la présentation du pré-diagnostic du PCM et de l'avant-projet d'aménagement touristique du cœur de Crupet (subsides PWDR).

○ REUNION DU 12 DECEMBRE 2019

Le nouveau ROI a fait l'objet de quelques demandes de modifications mais il n'a pas pu être approuvé, le quorum des deux tiers n'étant pas atteint. La CLDR a désigné trois de ses membres (un effectif et deux suppléants) pour la représenter au comité d'accompagnement du plan communal de mobilité qui se mettra en place en 2020. Les participants ont effectué le bilan de l'année 2019 et ont fait une proposition de programme 2020. Ils ont approuvé le rapport à présenter à la Commune pour le 1er mars 2020.

Nouveaux projets à entreprendre pour les années à venir :

□ **FP 2.12. Création d'un espace polyvalent socio-culturel, associatif et économique (salle polyvalente, halles) à Assesse** : Actualisation de la FP sur base d'une consultation des besoins. Éventuellement visite d'exemples dans d'autres communes.

□ **FP 2.18. Aménagement d'un espace de convivialité à Sorinne-la-Longue** : Une réflexion sur l'aménagement sera lancée dans le village, après que la Commune ait trouvé une autre localisation que celle prévue initialement dans la fiche. Le Collège propose de contacter la fabrique d'église pour créer un espace non loin du Sacré-Cœur.

□ **FP 2.29. Équipement de convivialité au lerdau à Sorinne** : le sentier doit être aménagé car il est très dangereux à un endroit de 25 à 30 mètres, où il est trop en dévers, sans pour autant qu'il puisse être accessible à d'autres usagers que les piétons (pas de cyclistes, ni de cavaliers, ...). Il faudrait, par exemple, envisager de supprimer quelques souches pour rendre la marche plus simple, monter un muret en moellons, etc.... Les représentants de Sorinne demandent également s'il est possible de déplacer le banc qui se trouve en début de sentier pour le placer un peu plus loin. Il permettrait notamment de profiter de la vue. Par ailleurs, il faudrait indiquer sur la barrière que le passage est autorisé. Il est proposé d'organiser une visite de terrain au mois de février, avec les représentants du

village de la CLDR, l'échevin des travaux et avec les services techniques, afin de préciser les demandes en fonction de la faisabilité.

□ **FP 2.30. Création d'une structure fédératrice des entreprises de la commune (espace de rencontre, de communication et d'échange pouvant mener à la mise en place de projets collaboratifs) :** Organisation d'un salon des indépendants (petit déjeuner rencontre/échanges/info) ; Le Président propose également d'initier une réflexion sur des marchés de produits locaux. Les membres de la CLDR attirent l'attention sur le fait qu'il y a déjà le point de vente de Cocoricoop et qu'un projet de vente en direct (regroupement de plusieurs producteurs locaux) serait sur le point de se mettre en place. Il faudra viser à fédérer les efforts.

□ **FP 3.36. Sensibilisation de la population à la démocratie locale :** La Commune va créer un conseil des enfants (5ème et 6ème primaires)

□ **FP 3.38. Aménagement de la réserve éducative de Baive à Maillen :** la CLDR souhaite mettre un GT « nature » en place, chargé de faire des propositions d'aménagement

□ **FP 3.44. Aménagement d'une zone humide et d'un verger aux abords de Sart-Bernard / Création d'un espace public de rencontre et d'éveil à la nature :** Statut à faire sur le devenir de la fiche car parcelle sur bail à ferme

□ **FP 3.45. Aménagement d'un/de point(s) multiservices dans un/plusieurs villages :** La Commune compte créer un marché

□ **FP 3.48. Élaboration d'une charte visant l'embellissement de la ZAE de la Fagne par une meilleure intégration visuelle des bâtiments dans leur environnement :** La Commune doit voir le BEP à ce propos. Un participant suggère que la commune profite de la volonté du gouvernement wallon de planter 4000 km de haies d'ici à la fin de la législature (2024).

Groupes de travail à mettre en place en 2020 (par ordre de priorité)

Les GT « communication » et « bénévolat » seront poursuivis. En complément, la CLDR souhaite mettre 4 nouveaux GT en place. Ceux-ci sont classés par ordre de priorité :

1. GT « nature »
2. GT « charte de convivialité »
3. GT « communication intergénérationnelle »
4. GT « Accueil des nouveaux habitants/welcome pack »

Proposition de demandes de subsides « développement rural » pour les quatre prochaines années

La CLDR approuve la proposition qui lui est soumise, à savoir :

□ **2020 :** Pas de nouvelle demande de subsides. La Commune concrétisera les trois projets en cours (ViciGal, liaison lente phase 1 et espace convivial à Assesse)

□ **2021 :** Demande de subsides pour la FP 2.18. Aménagement d'un espace de convivialité à Sorinne-la-Longue (lot 2)

□ **2022 :** Demande de subsides pour la FP 1.3. Logements intergénérationnels (lot 1)

□ **2023 :** Demande de subsides pour la FP 2.12. Création d'un espace polyvalent socio-culturel, associatif et économique (salle polyvalente, halles) à Assesse (lot 2)

23. GESTION de PROJETS

Agent traitant : Axelle BURLET

Formations

- MINDMAPPING organisée par le Campus provincial
- PST organisée par l'UVCW et la DGO5

1. Projets

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS 2019 (suite de 2018) > Projet clôturé

Afin de limiter la prolifération incontrôlée des chats errants sur le territoire communal et faisant suite à la campagne d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques réalisée en 2018 sur la commune d'Assesse. La commune d'Assesse a décidé d'adhérer à la campagne de stérilisation des chats errants lancée par le Ministre wallon du bien-être animal, Monsieur Carlo Di Antonio. Un budget total de 4000€ a été alloué à cette campagne (plafonné à 50 % de subside) et la totalité de celui-ci a été épuisé.

Concrètement, comment cela s'est-il passé ?

Une convention a été passée directement entre l'asbl de protection animale APA et la commune. APA a alors pris en charge les captures de chats, leurs opérations et la remise sur site. L'administration communale a défrayé l'asbl pour les services rendus. APA s'occupe quotidiennement d'animaux errants et abandonnés et, par conséquent, dispose des connaissances et du matériel requis.

Les animaux sains ont donc été stérilisés, gardés en observation au moins pendant 24h (castration) ou 72h (stérilisation). Les chats errants ont reçu une entaille à l'oreille, en vue de les identifier facilement. Les animaux malades incurables ont été euthanasiés, afin de ne pas les laisser souffrir inutilement et d'éviter qu'ils n'infectent éventuellement leurs congénères.

APPEL À PROJETS : « VERDISSEMENT DES FLOTTES DE VÉHICULES DES POUVOIRS LOCAUX »

Installation d'une borne à usage privée avec l'acquisition d'un véhicule électrique partagé entre les différents services communaux.

- Objectifs :
 1. Attrait environnemental : réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
 2. Véhicule professionnel de type utilitaire à partager entre le personnel communal ;
 3. Intérêt économique : recharge du véhicule par électricité produite par les panneaux photovoltaïques installés à l'administration communale ; évite des frais de déplacements des agents ;
 4. Test sur le potentiel de ce type de véhicule en vue de développer une flotte de véhicules électriques et/ ou hybrides.
- Cadrage et étude du projet ;
- Introduction d'une candidature dans le cadre de l'appel à projets « Verdissement des flottes de véhicules des pouvoirs locaux » ;
- Candidature acceptée > subside de +/- 11.000€ ;
- Approbation du conseil sur mode de passation et firmes à consulter pour l'acquisition d'un véhicule électrique et borne semi-rapide à usage privée

PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

- Les objectifs poursuivis par la démarche PST sont notamment :
 1. la fixation, pour la législature, d'une feuille de route à laquelle les mandataires politiques, l'administration et les citoyens pourront se référer ;
 2. la modernisation de la gestion publique locale afin de rendre celle-ci plus efficace et plus efficiente ;
 3. et l'augmentation de la transparence autour de l'action de l'institution.
- Retranscription de la Déclaration de Politique Communale en objectifs stratégiques, opérationnels et en actions ;
- Cadrage et mise en place de procédures pour la concrétisation du PST ;
- Réunions transversales avec collège, services, CPAS
- Communications interne et externe de la démarche PST et du PST d'Assesse ;
- Études sur exploitation et suivi du PST par les différents acteurs impliqués dans le PST

BOÎTES À LIVRES en collaboration avec la bibliothèque communale et la Province de Namur

- Cadrage et étude de mise en place pour la réalisation et l'installation de 7 boîtes à livres ;
- Subside de 5000€ de la Province de Namur pour la réalisation de 2 boîtes à livres

24. SERVICE « CADRE DE VIE » : Energie/Logement (ecopasseur) – Environnement/Mobilité – Urbanisme/CCATM

Agents du Service:

- TRIPNAUX Hélène : Chef de service (traitement des dossiers urbanistiques et environnementaux, gestion et organisation du service) – Temps plein.
- JANDRAIN Jean-François : Agent du service (traitement des dossiers urbanistiques et environnementaux), Secrétaire de la CCATM et Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme – Temps plein.
- POLET Frédérique : Agent du service (traitement des dossiers urbanistiques et environnementaux, secrétariat et archivage) – Temps plein.
- DEVAUX Guy-Loup : Eco-conseiller et conseiller en mobilité – Temps plein depuis juin 2018
- LEGROS Sophie : Eco-passeur (traitement des dossiers en lien avec l'énergie et le logement) - Mi-temps avec la Commune de Profondeville.

1. MISSIONS GENERALES POURSUIVIES AU SEIN DU SERVICE CADRE DE VIE

Volet énergie

Sophie LEGROS occupe le poste d'Ecopasseur depuis octobre 2016 à temps plein sur 2 communes partenaires, Profondeville de Assesse.

Elle est présente à Assesse les jeudis et vendredi et 1 mercredi sur 2 et est à la disposition du public aux heures de permanence du service Urbanisme et sur RDV au 083/63.68.58 pour toute question d'énergie.

Ses missions :

- **Mission générale d'information :**

Des missions auprès des citoyens sur les matières du développement durable/logement/énergie, et notamment la diffusion de toutes informations relatives à l'Ecopack, aux primes, à la rénovation des bâtiments privés en ce qui concerne l'amélioration énergétique.

Informations concernant la réglementation PEB, la salubrité des logements, etc.

Organisation, en synergie avec la bibliothèque et la responsable énergie du C.P.A.S, Ingrid ULENS, d'un atelier ECOWATCHERS, animé par l'A.S.B.L. Emprunte. Ce programme qui a pour objectif d'apprendre les bons « truc » en matière de réduction des consommations d'énergie et de chasse au gaspillage. L'action s'est déroulée d'octobre 2018 à juin 2019.

Diffusion de fiches énergie mensuelles via le courrier électronique, à destination du personnel communal, personnel du CPAS, du Tourisme et de l'enseignement.

Action de sensibilisation lors de la soirée d'accueil des nouveaux habitants.

Amélioration des outils de communication : articles mensuels dans le bulletin communal et fichiers téléchargeables sur le site de la commune.

Actualisation de la documentation mise à disposition aux guichets de la commune et du CPAS

Gestion des déchets dans les écoles :

- Invitations à la participation dans les écoles fondamentales de l'entité 2^{ème} partie des animations, écoles de Florée et Sart Bernard
- Distribution de nouvelles poubelles de tri, mise à jour des visuels sous forme d'autocollant.
- Invitation de l'A.S.B.L. GOODPLANET pour rappeler les bons gestes sous la forme de deux animations : PPP- Pays Pas Propre - pour les maternelles et le degré inférieur et MIR –Module d'Initiation au Recyclage- pour le degré supérieur.

- **Mission énergie :**

- ✓ Suivi du projet POLLEC 2

Dans le cadre du développement d'un Plan Local pour l'Énergie, POLLEC 2, dans lequel la commune s'est engagée volontairement en signant la Convention des Maires le 13 décembre 2016 la commune a pu réaliser une évaluation de sa vulnérabilité au changement climatique.

Le BEP, coordinateur supra-local, a publié un Plan d'Action Climat Énergie qui a été présenté et validé par le conseil communal de juin 2017.

L'Ecopasseur a participé, dans ce cadre, avec les autres communes partenaires, à la recherche d'actions prioritaires à mettre en place pour faire face aux changements climatiques et rendre les communes plus résilientes.

- ✓ Un logiciel pour comptabiliser les actions ainsi que la réduction CO² sur le territoire pourrait être mis en place en 2020. (Futuroproofedcities)
- ✓ En ce qui concerne l'action prioritaire : « Aide à la rénovation des logements privés », la commune, en partenariat avec le GAL, a validé 20 logements dans le cadre du projet IsolTaMaison. En pratique, les propriétaires de ces logements vont être accompagnés pour l'audit, la priorisation des investissements possibles en économie d'énergie, l'analyse des devis et l'accès aux aides financières.
- ✓ En ce qui concerne l'action prioritaire mobilité : un conseiller en mobilité, Guy-Loup DEVAUX, a été engagé, notamment, pour mettre en place le plan de mobilité et des actions de sensibilisation afin de réduire les émissions carbone sur le territoire de la commune. Il va donc travailler avec l'Ecopasseur pour trouver des solutions alternatives à la voiture en proposant d'autres alternatives.
- ✓ Le projet d'aménagement de la nouvelle ZACC de la Gendarmerie tient également compte de toutes ces problématiques climatiques et des objectifs que s'est fixée la commune à travers la signature de la convention des Maires.
- ✓ Performance énergétique des bâtiments

L'Ecopasseur a aussi pour mission le contrôle du respect des normes en matière de performance énergétique, PEB, dans les permis d'urbanisme introduits pour la création de logements.

En ce qui concerne les missions PEB, sur les 64 demandes de permis d'urbanisme traitées, on a 2 Déclarations finales, 2 Déclarations d'exception, 28 Déclarations simplifiées et 31 Déclarations initiales ont été contrôlées.

- ✓ Primes énergies communales

En continuité avec les années précédentes, l'Ecopasseur a traité les primes énergies communales octroyées par le Collège Communal pour toute prime énergie accordée par la région pour les mêmes travaux. (Voir conditions). En 2019, 3 primes ont été octroyées pour un montant total de 1946 euros. Réalisation d'un cadastre énergétique des bâtiments communaux. Mise en place d'une comptabilité énergétique mensuelle et établissement de la liste des investissements prioritaires dans ces bâtiments en vue de leur amélioration énergétique.

✓ Cadastre énergétique

15 bâtiments sont repris dans la comptabilité énergétique, notamment nos écoles qui font l'objet d'une attention particulière.

✓ Plusieurs mesures correctrices apportées aux installations en 2018, notamment :

Adaptation des courbes de chauffe en fonction des besoins des occupants

Adaptation de la programmation des chaudières en fonction des horaires d'occupation

Vigilance sur des consommations exceptionnelles d'eau dans les cimetières notamment et dans les centres sportifs

Régulation du système chauffage et ventilation dans le bâtiment communal

✓ Investissements réalisés pour réduire l'impact énergétique des bâtiments communaux et le confort des habitants :

- Pose de films solaires pour réduire la surchauffe
- Marché de service pour la régulation du système PAC et VMC (Pompe à chaleur et ventilation contrôlée)
- Entretien de systèmes – remplacements pièces
- Remplacement automatique des lampes en fin de vie par du LED
- Plan de renouvellement de l'éclairage public
- Etude pour rénovation énergétique de l'école de Sart Bernard et Assesse.

• Missions logement :

Mise à jour, en collaboration avec d'autres services, d'un inventaire :

- Des bâtiments inoccupés appartenant à des personnes de droit public
- Des terrains à bâtir
- Des logements inoccupés en vue de favoriser leur prise en gestion ou en location
- Des possibilités de relogement d'urgence, en concertation avec le CPAS

Diffusion de toute information nécessaire au titulaire de droits réels quant à la prise en gestion ou en location de l'immeuble inoccupé par les opérateurs publics, les AIS.

Promotion du système de convention entre l'AIS et les citoyens grâce à l'octroi d'une prime communale pour l'insertion d'un logement dans le circuit locatif social. En 2019, 5 primes communales ont été octroyées pour un montant total de 2000 euros

Mise en location (baux emphytéotiques) de biens communaux pour la mise en place de logements sociaux : Suivi des projets :

- 5 Logements rue du Pourrain à Assesse ainsi que 2 logements rue Pavée à Courrière sont à disposition.

Volet environnement / Mobilité

- Traitement administratif des déclarations environnementales, des permis d'environnement et des permis uniques
- Traitement administratif des dossiers en lien avec le monde agricole
- Gestion administrative de divers projets en lien avec l'environnement : projet écolieux, nuit de l'obscurité, projet de réhabilitation écologique de la carrière de Sorinne-la-Longue,...
- Mobilité :
 - o formation accessibilité (mobilité PMR),
 - o animations dans les écoles,
 - o animation à destination du personnel communal,
 - o analyse des problématiques de mobilité relevées sur le territoire communal,
 - o placement de radars préventifs, de compteurs de trafic,
 - o mise en place de la commission consultative communale de sécurité routière,

- accompagnement VICIGAL,
- accompagnement voies lentes PCDR,
- placement de totems de circulation scolaire « Tom et Lily »

Volet urbanisme/Aménagement du territoire/CCATM

Au niveau des permis d'urbanisme, les rôles du Service de l'Urbanisme et plus particulièrement du Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme sont les suivants :

- Conseil à la population quant à la compréhension et à la bonne interprétation des différents articles du Code du Développement Territorial (CoDT).
- Informer au mieux les demandeurs afin que ceux-ci introduisent des dossiers complets, tant au niveau du contexte juridique qu'au niveau des différents documents à introduire.
- Analyse des avant-projets, en termes de respect des différentes réglementations, indications et guides en vigueur (CoDT, plan de secteur, prescriptions urbanistiques, Guide Régional d'Urbanisme,...) et organisation des réunions d'avant-projet imposées par le nouveau Code (voir ci-après).
- consulter, des délais à imposer,...
- Réaliser le travail administratif : organisation des enquêtes publiques, des annonces de projets, rédaction des rapports, envois des courriers,...
- Informer au mieux le Collège avant les prises de décisions.

Au niveau des permis d'urbanisation, les rôles du Service de l'Urbanisme et plus particulièrement du Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme sont les suivants :

- En collaboration avec le Service Travaux de la Commune, fournir aux candidats lotisseurs, avant l'introduction de la demande officielle, les différents éléments techniques (voirie, égouttage, urbanistique,...) nécessaires à la bonne constitution du dossier de permis d'urbanisation.
- Analyser les dossiers reçus au niveau de la complétude de ceux-ci, des instances à consulter, des délais à imposer, des prescriptions urbanistiques proposées,... Cette analyse est d'autant plus importante vu la complexité des dossiers de demande de permis d'urbanisation et vu les impositions du CoDT.
- Examiner, en collaboration avec le Service Travaux, le cahier spécial des charges, afin d'imposer ou de confirmer certaines exigences en matière d'équipement de voirie et d'égouttage.
- Réaliser le travail administratif : rédaction des rapports, organisation des enquêtes publiques et des annonces de projet, envois des courriers,...
- Vérifier que les demandes de permis déposées respectent les différents schémas, guides et règlements en vigueur.
- Informer au mieux le Collège et le Conseil avant la prise de décision.
- Gestion continue des dossiers après leurs délivrances : implantation, PEB, numérotation, raccordement à l'égout public, dépôt de déclarations environnementales (citernes, épuration individuelle), gestion des garanties bancaires (plantations, aménagement de voirie),...

2. Dossiers traités au cours de l'année 2019 au sein du service « cadre de vie »

- Clôture du dossier « Etablissement d'un rapport urbanistique et environnemental » dans le cadre de la mise en œuvre de la ZACC de la Gendarmerie,
- Gestion des demandes d'autorisations urbanistiques (déclarations, permis), environnementales (déclarations, permis), permis uniques,
- Suivi administratif des demandes de régularisation d'infractions urbanistiques, information de la population,
- Rédaction de diverses demandes de permis d'urbanisme dans le cadre de l'application de l'article D.IV.22 du CoDT,
- Etablissement des canevas de courriers de gestion de demandes urbanistiques et environnementales,
- Rédaction de courriers d'informations urbanistiques et environnementales à destination des citoyens,
- Rédaction d'informations notariales,
- Rapport de prévention de la zone NAGE: suivi des diverses demandes,
- Collaboration avec les groupes de travail « Chemins et sentiers publics » et « Petit patrimoine populaire » : transmission d'informations urbanistiques et cadastrales,
- Suivi administratif du dossier visant la mise en place du collecteur et de la STEP Assesse,
- Suivi administratif du dossier relatif à la vente de terrains communaux sis rue des Loges à Crupet,
- Etablissement des ordres du jour des séances du Collège et du Conseil pour le service urbanisme.
- Encodage informatique des permis d'urbanisme, d'urbanisation,... via le programme urbaweb.
- Collecte des différentes données : statistiques, cadastrales,... en vue de les communiquer aux services adéquats.
- Suivi administratif des dossiers visant de nouvelles dénominations de voiries, ainsi que des permissions de voiries.
- Suivi des « dossiers litigieux » en matière urbanistique et environnementale sur la Commune, en collaboration avec la zone de Police locale.
- Suivi des dossiers éoliens.
- Suivi de dossiers relatifs à la problématique du déplacement de grandes quantités de terres.
- Réalisation de diverses enquêtes publiques.
- Gestion de la partie urbanistique des projets élaborés par la Commune d'Assesse, le CPAS, le GAL,...
- Collaboration avec VIVAQUA concernant le renouvellement de certaines citernes à mazout présentes dans la zone de prévention de captage (donc plusieurs concernant des bâtiments communaux).
- Gestion des permis intégrés selon les dispositions du décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales

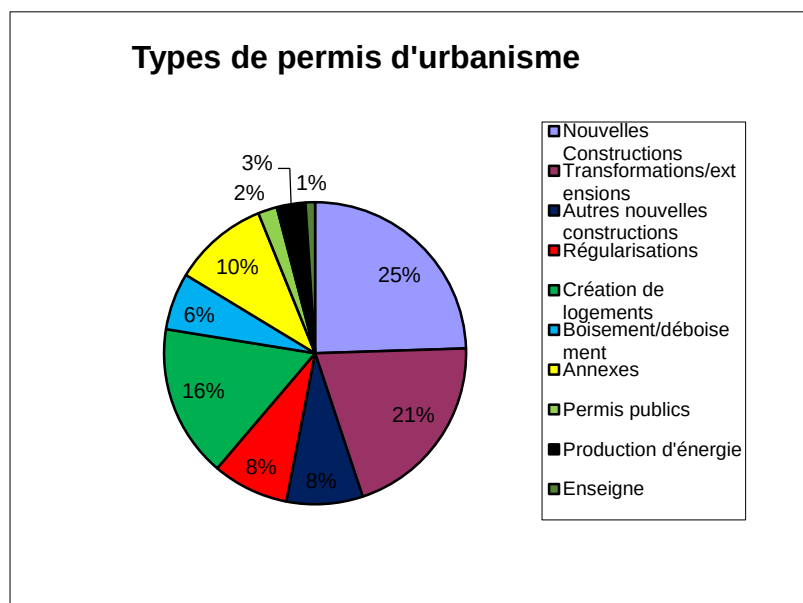
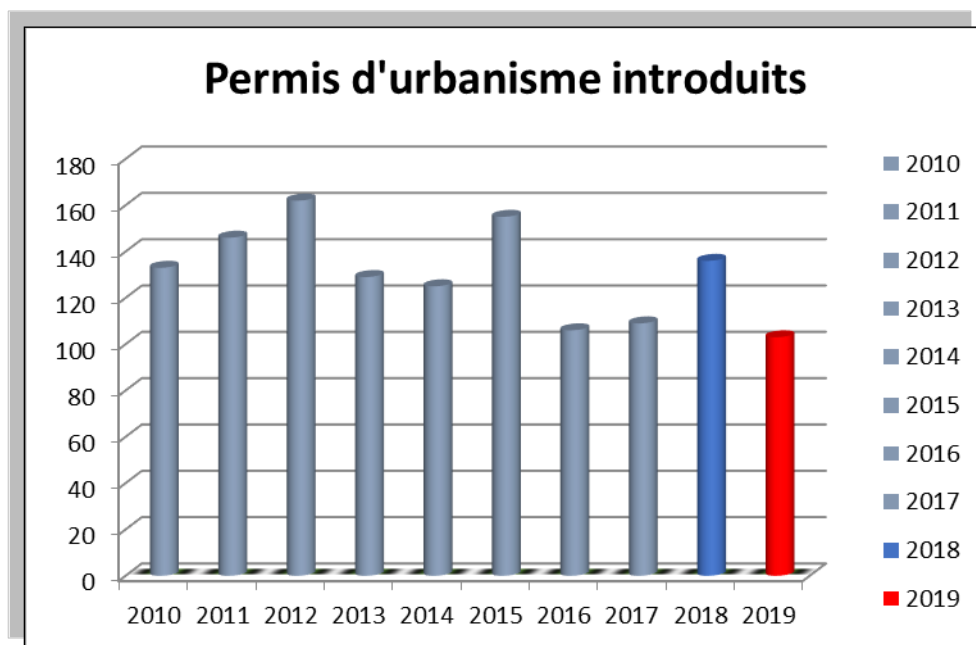
GESTION DES PERMIS D'URBANISME

Au total, au cours de cette année, 103 demandes de permis d'urbanisme ont été déposées :

- 25 % des demandes concernaient des nouvelles constructions.
- 21 % des demandes concernaient des transformations/extensions de bâtiments existants.
- 16 % des demandes concernaient la création de nouveaux logements dans des bâtiments existants.
- 10% des demandes concernaient des constructions de volumes annexes (garage, abri de jardin, abri pour animaux, car-port, serre,...).
- 8% des demandes concernaient la régularisation de travaux réalisés sans autorisations préalables.
- 6 % des demandes concernaient des travaux d'abattage d'arbres/plantations.

- 3 % des demandes concernaient des modules de production d'énergie (panneaux photovoltaïques, éolienne privée,...).
- 2 % des demandes concernaient des travaux d'utilité publique.

Au 31/12/2019, 73 permis ont été autorisés, 9 refusés, 16 toujours en cours d'instruction, 2 non délivrés et 3 dont la procédure a été arrêtée (selon le souhait du demandeur ou suite à une erreur de procédure).



Les principales motivations de refus sont :

Suivi de l'avis défavorable du Fonctionnaire Délégué, de la CCATM, de la Commission Royale des Monuments Sites et Fouilles (pour les biens situés dans les

- périmètres de classement) ou de tout autre instance, Direction ou Commission.
- Le non-respect des prescriptions urbanistiques des permis d'urbanisation, du Guide Régional d'Urbanisme, du plan de secteur (principalement concernant les projets situés en zone agricole et en zone forestière et la compatibilité de ceux avec les différentes zones),...

- La non intégration du projet par rapport au contexte bâti et/ou à son environnement immédiat.
- Le non-respect du Schéma de Développement Communal en matière de densité et de superficie minimale des logements (lors de la division de bâtiments existants).
- Le non-respect des normes de salubrité en matière principalement d'éclairage naturel des logements.
- Le non-respect des caractéristiques architecturales initiales des anciens bâtiments (notamment les bâtiments agricoles), ne permettant plus une lecture claire des fonctions initiales de ceux-ci.
- Travaux réalisés sans autorisations préalables.

Une attention toute particulière a également été apportée au respect du CoDT en matière de composition de dossier, de respect des prescriptions urbanistiques (motivation des éventuels écarts), des composantes énergétiques et de la protection des sols (pollution et gestion des déblais/remblais).

Le nouveau code du patrimoine (CoPat) a été mis en application avec avis de la CRMSF et de l'AWAP quand cela est nécessaire.

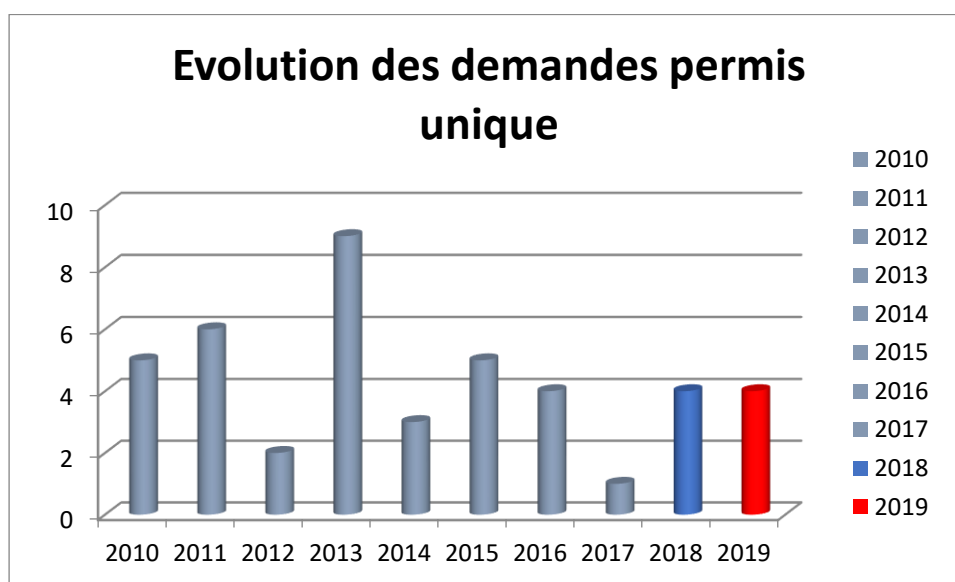
GESTION DES PERMIS D'URBANISATION

Au cours de l'année écoulée, 3 demandes de permis d'urbanisation ont été introduites/analysées :

- Une demande pour la création d'un quartier résidentiel 20-22 habitants avec ouverture de voirie à 5330 SART-BERNARD – Permis refusé par le Conseil Communal concernant la voirie – Recours introduit par le demandeur.
- Une demande pour la création de 6 lots à bâtir à 5333 SORINNE-LA-LONGUE – Demande en cours d'analyse.
- Une demande de modification d'un ancien permis de lotir sis à 5330 MAILLEN – Procédure actuellement toujours en cours d'instruction.

GESTION DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Permis unique de classe 2



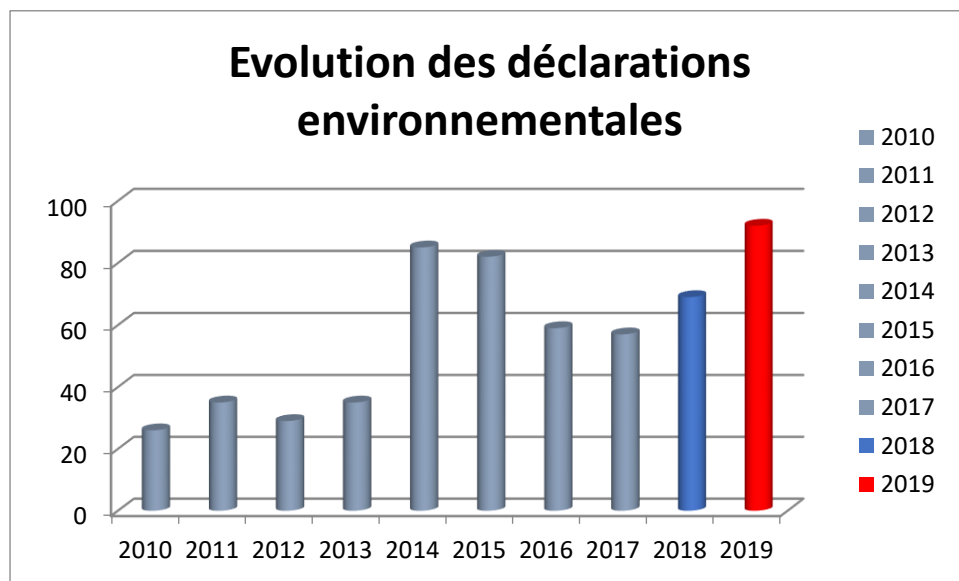
Ces demandes concernent la transformation d'une station-service, la construction d'une station d'épuration collective (pour le village de Maillen), le maintien en activité et extension d'une exploitation agricole et création d'un chemin d'accès.

Permis d'environnement de classe 2

Au cours de l'année 2019, 5 demandes de permis d'environnement de classe 2 ont été introduites : forage et mise en activité d'un puit, stockage de déchets dangereux, mise en activité d'une STEP en dérogation au PASH, organisation d'un enduro et renouvellement d'un permis d'environnement d'un garage automobile.

Déclaration environnementale

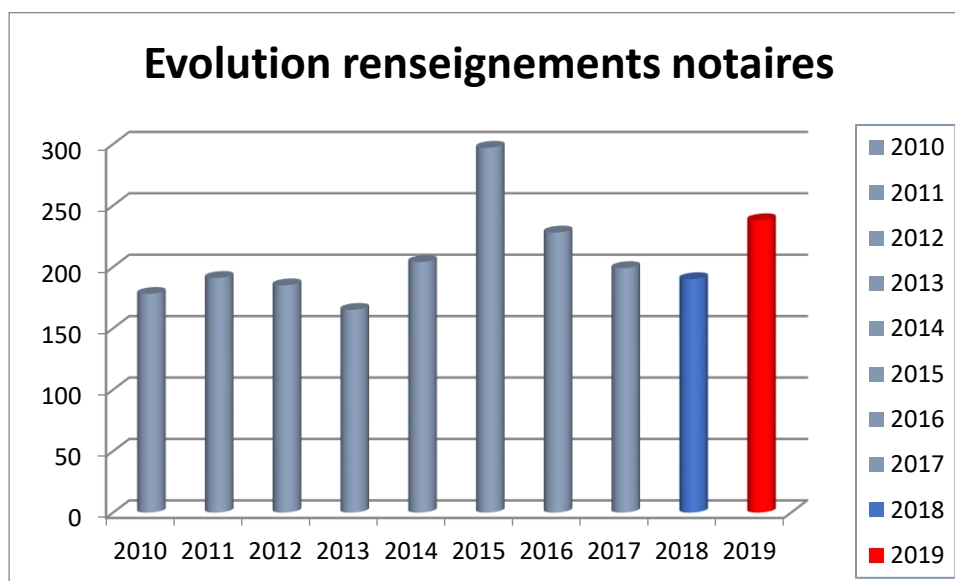
Au cours de l'année 2019, 92 demandes de déclarations environnementales ont été introduites.



Celles-ci concernent la mise en activité ou le maintien en activité de stations d'épuration individuelles, de citernes à mazout de + de 3000 litres (notamment dans la zone de prévention de captage de VIVAQUA), de citernes à gaz, le renouvellement d'activités commerciales (garage, atelier,...), la transformation de cabines électriques, la transformation de stations de télécommunication, la mise en activité d'un pont d'élévateur et d'une unité de production, tir de feux d'artifice ainsi que le maintien en activité d'exploitations agricoles et de garages automobiles.

Rédaction d'informations notariales, certificats d'urbanisme n°1 et 2

Pour l'année 2019, le service urbanisme a traité 238 demandes de renseignements notariaux.



Douze demandes de certificat d'urbanisme n°1 et une demande de certificat d'urbanisme n°2 ont été analysées lors de l'année écoulée.

Il est également bon de préciser que le Service Urbanisme a traité, au cours de ladite année, dix demandes de divisions notariales. Ces projets de divisions concernent parfois de grands terrains (comportant un nombre important de lots), ce qui empêche d'avoir une maîtrise globale de la zone en termes d'aménagement de voirie, d'égouttage et de gestion des impétrants. La question se pose concernant d'une part les charges d'urbanisme à imposer lors de la délivrance des permis d'urbanisme et du respect de la proportionnalité des frais d'équipements et d'autre part, le respect des densités telles que définies dans le Schéma de Développement Communal.

3. Les outils d'aménagement locaux (SDT, PDS, GRU, SDC, SOL, GCU, Autres...)

APPLICATION DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL ET REFLEXION QUANT A LA MISE EN PLACE D'UN GUIDE COMMUNAL D'URBANISME

Le Conseil Communal a décidé, en sa séance du 12 octobre 2005, le principe d'élaboration d'un Schéma de Structure Communal (actuellement SDC) et d'un Règlement Communal d'urbanisme (actuellement GCU), pour les raisons suivantes :

- La volonté de la Commune d'Assesse de se doter d'outils et de structures efficaces en matière d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme.
- La nécessité de structurer la gestion territoriale pour un maintien de l'identité rurale des sept villages de la commune d'Assesse.
- Envisager l'aménagement du territoire de la Commune pour le long terme.
- La raréfaction progressive et inéluctable des zones bâissables.
- Les nécessités nouvelles dans le secteur de l'agriculture.
- Les évocations récurrentes lors de discussions relatives à une possible extension des services communaux et d'une politique du logement de l'utilisation possible de l'une ou l'autre Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC).
- La reconnaissance nouvelle de zones environnementales (protection de l'eau, prévention captages, Natura 2000,...).
- Le souhait de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) de disposer de repères sur son territoire de compétence et de participer à la définition d'objectifs en matière d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme.

Le Schéma de Développement Communal (SDC)

Le SDC concrétise avant tout une démarche « politique » qui s'exprime à travers une ou plusieurs finalités, perspectives qui dépassent, dans certains cas, le projet lui-même. Ces objectifs globaux ont été regroupés sous forme de « déclaration politique territoriale », qui a servi de base à l'élaboration dudit schéma. Ces objectifs sont les suivants :

- Affirmer la ruralité du territoire d'Assesse.
- Privilégier le développement résidentiel sur l'axe - Ligne 162.
- Faire du zoning de la Fagne un pôle économique fort.
- Diversifier l'offre en logement en tenant compte de la proximité des équipements et services et modes de déplacements.
- Préserver les caractéristiques architecturales et urbanistiques des villages en reprenant les modes de construction typiques du Condroz.
- Gérer l'espace rural.
- Développer un tourisme rural basé sur les richesses naturelles et patrimoniales.

Le SDC a été adopté par le Conseil Communal en date du 28 janvier 2010 et est entré en vigueur le 21 juillet 2010.

Celui constitue actuellement un outil primordial lors de l'analyse de chaque demande de permis d'urbanisme (d'urbanisation) et lors de remise d'avis sur différents avant-projets, notamment au niveau de la densité de l'habitat.

Le Guide Communal d'Urbanisme (GCU)

Ce guide aura comme finalité de décliner pour l'ensemble du territoire d'Assesse les objectifs de développement territorial du SDC en objectifs d'urbanisme, par des indications, en tenant compte des spécificités dudit territoire.

Cet outil permettra également à la Commune d'Assesse de rester en décentralisation après l'expiration du délai de 4 ans fixé par l'article D.IV.15 du CoDT.

Un montant a été budgétisé afin de pouvoir désigner un auteur de projet dans le courant de l'année 2020.

Utilisation de l'outil cartographique

Le Service Urbanisme dispose depuis maintenant plusieurs années d'un système d'information géographique permettant un important gain de temps dans le traitement des demandes notariales et autres, ainsi qu'une qualité d'information appréciable.

Cet outil a été enrichi de plusieurs cartes réalisées dans le cadre de l'élaboration dudit schéma (occupation du sol, options urbanistiques, options environnementales,...) et est complété de manière régulière en fonction des nouvelles données disponibles (orthophotoplans, nouvelle zone de protection de captage,...) et en fonction de nouveaux outils mis à disposition des communes.

Régulièrement, de nouvelles données sont ajoutées (PICC, atlas de l'eau, propriétés publiques, banque de données des sols,...).

L'outil cartographique du Service Public de Wallonie (web gis) est également régulièrement consulté afin de compléter les informations en notre possession, principalement au niveau des lotissements et des permis d'urbanisation.

Poursuite du PCDR

La Commune d'Assesse a pris la décision de mener une Opération de Développement Rural (ODR) dans la philosophie de l'agenda 21 local.

Cela veut dire qu'elle s'engage à élaborer, puis à mettre en œuvre, un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ; entendez une stratégie de développement rural et durable pour les 10

années à venir à Assesse.

La spécificité de l'opération ? Associer les habitants à la définition d'objectifs de développement et de projets concrets pour améliorer le cadre et les conditions de vie des Assessois (en matière d'urbanisme, de **mobilité, de logement, d'économie, d'environnement, de cohésion sociale, de culture, etc.**).

Le Gouvernement wallon a approuvé le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune d'Assesse en septembre 2016 pour une durée de 10 ans.

Le premier projet qui sera mis en œuvre est intitulé « création de liaisons communales de voies lentes », en parallèle au projet de VICIGAL développé par le GAL du Pays des Tiges et Chavées.

Les objectifs du VICIGAL sont les suivants :

- Créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire (voie verte), s'inspirant du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant au cœur des villages de Gesves et Ohey, et s'intégrant dans le grand réseau Ravel.
- Assurer des liaisons vers Huy et vers Yvoir (via Crupet) pour rejoindre les Ravel de la Meuse, et vers Hamois, en passant par Assesse, pour rejoindre le Ravel Ciney-Huy.
- Sensibiliser les habitants du territoire à la mobilité douce

Mise en œuvre d'une ZACC Communale – APPROBATION du Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE)

Consciente des enjeux territoriaux locaux, la Commune d'Assesse se dote progressivement d'outils urbanistiques permettant d'orienter de manière durable le développement du territoire communal.

Comme mentionné ci-dessus, elle a élaboré un SDC et mène actuellement une réflexion sur la mise en place d'un GCU précisant l'ensemble des affectations du sol et les modes de construction sur le territoire communal.

Ces documents permettent de développer une vision stratégique de l'urbanisation des prochaines années. Sur base de cette approche d'ensemble, plusieurs actions spécifiques ont été identifiées dont notamment la mise en œuvre prioritaire de la ZACC dite de la Gendarmerie ou ZACC Assesse n°1.

La Commune d'Assesse a donc pris l'initiative d'élaborer un Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE) afin de mettre en œuvre cet espace situé au centre du village d'Assesse.

Cette mise en œuvre permettra de développer un nouveau quartier autour de la maison communale, récemment construite.

Le rapport urbanistique et environnemental dit « ZACC de la Gendarmerie » est entré en vigueur le 4 mai 2019. La mention de cet arrêté ministériel a quant à elle été publiée au Moniteur belge du 24 avril 2019. Dans la foulée, le Collège communal a attribué un marché de services au BEP ayant pour objet une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au développement de cette zone.

Autres tâches liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire (et annexes) :

- Avec l'Echevine de l'Urbanisme, représentation de la Commune aux réunions de la Commission des recours.
- Participation aux réunions officielles d'avant-projet et rencontres régulières des architectes, des géomètres et des promoteurs. Le groupe analysant les avant-projets est composé de l'Echevine de l'Urbanisme, du Service Urbanisme de la Commune et de 3 représentants de la CCATM (La Présidente et les deux-vice Présidentes) + éventuellement un représentant du Fonctionnaire Délégué en fonction de la spécificité de la demande). Au cours de l'année 2019, 8 réunions d'avant-projet ont été organisées.

- Rédaction de courriers d'informations urbanistiques et environnementales à destination des citoyens.
- Rédaction de diverses demandes de permis d'urbanisme dans le cadre de l'application de l'article D IV 22 du CoDT.
- Etablissement des ordres du jour des séances du Collège et du Conseil pour le service urbanisme.
- Encodage informatique des permis d'urbanisme, d'urbanisation,... via le programme urbaweb.
- Collecte des différentes données : statistiques, cadastrales,... en vue de les communiquer aux services adéquats.
- Rapport incendie de la Zone NAGE : suivi des diverses demandes.
- Suivi administratif des dossiers visant de nouvelles dénominations de voiries, ainsi que des permissions et aménagements de voiries.
- Gestion administrative des demandes de raccordement aux égouts.
- Suivi des « dossiers litigieux » en matière urbanistique et environnementale sur la Commune, en collaboration avec la zone de Police locale et les Services du SPW.
- Suivi des dossiers éoliens et participation aux réunions d'informations du public (RIP) concernant des projets sur et en dehors de l'entité communale d'Assesse.
- Suivi administratif d'un important dossier de modification de relief du sol sur terrain privé (s'assurer du respect des normes urbanistiques et environnementales).
- Réalisation de diverses enquêtes publiques pour des matières urbanistiques et environnementales.
- Gestion de la partie urbanistique des projets élaborés par la Commune d'Assesse, le CPAS, le GAL, l'Office du Tourisme, la Régie des Sports,...
- Fournir les informations nécessaires à l'élaboration d'études des incidences sur l'environnement concernant des projets de plus grande ampleur.
- Aide et informations apportées au Service Patrimoine concernant la gestion du patrimoine communale et des voiries.
- Réunion de la Commission des dégâts aux cultures concernant la sécheresse de 2019 (contact avec les agriculteurs et les autorisés ainsi que l'organisation de visites de terrain).
- Aide à la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et du Programme Stratégique Transversal (PST).

Difficultés rencontrées

- Mise en œuvre du CODT : difficulté de compréhension de certains articles et d'application des différents outils. Il est d'ailleurs important de préciser à ce sujet la bonne collaboration avec les Services de la DG04, les précieux conseils de la Juriste de la DGO4 et les échanges d'informations et d'expérience entre les différents CATU.
- Complexité de compréhension du tableau nomenclature de l'article R.IV.1-1 du CODT et difficulté d'expliquer cette législation aux citoyens (même si cela a évolué de manière positive suite à l'entrée en vigueur de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 09/05/2019).
- Complexité de certaines matières, notamment en ce qui concerne le permis d'urbanisation et la performance énergétique des bâtiments (législation en perpétuelle évolution). Concernant ce dernier point, la Commune a engagé, en commun avec la Commune de Profondeville, un éco-passeur. Cette personne assure le suivi au niveau du traitement des dossiers PEB et étudie la possibilité de réaliser certaines actions en matière d'économie d'énergie, dont un ambitieux projet de pose de panneaux photovoltaïques afin d'alimenter en électricité verte la nouvelle maison communale.
- Problématique quant au traitement des infractions urbanistiques constatées et de l'application des sanctions et amendes prévues par le CoDT (absence d'un agent sanctionnateur).
- Gestion des terrains issus des divisions en termes de densité et d'équipements (voir ci-dessus).
- Lourdeur des tâches administratives afférentes à la gestion des demandes de permis d'urbanisme : envois de courriers, réalisation des enquêtes publiques,...
- Gestion de la problématique des eaux de pluies, vu les problèmes récurrents d'inondations sur l'entité d'Assesse. La Cellule GISER et les Services Techniques Provinciaux sont régulièrement

consultés en cas de projets se trouvant dans des zones à risque d'inondation par ruissellement (consultation de la carte ERRUISSOL) ou par débordement (consultation de la carte d'aléa d'inondation).

Projets à accomplir

- Urbanisation de la ZACC de la Gendarmerie, organisation des études préalables (gestion des eaux usées et des eaux pluviales, mise en place d'un réseau de chaleur,...) et mise en œuvre d'un programme d'habitat solidaire (en collaboration avec une structure privée) et de logements intergénérationnels (mise en œuvre d'une fiche PCDR).
- PCDR : en collaboration avec le Conseiller et Mobilité, participation à la mise en place de la fiche intitulée « création de liaisons communales de voies lentes » + suivi du projet VICIGAL.
- A l'initiative du GAL Pays des Tiges et Chavées, élaboration d'une charte concernant la division des logements.
- Gestion des infractions urbanistiques – Plusieurs dossiers sont actuellement en cours d'analyse, en collaboration avec la Zone de Police des Arches, afin de pouvoir réaliser un constat des infractions les plus importantes (non régularisables).
- Réflexion, en collaboration avec l'éco-passeur au niveau des économies d'énergies concernant les bâtiments existants et à construire. Pour information, le bâtiment de l'Administration Communale a été équipé de panneaux photovoltaïques.
- Préservation et restauration du riche patrimoine bâti et non bâti de notre commune (en collaboration avec l'ASBL APPEL) et ce afin d'atteindre les objectifs développés dans le nouveau CoPat.
- En collaboration avec l'office du Tourisme d'Assesse, mise en œuvre de la fiche PWDR concernant l'aménagement touristique du cœur de village de Crupet (dont la demande de permis d'urbanisme sera déposée courant 2020 afin de pouvoir prétendre aux subsides européens).
- Gestion des différents projets éoliens projetés sur le territoire d'Assesse (et sur les communes voisines). Une réflexion est actuellement en cours via la mise en place d'un groupe de travail au sein de la CCATM (voir ci-dessous).
- Mise en place du processus d'élaboration du Guide Communal d'Urbanisme (désignation d'un auteur de projet).
- Réflexion (à plus long terme) quant à la mise en place d'outils afin d'atteindre les objectifs définis dans le projet de Schéma de Développement Territorial (notamment le stop-béton prévu pour 2050).
- Etudier la nécessité de réviser le Schéma de Développement Communal (approuvé en 2010).
- Approbation du pré-diagnostic PCM et lancement du diagnostic PCM.

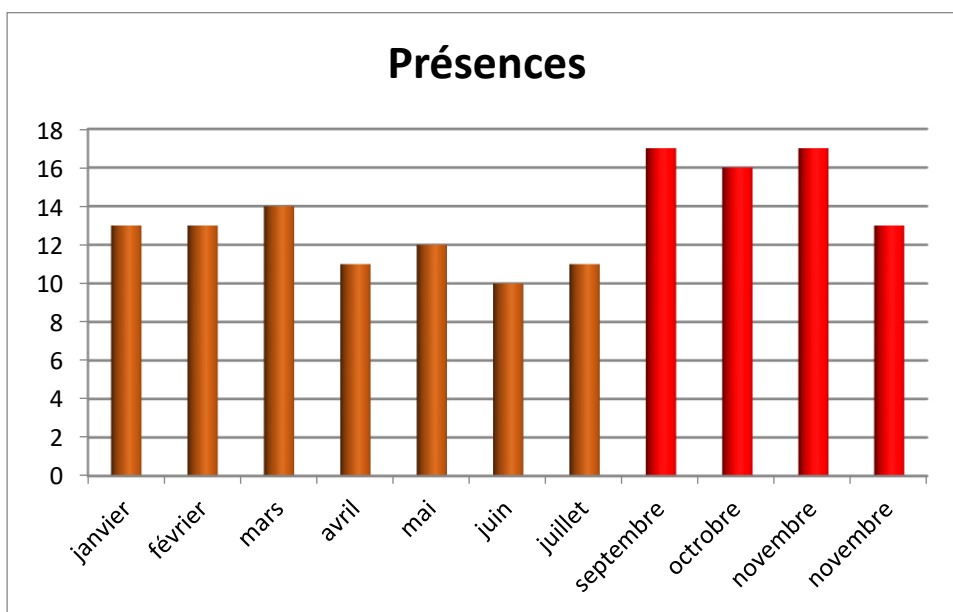
Mission de la CCATM

La Commune d'Assesse dispose d'une CCATM depuis le 18/10/2002. Celle-ci a été renouvelée en 2019 suite aux dernières élections Communales (arrêtés ministériels du 29/07/2019 approuvant l'institution de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité et son règlement d'ordre intérieur).

L'ancienne Commission était composée de 42 membres tandis que la nouvelle est composée de 25 membres (1 Présidente, 8 membres effectifs et 16 membres suppléants).

Nombre de réunions :

Pendant l'année 2019, la Commission s'est réunie 11 fois (réunions plénières), avec une moyenne de 11,3 membres par réunion (Président, effectifs et suppléants confondus).

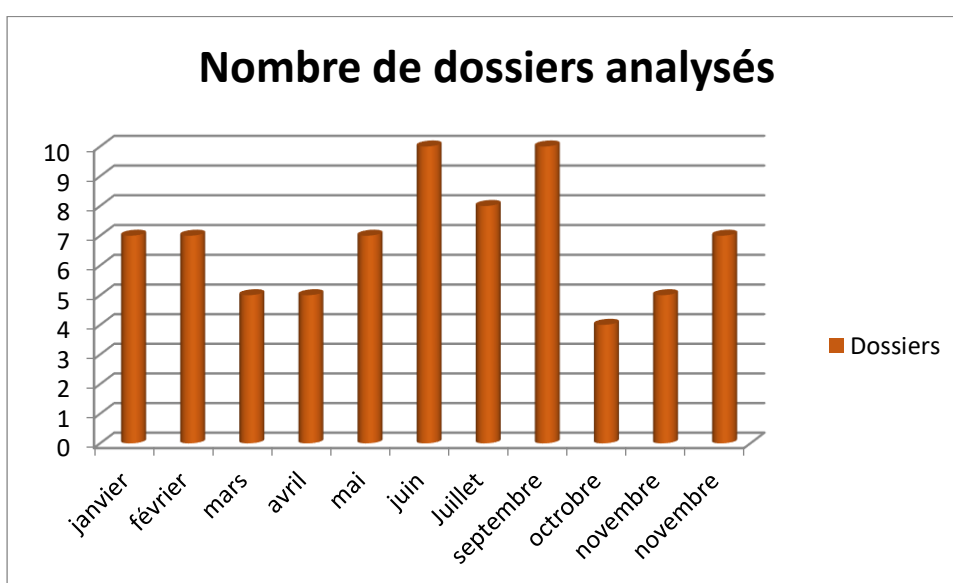


Dossiers étudiés :

- Dérogation au plan de secteur : **11 dossiers traités.**
- A la demande du Collège, remise d'avis sur différentes demandes de permis d'urbanisme : **56 dossiers traités.**
- A la demande du Collège, remise d'avis sur différentes demandes de permis unique : **2 dossiers traités.**
- Participation du Conseiller de Mobilité à 2 réunions + divers problèmes de mobilité évoqués lors de chaque séance : **6 dossiers évoqués.**

Ce qui fait un total de **75 dossiers traités** pour l'année écoulée, représentant une moyenne de +/- 6,8 dossiers analysés par réunion.

Parmi ces dossiers, 11 ont fait l'objet d'une présentation, soit par l'architecte, soit par le demandeur (à la demande de ceux-ci).



Participation à 2 réunions d'information préalables (RIP) concernant deux projets de parcs éoliens.

Participation à la réunion de clôture du RUE de la ZACC de la Gendarmerie. (présentation au public).

Réunion conjointe CLDR/CCATM.

Organisation d'une visite de terrain concernant un projet de permis d'urbanisation à Sart-Bernard

Mise en place d'un groupe de travail éolien.

Rôle du Conseiller en Aménagement du Territoire :

Le secrétariat de la présente Commission est assuré par le Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme.

Ces missions sont les suivantes :

- Envois des convocations.
- Organisation du bureau.
- Préparation et présentation des dossiers.
- Rédaction des procès-verbaux.
- Préparation du dossier de subvention.

Le Conseiller est également la personne de contact entre les membres de la CCATM, les différentes instances communales et les personnes extérieures (auteur de projet, architectes, géomètres...).

Suite aux élections communales, l'année 2019 a vu le renouvellement de la CCATM. Le Conseiller a donc été chargé d'organiser la mise en place de la nouvelle Commission, suivant les recommandations du CoDT et du SPW (appel public, information, préparation des délibérations et présentation du point au Conseil Communal, rédaction du règlement d'ordre intérieur, ...).

Formations suivies par les agents du service

ORGANISME DE FORMATION	INTITULE DE LA FORMATION	DATE
Réseau logement Meuse-Condroz-Hesbaye	Colloque habitat léger	15/03/2019
Province de Namur	Formation CODT	10-15-24/10/2019 5-14-19/11/2019

25. Services Techniques

1. Présentation des services et organigramme

En 2019, les services techniques étaient composés de :

A. PERSONNELS TECHNIQUES

DOSSOGNE Denis – Chef de Service :

- Direction du service des travaux
- Contact technique avec la population
- Suivi des chantiers publics en collaboration avec les bureaux d'études (Inasep, **STP**, ...)
- Etudes de projets
- Elaboration des cahiers des charges (partie technique)
- Achats divers (outillages, marchandises, ...)
- Gestion du réseau d'égouttage
- Gestion des impétrants
- Avis techniques pour l'urbanisme (futur lotissement, permis d'urbanisme, ...)
- Introduction points collègue et suivi.
- Gestion du personnel ouvriers communal (en appui de l'agent technique)
- Membre du conseil de gestion de la salle des sports de Sart-Bernard
- ...

ENCKELS Laurent – Agent Technique :

- Gestion du personnel ouvrier communal : (bâtiments, propreté publique, transport scolaire, bois et sentiers et espaces verts)
- Organisation et suivi des chantiers internes.
- Intermédiaire entre le Chef des Travaux et les ouvriers.
- Gestion du charroi communal.
- Achats des marchandises.
- Prise des présences, congés, ...
- ...

B. PERSONNELS ADMINISTRATIFS

LACROIX Myriam – Agent Administratif :

- Gestion administrative de tous les dossiers travaux
- Elaboration des cahiers des charges (partie administrative et technique)
- Suivi administratif des chantiers publics (introduction des états d'avancement au collègue, courriers, ...)
- Gestion des assurances
-

RENSON Constance (jusque fin septembre 2019) - CALANDE Stéphanie à mi-temps – Agent Administratif

- Accueil téléphonique : transmission message, demandes particulières citoyens.
- Comptabilité : création de bons de commande, suivi facturation (duplicata, note de crédit...)
- Rédactions des arrêtés de police (événements, travaux...), entre 150 et 200 par année.
- Location signalisation (formulaire prêt de matériel, facturation)
- Encodage des congés et des récupérations des ouvriers communaux
- Introduction points collègue et suivi.
- Gestion de la plateforme Powalco (demande d'exécution et d'autorisation avec encodage points collègue)
- Déclaration éclairage public en panne
- Diverses tâches administratives
- ...

DAWANT Xavier (1 jour/semaine depuis octobre 2019) – Agent Administratif :

- Gestion administrative des cimetières

C. PERSONNELS OUVRIERS

Tous les ouvriers sont des ouvriers polyvalents, mais ils ont tous des tâches définies. Suivant les besoins du service, ils peuvent être affectés à d'autres tâches.

SERVICE BATIMENT :**FADEUR Jacques :**

Entretien des bâtiments (électricité, sanitaire, chauffage, ...)
Travaux de menuiserie

GASHY Skender :

Entretien des bâtiments (électricité, sanitaire, chauffage, ...)
Travaux divers (peinture, carrelage, cloisons, ...)

PESESSE Dominique :

Entretien des bâtiments (électricité, sanitaire, chauffage, ...)
Travaux de maçonnerie

PITON Benjamin :

Entretien des bâtiments (électricité, sanitaire, chauffage, ...)
Travaux divers (peinture, carrelage, cloisons, ...)

SERVICE VOIRIE :**DEBEHOGNE Arnaud :**

Travaux divers de voirie
Opérateur mini-pelle
Chauffeur suppléant camion

DUPANLOUP Jean-Luc :

Travaux de voirie

Chauffeur camion Iveco

Opérateur suppléant mini-pelle et Mecalac

LIBOIS Alain :

Travaux de voirie

Opérateur principal Mecalac

Chauffeur suppléant camion

MEYANT Pierre :

Travaux de voirie

Chauffeur camion Man + remorque

Opérateur suppléant mini-pelle et Mecalac

SERVICE CIMETIERES, SIGNALISATION, ESPACES VERT :**CAPELLE Olivier :**

Entretien des plantations et espaces vert (bacs à fleurs, parterres, ...)

Maintenance de la signalisation routière (changement de panneaux, poteaux, potelets, signalisation pour festivités, ...)

Fossoyeurs (gestion des enterrements et entretien)

Petits transports divers

DELCOURT Christophe :

Entretien des plantations et espaces vert (bacs à fleurs, parterres, ...)

Maintenance de la signalisation routière (changement de panneaux, poteaux, potelets, signalisation pour festivités, ...)

Fossoyeurs (gestion des enterrements et entretien)

Petits transports divers

SERVICE ENTRETIEN :**BOOREMANS Michael (art. 60) :**

Entretien et nettoyage des voiries et des accotements, vider poubelles publiques

Entretien des chemins et sentiers

Fauchage des accotements

Elagage des haies et arbres le long des voiries

DEFLOO Mathieu :

Entretien et nettoyage des voiries et des accotements, vider poubelles publiques

Entretien des espaces vert (tondes, tailles des haies, entretien des parterres, ...)

Entretien des chemins et sentiers

Fauchage des accotements

Elagage des haies et arbres le long des voiries

DOCHAIN Philippe :

Opérateur hydro cureuse / brosse

Brossage des voiries

Nettoyage des avaloirs

DOOREMONT Christian :

Entretien et nettoyage des voiries et des accotements
Entretien des espaces vert (tondes)

HOUSIAUX Raymond :

Opérateur tracteur John Deere
Entretien des bois communaux
Entretien des chemins et sentiers

LEEMANS Sébastien (art 60 - du 1/02 au 16/08/19) :

Entretien des bois communaux
Entretien des espaces vert (tondes)

LOUIS Joffrey :

Entretien et nettoyage des voiries et des accotements, vider poubelles publiques
Entretien des chemins et sentiers
Fauchage des accotements
Elagage des haies et arbres le long des voiries

OTTELET Michaël :

Opérateur tracteur faucheur Fendt
Fauchage des accotements
Elagage des haies et arbres le long des voiries

THEATE Dominique :

Entretien et nettoyage des voiries et des accotements, vider poubelles publiques
Entretien des espaces vert (tondes, tailles des haies, entretien des parterres, ...)
Entretien des chemins et sentiers
Fauchage des accotements
Elagage des haies et arbres le long des voiries

TRANSPORT SCOLAIRE :**BODART Daniel :**

Chauffeur de car

CASSART Jean-Philippe :

Chauffeur de car

PESESSE Didier :

Chauffeur de car (mais en maladie ou en congé)

ATELIER :**DESCY Michaël :**

Mécanicien
Entretien des véhicules et de tout le matériel
Réparation divers (travail de ferronnerie, ...)

TECHNICIENNE DE SURFACE : reprise de la gestion par notre service depuis mi-août 2019

ANDRE Claire – 24h00 :

Nettoyage écoles d'Assesse et Florée

BEAURAING Isabelle – 21h00 :

Nettoyage école de Sart-Bernard

DEKIMPE Jeanine – 19h00 :

Nettoyage écoles de Courrière et le hall sportif de Maillen

HENNE Arabella – 19h00 :

Nettoyage écoles de Courrière

NGUYEN Phuong – 30h00 :

Nettoyage écoles de Maillen

SCIUS Isabelle 34h00 :

Nettoyage maison communale, dépôt communale, OTA et le poste de police

D. Organigramme

Chef de service : DOSSOGNE Denis				Agent administratif : LACROIX Myriam		
Agent technique : ENCKELS Laurent				Agent administratif : RENSON Constance (jusque fin septembre 2019) - CALANDE Stéphanie en transit à mi-temps - DAWANT Xavier (1 jour/semaine pour la gestion des cimetières)		
<u>Service bâtiment</u>	<u>Service voirie</u>	<u>Services cimetières, signalisation, espaces vert</u>	<u>Service entretien</u>	<u>Transport scolaire</u>	<u>Atelier</u>	<u>Technicienne de surface (depuis mi-août)</u>
FADEUR Jacques PESESSE Dom. PITON Benjamin SKENDER Gashi	DEBEHOGNE Arnaud DUPANLOUP JL LIBOIS Alain MEYANT Pierre	CAPELLE Olivier DELCOURT Christophe	BOOREMANS Michael (art 60) DEFLOO Mathieu DOCHAIN Philippe DOOREMONT Christian HOUSSIAUX Raymond LEEMANS Sébastien (art 60 - du 1/02 au 16/08/19) LOUIS Joffrey OTTELET Michael THEATE Dominique	BODART Daniel PESESSE Didier (en maladie ou en congé) CASSART JP	DESCY Michael	ANDRE Claire BEAURAING Isabelle DEKIMPE Jeannine HENNE Arabella NGUYEN Phuong SCIUS Isabelle
4 ouvriers	4 ouvriers	2 ouvriers	9 ouvriers	2 ouvriers actifs	1 ouvrier	6 techniciennes
22 ouvriers + 6 techniciennes de surface						

2. Véhicules et matériels à disposition

VEHICULES		Année
1	Bus scolaire Mercedes	2012
1	Bus scolaire Otokar	2015
1	Camion MAN avec grue 19 T 4X4	2010
1	Camion IVECO Tracker 4X4 MMA 19T	2006
1	Camionnette plateau IVECO Daily	2007
1	Camionnette plateau FIAT Ducato	2010
1	Camionnette plateau PEUGEOT Boxer	2018
1	Camionnette bâchée RENAULT Master	2009
1	Camionnette bâchée NISSAN CABSTAR	2010
1	Camionnettes tôlées FORD Transit - voirie	2010
1	Camionnettes tôlées FORD Transit - menuiserie	2007
1	Camionnette tôlée VW Transporter	2018
1	Petite camionnette PEUGEOT Partner	2004
1	Petite camionnette CITROEN Nemo	2010
1	Pick-up MAZDA blanc	2006
1	Pick-up MAZDA gris	2008
1	Pick-up VW Amarok	2018
1	Tracteur JOHN DEERE 4X4	2012
1	Tracteur 4X4 FENDT Vario	2001
1	Brosse hydro cureuse RAVO	2016
1	Grue sur pneus MECALAC 12 MSMX + nombreux bacs	2007
1	Mini-pelle TAKEUCHI 3,5 tonnes	2007
1	Remorque porte-engin	
1	Tracteur tondeuse ISEKI 22 CV	2006
1	Remorque légère MMA 750 Kg	

Les services techniques disposent de nombreux outillages divers tels que :

- Outillages manuels (coffre à outils, servante mécanique, ...)
- Outillages électriques (disqueuses, foreuses, visseuses, scies, aspirateurs, laser, ...)
- Outillages thermiques (tondeuses, tronçonneuses, débrousailluse, tailles haies, ...)
- Outillages d'ateliers (semi-automatique, compresseur, nettoyeur haute-pressure, ...)

3. Marchés publics de fournitures et de travaux réalisés en 2019 (ordinaire et extraordinaire)

ID	Référence	Description	Attribution	Attribué à	Montant de commande
407	2019-156	COURRIERE - Reboisement du merlon - Fourniture de plants et travaux de plantation	15/04/2019	ELOIN Jacques	5666,31 €
408	2019-157	Nettoyage et entretien des surfaces vitrées, des ailettes de la maison communale - Nettoyage des vitres de la bibliothèque - Marché conjoint AC/CPAS	20/05/2019	ETA BELAIR	4163,61 €
414	2019-160	Réfection des voiries et de murs communaux en 2019 - Travaux non subsidiés - Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude, la surveillance du chantier et la coordination sécurité-santé	18/11/2019	SERVICE TECHNIQUE PROVINCIAL	8836,00 €
417	2019-161	Maintenance HVAC (chauffage - géothermie - sanitaire - ventilation régulation) de la Maison communale – 4 ans	29/07/2019	IMTECH BELGIUM S.A.	4 x 11756,02 €
418	2019-162	Acquisition de matériaux de voirie 2019 - Accord cadre	02/09/2019	LOT 1 : empierrement - HUBLET LOT 2 : béton - INTERBETON LOT 3 : asphalte - Famenne Enrobés LOT 4 : tuyau pvc - COWALCA LOT 5 : fonte de voirie - COWALCA	11854,37 € 9332,13 € 15306,50 € 1774,70 € 6016,22 €
421	2019-165	Fourniture d'un analyseur de trafic autonome	29/07/2019	ICOMS DETECTIONS S.A.	3617,90 €

422	2019-166	Dégagement de plantations en forêt - Année 2019	15/07/2019	LEMAITRE Marc	4633,15 €
424	2019-168	Acquisition de machines et de matériel d'équipement et d'exploitation	12/11/2019	LOT 1 : outillages - 1000 outils LOT 2 : outillages horticoles - ETS HERBIET Philippe LOT 3 : outillages mécaniques - SODIPARTS SPRL LOT 4 : outillage de soudure - 1000 outils LOT 5 : citerne mazout - DISTRITANK EUROPE SA LOT 6 : machine de génie civil - DANNEMARK SA	3857,33 € 4190,00 € 19315,40 € 4838,06 € 4337,85 € 27225,00 €
426	2019-170	Pose d'un marquage thermoplastique (Assesse)	09/09/2019	Virage sa	23478,84 €
427	2019-171	Dégagement - Gyrobroyage et plantations - Hiver 2019-2020	09/09/2019	LOT 1 : PETIT Julien LOT 2 : PUISSANT JEAN-LUC LOT 3 : PETIT Julien	7298,10 € 853,30 € 1541,77 €
436	2019-180	Nettoyage écologique des locaux de l'Administration communale	16/12/2019	ETA BELAIR	20676,48 €
439	2019-183	Sorinne-La-Longue - Fourniture de tuyaux en béton pour le placement d'égouts	23/12/2019	TUBOBEL N.V.	22423,04 €
365	CE2016/6bis	ASSESE/Crupet - Remplacement d'un ponceau sur le ruisseau de Vesse, Rue St-Joseph	23/07/2019	EECOCUR SA	62152,96 €
375	VEG-17-2789	Aménagement de la traversée d'Assesse	17/12/2018	ROBERTY SPRL	846635,11 €

4. Principaux travaux réalisés par le personnel communal en 2019

Service	Lieu	Tâche
Entretien	Toutes voiries	Brossage Nettoyage avaloirs Ramassages détritiques Vidange des poubelles publiques Tondes des pelouses des sites communaux Fauchage des accotements et des chemins communaux Entretien des bois forestiers Nids de poules
Cimetières	Cimetières	Inhumations Entretien des cimetières
Signalisation	Toutes voiries	Entretien et remplacement de la signalisation
Bâtiment	Ecoles	Entretien et réparations diverses
Bâtiment	Ecoles	Nettoyage des gouttières
Bâtiment	Ancien CPAS	Mise en peinture des murs et plafonds
Bâtiment	Ancien CPAS	Pose de carrelages
Bâtiment	Ancien CPAS	Chauferie – fermeture baies fenêtre et cimentage des murs
Bâtiment	Eglise de Florée	Réparation des barrières
Bâtiment	MAC	Nettoyage pignon gauche (lierre)
Bâtiment	Rue de Lustin 26	Nettoyage pignon droit (lierre)
Bâtiment	Ecole Communale de Maillen	Côté primaire - Mise en peinture du couloir, de la cage d'escalier et des escaliers
Bâtiment	Ecole Communale de Maillen	Classe bâtiments annexe à l'arrière – Mise en peinture du plafond et des murs
Bâtiment	Ecole Communale de Maillen	Module – Mise en peinture du plafond et des murs
Bâtiment	Cimetière d'Assesse	Chapelle columbariums – réparation cimentage, hydrofuge et rejointoyage
Bâtiment	Ecole Communale de Courrière	Démolition ancien chalet en bois
Bâtiment	Ecole Communale de Courrière	Primaire classe avant côté entrée – pose de carrelages
Bâtiment	Ecole Communale de Courrière	Primaire classe avant côté entrée – mise en couleur
Bâtiment	Ecole Communale de Courrière	Primaire classe arrière côté préau – mise en couleur
Bâtiment	Courrière – Monument aux morts	Rejointoyage
Voirie	Toutes voiries	Déneigement et salage des voiries
Voirie	Courrière – rue de l'Abbaye	Affaissement accotements – réparation de l'égout des 2 côtés de la voirie
Voirie	Florie – drève	Remplacement de l'égout bouché par des racines
Voirie	Ancien CPAS	Démolition de la rampe d'accès, réfection du trottoir, modification de DEP et réparation de la cour côté maternelle

Voirie	Crupet – plaine de jeux	Placement de bonne terre, de pelouse en rouleaux et placement d'une nouvelle clôture
Voirie	Asseste – parking football	Comblement des trous
Voirie	Asseste – rue du Pourrain	Sondages sur égouttage pour futur travaux du PIC
Voirie	Courrière – rue du Bois Grand Pré	Réparation traversée d'égouttage
Voirie	Florée – église	Empierrement 8/16 à l'entrée
Voirie	Maillen – rue de Lustin	Remplacement de 4 trapillons
Voirie	Asseste – rue de la Camousse	Remplacement d'un avaloir
Voirie	Asseste – maison communale	Transformation cv des collecteurs départ et retour des puits canadien
Voirie	Asseste – presbytère	Empierrement 8/16
Voirie	Asseste – bureau de police	Empierrement 8/16
Voirie	Ecole Communale d'Asseste	Placement de goal
Voirie	Ecole Communale de Maillen	Placement de goal
Voirie	Crupet – route de Bauche	Réparation de la voirie au tarmac à chaud
Voirie	Asseste – rue Saint-Roch 1	Réparation effondrement voirie
Voirie	MAC	Tranchées pour raccordements électrique et eau
Voirie	Crupet – route de Mont	Pose de raclage en accotement
Voirie	Maillen – rue de Lustin 26	Démolition remise
Voirie	Maillen – chemin du Berger	Curage d'un fossé
Voirie	Florée – chemin de Magimpré	Comblement des trous du chemin
Voirie	Asseste – rue Jaumain	Curage fossé vers le milieu du monde, curage traversée
Voirie	Crupet – route de Mont	Création d'un fossé dans la montée à droite
Voirie	Asseste – rond-point rue de la Fagne	Réparations localisées des pavés
Voirie	Asseste – rue Jaumain	Réparation de billes de chemin de fer (Canivet)
Voirie	Asseste – maison communale	Sondages sur tuyaux d'eau glycolé
Voirie	SLL – rue du Centre	Réparation d'une chambre de visite
Voirie	Maillen – rue de Lustin	Face cimetièrre – abaissement des bordures et du trottoir
Voirie	SB – cimetièrres	Placement de caveaux préfabriqué
Voirie	Asseste – Maillen	Placement des sapins de Noel
Divers	Cimetièrres	Remise d'empierrement 8/16 dans les allées

5. Conclusion

Au niveau du personnel ouvrier, nous sommes un trop peu en nombre depuis le passage de Jean-Philippe Cassart sur le car scolaire en remplacement de Didier Pesesse (soit en maladie ou en congé avant la prise de sa pension). Il nous manque un forestier. Il faudrait prévoir un recrutement.

Au niveau de l'entretien, Christian Dooremont a été en maladie un certain temps. Nous avons donc dû revoir l'organisation des tondes et de ce fait il ne reste plus que 2 personnes au nettoyage des voiries.

Parmi les 2 ouvriers, il y a un article 60 sur qui on ne sait pas compter en permanence (nombreuses absences ou maladie), le 2^{ème} avance généralement seul dans le fauchage autour des poteaux, ... et des sentiers, vidange des poubelles publiques, ramassage des déchets, ... de plus cet ouvrier a un contrat de remplacement de Didier Pesesse, quid lors de sa mise à sa pension !?

Pour moi, il faudrait régulariser la situation de cet ouvrier et prévoir 1 ou 2 engagements pour l'entretien.

Au niveau du personnel technique, pour la gestion des ouvriers, à mon sens il manque une personne.

Laurent Enckels a été en maladie (de novembre 2018 à mai 2019), donc je me suis retrouvé en tant que chef de service à devoir m'occuper seul des ouvriers en plus de mes tâches habituelles...

De plus depuis mi-août, le service technique a dû reprendre la gestion des techniciennes de surface, donc un seul agent technique se retrouve avec 28 personnes à gérer...

Je rappelle le résultat de l'audit organisationnel et fonctionnel sur la répartition du travail au niveau des travaux, « désignation d'un second contremaître en interne ou nouveau recrutement afin d'assurer l'intermittence en cas d'absence », lors de cet audit nous n'avions pas encore repris la gestion des techniciennes de surface.

Pour ce qui est du personnel administratif, depuis le départ de Constance Renson fin septembre 2019, nous sommes en période de transition...

26. Service de prévention et de protection au travail (SIPP)

Agent traitant : Lucie LEFEBVRE

Le Service Interne de Prévention et de Protection au travail a pour missions d'apporter des conseils et de proposer des solutions aux diverses problématiques posées dans le cadre du bien-être au travail et ce, en collaboration avec la ligne hiérarchique des différents services.

La problématique du bien-être au travail concerne différents domaines, à savoir :

- La sécurité au travail
- La santé au travail
- La charge psychosociale
- L'ergonomie
- L'hygiène au travail
- L'environnement de travail
- L'embellissement des lieux de travail

1. Composition du SIPP

Le SIPP est composé d'une conseillère en prévention, niveau 2 (temps plein) qui partage son temps de travail entre l'Administration Communale d'Assesse, le C.P.A.S. d'Assesse et la Régie Communale Autonome des Sports (R.C.A.S.).

2. Missions du SIPP

Les missions du SIPP sont les suivantes :

- Rédaction du plan annuel et quinquennal
- Rédaction de rapports
- Remise d'avis
- Analyse des postes de travail
- Analyse de risque des lieux de travail
- Analyse du risque incendie des bâtiments
- Analyse des accidents de travail
- Suivi des procédures des 3 feux verts (achat d'outillages et de machines spécifiques)
- Suivi des chantiers temporaires mobiles
- Suivi du travail en hauteur
- Suivi de la mise en conformité des normes incendies
- Suivi des exercices d'évacuations
- Suivi de l'évolution de la législation (veille réglementaire)
- Suivi des Equipements de Protections Collectives et Individuelles (EPC et EPI)
- Suivi des contrôles périodiques légaux
- Inventaire et suivi du stockage des produits chimiques
- Information du personnel sur les mesures de prévention à suivre
- Prise de contact et collaboration avec le Service Externe de Prévention et Protection (SEPP)

3. Le travail effectué ou initié en 2019

- **Administratif :**
 - Prise de connaissance de l'état des lieux suite à l'entrée en fonction et recherche des documents existants
 - Création du logo du SIPP
 - Création de documents modèles pour les rapports, remise d'avis, analyses, plan annuel et quinquennal, procédure des trois feux verts, rapport de mise en service, etc.
 - Prise de contact avec le SEPP pour la coordination entre les deux services
 - Réalisation du plan annuel 2019
 - Réalisation du plan quinquennal 2019 – 2023
 - Réalisation d'un document explicatif sur le rôle, les missions du SIPP et sur les différentes thématiques liées au bien-être au travail
 - Réponse aux questions des agents (oralement ou par écrit)
 - Collaboration avec le service Gestion de Projet pour la réalisation du Plan Stratégique Transversal (PST)
 - Initialisation de la mise en place d'un comité de concertation pour la prévention et protection au travail (CCPPT)
 - Rédaction du règlement d'ordre intérieur pour le CCPPT
 - Rédaction de la déclaration politique pour le bien-être au travail
- **Accidents de travail et sur le chemin du travail :**
 - Déclaration des accidents de travail survenu au travail ou sur le chemin du travail
 - Gestion des dossiers
 - Analyse des accidents de travail
 - Détermination des mesures à prendre
 - Mise en place des mesures définies
- **Sécurité au travail**
 - Visite des lieux de travail
 - Dépôt communal
 - Écoles communales
 - Remise d'avis sur la demande de stockage de bonbonnes de gaz d'une ASBL au dépôt communal
 - Initialisation de la réalisation du Plan Interne d'Urgence (PIU) pour l'école de Courrière
 - Initialisation de la réalisation des plans d'évacuations pour l'école de Courrière
 - Contrôles et entretiens périodique légaux par un Service Technique Externe (SECT) pour les bâtiments communaux
 - Extincteurs
 - Dévidoirs
 - Centrale de détection incendie
 - Chaudières
 - Extincteur hotte friteuse
 - Appareils de levage
 - Demande d'analyse du risque incendie pour les écoles communales au SEPP
 - Procédure des trois feux verts :

- Mise en place de la procédure des trois feux verts auprès du service marché public et service travaux
 - Remise d'avis sur le cahier des charges pour l'achat des vêtements de travail
 - Remise d'avis sur le cahier des charges pour le marché outillages pour le service technique
-
- **Santé au travail**
 - Suivi constant des visites médicales pour l'ensemble du personnel communal
 - Contrôle et réassort annuel de la trousse de secours du dépôt communal
-
- **Hygiène au travail**
 - Remplacement des casiers vestiaires pour les ouvriers communaux : mise en conformité
-
- **Ergonomie**
 - Analyse ergonomique du poste de travail avec écran pour le R.C.A.S.